
Travail de fin d'études en sciences agronomiques : Le veau élevé au pis en élevage laitier : caractérisation des pratiques et analyses socio-économiques en fermes wallonnes.

Auteur : Bertrand, Maéva

Promoteur(s) : Bindelle, Jérôme; 31303

Faculté : Gembloux Agro-Bio Tech (GxABT)

Diplôme : Master en bioingénieur : sciences agronomiques, à finalité spécialisée

Année académique : 2025-2026

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/25987>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

Le veau élevé au pis en élevage laitier : caractérisation des pratiques et analyses socio-économiques en fermes wallonnes

Maéva Bertrand

Travail de Fin d'Etudes présenté en vue de l'obtention du diplôme
de master bioingénieur en sciences agronomiques

Année académique 2025 - 2026

Co-promoteurs : Jérôme Bindelle & Caroline Battheu-Noirfalise

© Toute reproduction du présent document, par quelque procédé que ce soit, ne peut être réalisée qu'avec l'autorisation de l'auteur et de l'autorité académique de Gembloux Agro-Bio Tech.

Le présent document n'engage que son auteur.

Le veau élevé au pis en élevage laitier : caractérisation des pratiques et analyses socio-économiques en fermes wallonnes

Maéva Bertrand

Travail de Fin d'Etudes présenté en vue de l'obtention du diplôme
de master bioingénieur en sciences agronomiques

Année académique 2025 - 2026

Co-promoteurs : Jérôme Bindelle & Caroline Battheu-Noirfalise

Organisme d'accueil

Ce Travail de Fin d'Etudes a été réalisé en collaboration avec le département Durabilité, systèmes et prospectives, unité Systèmes agricoles du Centre wallon de Recherches Agronomiques.

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier mon co-promoteur, le Professeur Jérôme Bindelle, ainsi que les autres membres de l'équipe de zootechnie de la faculté qui m'ont transmis une passion pour l'élevage au fur et à mesure de mon parcours scolaire.

Je remercie évidemment toutes les personnes que j'ai rencontrées et qui ont contribué à ce mémoire. Mille mercis aux différents éleveurs ainsi qu'aux quatre personnes que j'ai rencontrées au sein des différents organismes. Merci pour votre temps, votre bonne volonté et votre expérience.

Je remercie également le CRA-W et plus particulièrement ma co-promotrice, Caroline. Merci pour ton aide précieuse tout au long de ce travail. Merci également à Alex, Nicolas, Séverine et Florentin. Un tout grand merci à l'ensemble de l'équipe technique du bâtiment Haute Belgique et plus particulièrement à Jo pour m'avoir accompagnée lors de mon stage et m'avoir donné envie d'y prolonger mon séjour.

Je tiens à remercier également la famille Gembloutoise. Merci à Keep pour tous ces moments (in)oubliables, et pour m'avoir fait aimer la fac. Un énorme merci à VW, un ami comme ça on n'en croise pas à tous les coins de rue, et je ne suis pas prête d'oublier les années passées à tes côtés. Merci à mes deux lapins, JB et Brahy. Merci également à tous les copains du Home et de la Cinsî. Je remercie également Dernier, Buisson, Marypleine, Pipi, SeumSeum, Councon, Bugz et tous les ABIstes de manière générale pour ces moments de pur kiff. Merci également aux huit copains du restreint qui m'ont accompagnée pour l'année 2024.

Je souhaite finalement remercier ma famille qui a toujours été là pour moi. Merci à mes Tantines qui m'ont accordé leur temps à la relecture du TFE, mais également pour tout le reste. Merci à mes Grands-parents pour leur compagnie, et à mon Papa pour ses pensées. Merci également à Oli, qui me suit depuis bien longtemps, ainsi qu'à Lyna.

Résumé

L'élevage laitier wallon est actuellement au carrefour de préoccupations diverses : pressions économiques, exigences environnementales, attentes sociétales et viabilité sociale. Comme l'illustre la dernière campagne de GAIA, un aspect questionne régulièrement l'opinion publique : la séparation de la vache et du veau à la naissance. En réponse à cela, certains éleveurs laitiers wallons décident d'élever leurs veaux aux côtés de bovins adultes, et de les faire téter au pis des mères ou de vaches nourrices.

Ce Travail de Fin d'Etudes a pour objectifs de caractériser les systèmes mis en place par les huit éleveurs rencontrés, d'analyser leur perception de la pratique, et enfin de présenter le point de vue de quatre organismes agricoles wallons à ce sujet. Des entretiens semi-directifs ont été réalisés avec toutes les personnes rencontrées et les données récoltées ont été analysées selon une approche thématique.

L'échantillon étudié, majoritairement en agriculture biologique et basé sur la valorisation maximale de l'herbe, montre une forte hétérogénéité des pratiques. Trois exploitations élèvent la totalité des veaux sous les vaches. Chez d'autres exploitations, la pratique est partielle (uniquement les génisses de renouvellement) ou temporaire.

Les éleveurs rencontrés dans le cadre de ce mémoire s'accordent sur trois avantages majeurs : un gain de temps et une diminution de l'astreinte, une amélioration du bien-être animal et des croissances supérieures à celles observées chez les veaux élevés via le lait de la traite ou un lactoremplacéur. A côté de ces motivations, les éleveurs font face à deux inconvénients majeurs. L'adoption des veaux par les nourrices est parfois fastidieuse, et l'absence de filière structurée pénalise la valorisation de la viande de veau rosée face aux standards industriels.

Les points de vue des organismes agricoles rencontrés divergent. Trois organismes soutiennent l'expansion de la pratique pour ses bénéfices éthiques, de santé et de viabilité, tandis que le syndicat agricole majoritaire wallon y oppose des réserves économiques et sanitaires.

L'élevage des veaux laitiers au pis est une pratique de niche en Wallonie, mise en œuvre par des éleveurs prônant des techniques alternatives. Son développement dépendra de divers leviers (temps et charge de travail, bien-être, croissances, prix du lait) et freins (débouchés, adoptions aux nourrices, motivation institutionnelle).

Mots-clés : veaux, élevage laitier, allaitement au pis, Wallonie, traque à l'innovation, mises en place, perceptions.

Abstract

Walloon dairy farming is currently at the crossroads of various concerns: economic pressures, environmental requirements, societal expectations and social sustainability. As illustrated by the latest GAIA campaign, one aspect regularly questions public opinion: the separation of cow and calf at birth. In response to this, some Walloon dairy farmers decide to raise their calves alongside adult cattle and have them suckle at the udders of their mothers or nurse cows.

This final work aims to characterize the systems implemented by the eight breeders interviewed, to analyse their perception of the practice, and finally to present the point of view of four Walloon agricultural organizations on this subject. Semi-structured interviews were conducted with all the people interviewed and the data collected were analysed according to a thematic approach.

The sample studied, mainly in organic farming and based on maximum value for grass, shows a strong heterogeneity of practices. Three farms raise all the calves under the cows. On other farms, the practice is partial (only replacement heifers) or temporary.

The breeders met in the context of this thesis agree on three major advantages: a gain of time and a decrease in work, an improvement in welfare animal and have growths higher than those observed in calves raised via milking milk or a milk replacer. Besides these motivations, breeders face two major drawbacks. The adoption of calves by nurses is sometimes tedious, and the lack of a structured sector penalizes the valorisation of veal pink meat compared to industrial standards.

The points of view of the agricultural organizations encountered diverge. Three organizations support the expansion of the practice for its ethical, health and sustainability benefits, while the majority Walloon agricultural union opposes economic and health reservations.

The rearing of dairy calves at udder is a niche practice in Wallonia, implemented by breeders advocating alternative techniques. Its development will depend on various levers (time and workload, well-being, growth, milk prices) and obstacles (outlets, adoptions to nurses, institutional motivation).

Keywords: calves, dairy farming, suckling at the udder, Wallonia, innovation scouting, set up, perceptions.

Table des matières

1. Introduction	1
1.1. Généralités à propos du secteur laitier	1
1.2. Besoins alimentaires du jeune bovin	3
1.3. Gestion prédominante des veaux laitiers en Wallonie.....	5
1.4. Grands enjeux de la durabilité des systèmes laitiers	9
1.5. Objectifs de ce Travail de Fin d'Etudes	11
2. Matériel et méthodes	11
2.1. Contexte de l'étude	11
2.2. Echantillon	12
2.2.1. Exploitations laitières	12
2.2.2. Organismes de la filière.....	13
2.3. Collecte des données	14
2.3.1. Exploitations laitières	15
2.3.2. Organismes de la filière.....	17
2.4. Traitement des données et analyse des résultats	18
2.5. Structure des résultats	18
3. Résultats	19
3.1. Caractérisation des systèmes d'allaitement au pis rencontrés	19
3.1.1. Ferme du Pont	20
3.1.2. Ferme Babe.....	22
3.1.3. Ferme Coquette	24
3.1.4. Ferme Gourmande	25
3.1.5. Ferme de la Source	27
3.1.6. Ferme au Champ.....	29
3.1.7. Ferme du Lapin.....	31
3.1.8. Ferme du Pin	33
3.2. Regards croisés sur la pratique	35
3.2.1. Performances zootechniques, comportementales et sanitaires	36
3.2.1.1. Santé de la vache et du veau – croissance.....	36
3.2.1.2. Sevrage	38
3.2.1.3. Relations veaux – troupeau	39
3.2.1.4. Prise de colostrum	41
3.2.1.5. Bien-être.....	41
3.2.2. Viabilité humaine et organisation du travail	42
3.2.2.1. Gestion du temps – sérénité.....	42

3.2.2.2. Relations veaux – humains.....	43
3.2.2.3. Organisation des bâtiments.....	43
3.2.2.4. Vêlages groupés.....	44
3.2.3. Gestion technico-économique du troupeau et de la production.....	45
3.2.3.1. Viabilité économique	45
3.2.3.2. Impacts sur la production laitière	45
3.2.3.3. Impacts sur la dynamique du troupeau	46
3.2.3.4. Effet race	47
3.2.4. Enjeux de filière et insertion sociétale.....	48
3.2.4.1. Perception d’une vache qui allaite plutôt qu’elle ne passe en salle de traite.....	48
3.2.4.2. Retours de l’entourage	48
3.2.4.3. Débouchés	49
3.2.4.4. Résistance aux anti-microbiens	50
3.2.4.5. Législations - aides	50
3.2.4.6. Futur de la pratique	51
4. Discussion.....	51
4.1. Analyse des résultats et comparaison avec les systèmes d’allaitements artificiels.....	51
4.2. Prise de recul sur l’échantillon	53
4.3. Forces et limites méthodologiques de l’étude	53
4.4. Mise en perspective avec d’autres travaux de recherche	55
4.5. Perspectives wallonnes de la pratique	57
5. Conclusion	59
6. Contribution personnelle	60
7. Bibliographie	61
8. Annexes	67
8.1. Annexe 1 : guide d’entretien (fermes)	67
8.2. Annexe 2 : guide d’entretien (organismes)	70
8.3. Annexe 3 : Photos	71
8.4. Annexe 4 : Frises chronologiques des exploitations rencontrées	75

Liste des figures

Figure 1 : Courbe théorique de lactation et ses paramètres (Soltner, 2001).	3
Figure 2 : Système digestif du jeune bovin et mise en évidence de la gouttière œsophagienne (Omega E.A., 2012).....	5
Figure 3 : Gestion des veaux d'une exploitation laitière traditionnelle	6
Figure 4 : Niches à veaux (Simon & Cie, n.d.)	7
Figure 5 : Evolution de la protection immunitaire du veau en fonction du temps (FRGDS Auvergne Rhône-Alpes, 2023)	7
Figure 6 : Evolution hebdomadaire des prix de marché officiels belges des veaux mâles d'élevage âgés de 8 à 28 jours de type laitier (bleu) et viandeux (rouge) (SPW, 2026).	8
Figure 7 : Répartition géographique des exploitations rencontrées (carte réalisée avec QGIS)	13
Figure 8 : Méthodologie de ce Travail de Fin d'Etudes, mise en perspective des étapes de la traque aux innovations (Salembier et al., n.d.)	15
Figure 9 : Gestion quotidienne des vaches et veaux de la Ferme du Pont	21
Figure 10 : Schéma de synthèse de la Ferme du Pont	21
Figure 11 : Gestion des veaux de la Ferme du Pont	21
Figure 12 : Schéma de synthèse de la Ferme Babe.....	23
Figure 13 : Gestion des veaux de la Ferme Babe.....	23
Figure 14 : Schéma de synthèse de la Ferme Coquette	25
Figure 15 : Gestion des veaux de la Ferme Coquette	25
Figure 16 : Schéma de synthèse de la Ferme Gourmande.....	27
Figure 17 : Gestion des veaux de la Ferme Gourmande.....	27
Figure 18 : Schéma de synthèse de la Ferme de la Source	29
Figure 19 : Gestion des veaux à la Ferme de la Source	29
Figure 20 : Schéma de synthèse de la Ferme au Champ.....	31
Figure 21 : Gestion de veaux de la Ferme au Champ	31
Figure 22 : Gestion des veaux de la Ferme du Lapin	32
Figure 23 : Schéma de synthèse de la Ferme du Lapin.....	33
Figure 24 : Schéma de synthèse de la Ferme du Pin	34
Figure 25 : Gestion des veaux de la Ferme du Pin	34
Figure 26 : Avantages et inconvénients de la pratique perçus par les éleveurs. Chaque symbole représente une ferme selon sa couleur (Tableau 2), les symboles soulignés étant les plus importants.....	35
Figure 27 : Carte mentale des différents aspects de l'élevage des veaux laitiers au pis, soulevés par les éleveurs et par les organismes. Représentation visuelle des liens entre ces aspects.	36
Figure 28 : Troupeau de vaches nourrices et veaux (Ferme de la Source)	71
Figure 29 : Loge de 4 vaches fraîchement vêlées (Ferme du Pont)	71
Figure 30 : Veaux et vaches dans les logettes (Ferme du Pont)	71
Figure 31 : Loge de veaux et vaches nourrices (Ferme Coquette)	72
Figure 32 : Loge de vêlage (Ferme du Pin).....	72
Figure 33 : Loge de 6 génisses (Ferme du Pin)	73
Figure 34 : Vaches, bœufs et veau nouveau-né (Ferme Babe).....	73
Figure 35 : Vaches traites et veaux qui refusent d'être alimentés manuellement (Ferme du Lapin)	74

Figure 36 : Vache nourrice accompagnée d'un bœuf et de deux jumeaux qu'elle a adoptés (Ferme au Champ)	74
Figure 37 : Frise chronologique du contexte de la Ferme du Pont.....	75
Figure 38 : Frise chronologique du contexte de la Ferme Babe	75
Figure 39 : Frise chronologique du contexte de la Ferme Coquette.....	75
Figure 40 : Frise chronologique du contexte de la Ferme Gourmande	76
Figure 41 : Frise chronologique du contexte de la Ferme de la Source	76
Figure 42 : Frise chronologique du contexte de la Ferme au Champ	76
Figure 43 : Frise chronologique du contexte de la Ferme du Lapin	77
Figure 44 : Frise chronologique du contexte de la Ferme du Pin	77

Liste des tableaux

Tableau 1 : Besoins en énergie métabolisable et en protéines digestibles apparentes pour un veau de 50 kg à différents niveaux de Gain Quotidien Moyen (Drackley, 2008)	4
Tableau 2 : Liste des exploitations rencontrées dans le cadre de l'étude, date de l'échange et code couleur (utilisé dans la partie 3.2.)	13
Tableau 3 : Liste des différents organismes, des personnes rencontrées au sein de ceux-ci et date de l'échange.....	14
Tableau 4 : Modalités d'entretien pour chaque personne rencontrée.....	17

Liste des symboles



Animal de référence suivi dans le schéma



Pâturage



En bâtiment



Période de vêlage



Sevrage



Passage de la mère à une vache nourrice



Mise à la reproduction



Saillie



Insémination artificielle



Veau + vache mère



Veaux + vache nourrice



Veau sevré



Vache traite



Bœuf



Mâles et génisses non destinées au renouvellement du troupeau



Génisses destinées au renouvellement du troupeau



Production laitière



Production de viande



Production de beurre



Production de fromages



Production de glaces



Paille



Céréales



Concentrés



Allaitement manuel



Lait yaourt



Poudre de lait



Marchand de bestiaux



Prairies (permanentes et temporaires)



Réserves naturelles



Céréales



Bande fleurie



Luzerne

1. Introduction

1.1. Généralités à propos du secteur laitier

Le lait est, par définition, « un liquide blanc, opaque, de saveur légèrement sucrée, constituant un aliment complet et équilibré, sécrété par les glandes mammaires de la femme et par celles des mammifères femelles pour la nutrition des jeunes » (Larousse É., 2026). La composition du lait et l'équilibre entre ses différents constituants sont propres à chaque espèce (Silanikove et al., 2015), mais de nombreux autres paramètres peuvent influencer cette composition : l'alimentation, l'âge, le stade de lactation, la saison, etc. (FAO, n.d.). L'eau est le principal constituant du lait de vache (87%). Ce dernier est également composé de lipides (3,3%), de lactose (4,7%), de protéines (3,3%), de minéraux (principalement calcium, phosphore, magnésium et potassium) et de vitamines (riboflavines et vitamine B12) (Dupont, 2026).

Pour les nouveau-nés des mammifères, il constitue le seul apport nutritif requis à ce stade. La plupart des mammifères diminuent graduellement la fraction lactée de leur alimentation au profit d'eau et d'aliments solides et spécifiques de leurs régimes alimentaires (herbivores, carnivores ou omnivores). Une fois sevré, c'est-à-dire après avoir vécu une période plus ou moins longue sans ingérer de lait, les cellules intestinales du mammifère ne produisent plus que de petites quantités de lactase (enzyme nécessaire pour digérer un des constituants du lait, le lactose) et l'animal n'est donc plus capable de le digérer. C'est aussi le cas pour 65% de la population humaine, qui subit l'hypolactasie (l'arrêt de la production de lactase dans l'intestin grêle) et qui développe une intolérance au lactose. En revanche, une minorité d'êtres humains a acquis il y a environ 10 000 ans une mutation allélique qui leur confère la persistance de la lactase. Cette mutation serait apparue simultanément à la domestication d'espèces laitières et l'utilisation du lait sous toutes ses formes dans nos régimes alimentaires (Leonardi et al., 2012).

Aujourd'hui, le lait est consommé mondialement et sous différentes formes. Les pays situés en Afrique centrale, ainsi qu'en Asie de l'Est et du Sud-Est, montrent une plus faible consommation en lait : moins de 30 kg par habitant et par an. Les pays avec une consommation en lait supérieure à 150 kg par habitant et par an se situent principalement en Europe, Amérique du Nord, Australie, Mongolie et en Argentine (FAO, n.d.). En Wallonie, le citoyen a consommé en 2024 en moyenne 39,5 L de lait à boire, 10,1 L de yaourt, 2,2 L de crème, 1,5 kg de beurre et 14,4 kg de fromage (CBL, 2025).

Le secteur laitier représente donc une part importante de l'économie européenne, nationale et régionale, ayant un impact fort sur les habitudes de consommation et sur la filière agro-alimentaire. En 2024, 5 000 éleveurs laitiers belges permettaient de soutenir cette demande nationale. Cette année-là également, la Belgique importait du lait pour une valeur équivalente à 5 milliards d'euros, et en exportait pour 5,5 milliards d'euros, traduisant une balance commerciale positive pour cette filière (CBL, 2025).

Concernant la Wallonie, le Service Public de Wallonie a établi en 2025 des fiches faisant état de l'agriculture wallonne en 2024, notamment relatives aux exploitations laitières (SPW, 2025). Certaines informations méritent d'être soulignées. En 2024, 1 275 millions de litres de lait ont été collectés dans les 2 282 exploitations laitières wallonnes par les 5 laiteries wallonnes, dont 6% du volume était du lait bio (291 exploitations bio). La production moyenne par vache était de 8 500 L/an. Ces vaches étaient majoritairement de race Holstein. Précisons qu'en mai 2026 environ 80% du cheptel laitier wallon était constitué d'Holstein (Arsia, communication personnelle, 2026). Mais on pouvait également y retrouver des Montbéliardes, Normandes, Fleckvieh, Jersey, ainsi que des races mixtes locales telles que la Blanc-Bleu mixte ou la Rouge Pie de l'Est. Une exploitation spécialisée lait est une exploitation dont l'activité laitière occupe plus des deux tiers de la Production Brute Standard. Il y avait 1 315 exploitations spécialisées en production laitière en Wallonie en 2024 et elles occupaient 13% de la Surface Agricole Utilisée wallonne. Elles étaient caractérisées en moyenne par 76 hectares de Surfaces Agricoles Utilisées, et par un troupeau constitué de 87 vaches laitières (SPW, 2025).

En 2018, la production laitière représentait 89 % des produits totaux de l'exploitation spécialisée lait wallonne moyenne, tandis que ces produits étaient générés uniquement à 11 % par la viande (SPW, 2020). Une exploitation laitière a donc tendance à se concentrer sur la production de lait, mais l'éleveur doit également prendre en charge ce qui est souvent considéré comme co-produit de l'activité laitière : le veau. En effet, la lactation de la vache est déclenchée par des variations endocriniennes initiées majoritairement par la mise-bas. En fin de gestation, le fœtus sécrète du cortisol en grandes quantités, ce qui fait chuter le taux de progestérone de la vache, et augmente en même temps son taux d'œstrogène. Cette augmentation d'œstrogène déclenche une libération massive de prolactine peu avant le vêlage. Cette hormone active la synthèse et la sécrétion des composants du lait (Ollivier-Bousquet, 1993 ; Gayrard, 2012). Dans un cycle de production normal, la vache produira du lait pendant idéalement 305 jours, période durant laquelle elle sera saillie, qui sera suivie d'une période de tarissement (de

45 à 60 jours) afin de permettre à la vache de préparer son vêlage suivant (Figure 1). La vache a une gestation de 283 jours, que l'éleveur planifie en fonction de l'intervalle vêlage-vêlage qu'il désire (Beckers, 2024).

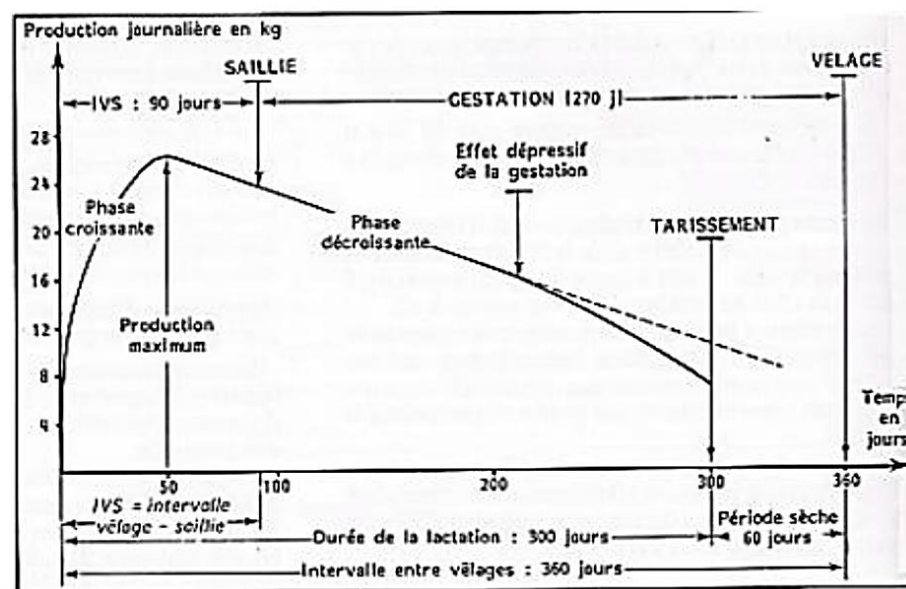


Figure 1 : Courbe théorique de lactation et ses paramètres (Soltner, 2001).

1.2. Besoins alimentaires du jeune bovin

Le veau doit ingérer dans les premières heures suivant sa naissance du colostrum en quantités et qualités suffisantes. Le colostrum est le premier lait produit par la vache. Il apporte les anticorps et l'énergie dont le veau a besoin lors des premiers instants de sa vie (Lopez et al., 2022). Un colostrum de bonne qualité contient idéalement plus de 75 g d'anticorps par litre de colostrum, est pauvre en bactéries (moins de 100 000 bactéries par mL) et est frais, issu d'une vache récemment vêlée dans la mesure du possible, afin de bénéficier de l'effet des globules blancs. Dans le cas où le veau est séparé de la vache dès la naissance, la distribution du colostrum est contrôlée par l'éleveur. La température de distribution correspond à la température corporelle du veau, entre 38 et 39°C. La quantité de colostrum à distribuer dépend de sa qualité et du moment auquel le veau y a accès (l'efficacité diminue avec le temps), mais en conditions optimales le veau doit recevoir au minimum 200 à 300 g d'anticorps dans les premières 24 heures, ce qui fait 3 à 4 litres de colostrum, ou autrement dit environ 10% du poids du veau (Arsia, 2010). Le colostrum de vaches laitières hautes productrices étant parfois plus dilué, il faut adapter la quantité distribuée dans les premières heures de vie du veau (FRGDS Auvergne Rhône-Alpes, 2023).

Ensuite, le veau se nourrit principalement de lait, soit issu du troupeau, soit sous forme de lactoremplacé. L'idéal pour le veau est une distribution régulière, tant en termes de volumes que d'horaires. Lors de la buvée, le veau doit saliver afin de faire coaguler le lait dans la caillette et de permettre une bonne digestion du lait. Lors de l'allaitement manuel, cette salivation est favorisée lorsque le veau accède au lait via une tétine, contrairement à l'ingestion directe au seau. Dès les premiers jours, le veau doit également avoir accès à de l'eau claire. Celle-ci servira à la croissance du veau et au développement de la population microbienne de son rumen ; elle est d'autant plus nécessaire lorsqu'il diminue son ingestion de lait au profit d'aliments fibreux. Ces derniers ne doivent pas être trop grossiers afin d'appéter le veau et de permettre de stimuler sa rumination (Cniel, n.d.).

Les besoins nutritionnels du veau dépendent de son poids ainsi que de sa croissance. Selon Drackley (2008), pour un veau pesant 50kg de poids vif et ayant une croissance nulle, les besoins d'entretien quotidiens sont de 1,88 Mcal d'Energie Métabolisable (ME) et de 31g de protéines digestibles apparentes (ADP) comme illustré dans le Tableau 1. Ces besoins augmentent proportionnellement avec le Gain Quotidien Moyen. Pour couvrir ces besoins alimentaires, Care4Dairy (2024) suggère qu'en cas d'utilisation d'un aliment d'allaitement de substitution, celui-ci contienne 25 à 28 % de protéines brutes (d'origine laitière et non végétale) ainsi que 15 à 17 % de matières grasses. De plus, le veau doit boire une quantité de lait équivalente à 20 % du poids vif de l'animal, pendant au moins les 6 à 8 premières semaines de vie. Si le veau a accès au lait via un intermédiaire humain, il doit recevoir son repas lacté au minimum deux fois par jour (Care4Dairy, 2024).

Tableau 1 : Besoins en énergie métabolisable et en protéines digestibles apparentes pour un veau de 50 kg à différents niveaux de Gain Quotidien Moyen (Drackley, 2008)

GQM (kg/j)	ME (Mcal/j)	ADP (g/j)	Matière Sèche (kg/j)	Protéines brutes (% de matière sèche)
0	1.88	31	0.40	8.3
0.20	2.37	78	0.45	18.7
0.40	3.00	125	0.63	21.4
0.60	3.70	173	0.78	23.7
0.80	4.46	220	0.94	25.1
1.00	5.25	267	1.10	26.1

Le veau naît non-ruminant. Au cours des premières semaines de vie, le système digestif du veau fonctionne plutôt comme celui d'un monogastrique et cela persiste tant que son alimentation n'est composée que d'aliment lacté. Le lait tombe directement dans la caillette (le quatrième estomac d'un ruminant), grâce au réflexe de fermeture de la gouttière œsophagienne (Figure 2) qui se met en place et ferme l'accès au rumen. Le lait est dégradé dans la caillette par voie enzymatique. Le veau développe ensuite le volume de son rumen et le nombre de papilles qui le peuplent au fur et à mesure qu'une plus grande part d'aliments solides occupe sa ration. L'ingestion de ces aliments développe la population bactérienne du complexe réticulo-ruminal et déclenche des fermentations dont les produits (acides gras volatils) stimulent le développement anatomique du rumen (Schneider et Kolly, 2024).

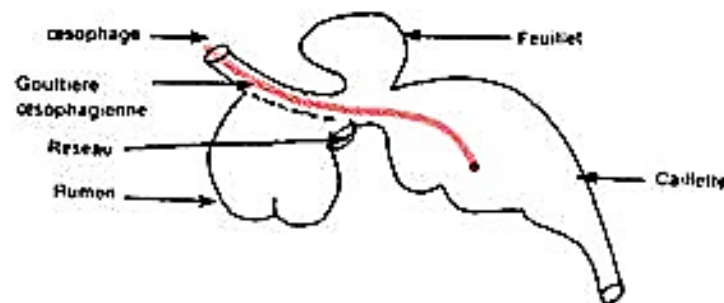


Figure 2 : Système digestif du jeune bovin et mise en évidence de la gouttière œsophagienne (Omega E.A., 2012)

L'âge du sevrage dépend de chaque exploitation. Les éleveurs font varier le moment où ils arrêtent la fraction lactée de l'alimentation du veau en fonction du coût que cela implique ainsi que de la charge de travail imposée par la gestion des veaux. Dans tous les cas, pour ce faire, le veau doit être capable de subvenir à ses besoins alimentaires sans recevoir d'aliment lacté et son rumen doit être pleinement fonctionnel. On recommande qu'un veau sevré ait atteint au minimum le double de son poids de naissance (Beckers, 2024). Selon Couzon (2022), le veau doit alors ingérer 2kg de concentrés quotidiennement, le sevrage ayant lieu en général entre 8 et 12 semaines.

1.3. Gestion prédominante des veaux laitiers en Wallonie

Afin de répondre à ces besoins alimentaires des veaux, les acteurs de la filière laitière en Wallonie mettent en œuvre diverses pratiques, dont certaines majoritaires. Voici une

description globale de la gestion prédominante des veaux issus d'un troupeau laitier (Figure 3) en Wallonie, ainsi que quelques données clés du secteur laitier.

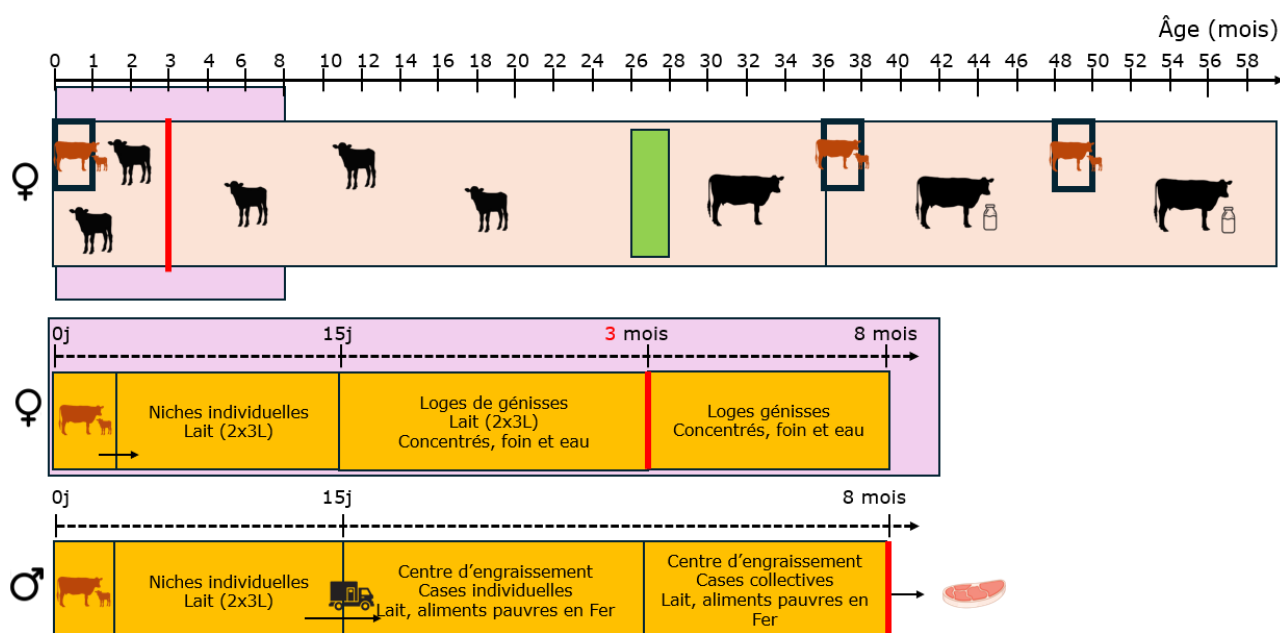


Figure 3 : Gestion des veaux d'une exploitation laitière traditionnelle

En Wallonie, la plupart des veaux laitiers suivent le même itinéraire. Ils sont séparés de leur mère dès les 24 heures suivant la naissance, et ceci pour diverses raisons. Premièrement, cette séparation précoce permet de valoriser le lait produit par la mère pour la consommation humaine le plus tôt possible. En théorie, cela permettrait aussi d'éviter des problèmes de santé, tant pour les vaches hautes productrices qui auraient le pis partiellement vidé et risqueraient de développer des mammites, que pour les veaux qui auraient accès à une trop grande quantité de lait et pourraient développer des diarrhées. Cette pratique enlève également à l'éleveur la contrainte de devoir travailler avec des veaux au sein du troupeau, et lui permet d'avoir des veaux sociabilisés avec l'humain dès le plus jeune âge (Celagri, 2025).

Une fois séparés des vaches, les veaux vont en général dans des niches (Figure 4) ; ils sont isolés les uns des autres mais ont un contact visuel. La législation européenne autorise l'éleveur à laisser les veaux ainsi isolés dans des niches à veaux pendant les huit premières semaines de vie en agriculture conventionnelle (Directive 2008/119/CE du Conseil, 2008) et sept jours en agriculture biologique (Règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil, 2018). En effet, le jeune bovin est très sensible aux courants d'air ainsi qu'aux maladies. L'immunité passive octroyée par le colostrum voit son efficacité diminuer avec les jours qui passent, tandis que l'immunité active,

produite par le système immunitaire du veau, se construit au fur et à mesure (Figure 5). Cela induit un trou immunitaire, c'est-à-dire une période pendant laquelle le veau est très sensible aux pressions microbiennes et virales. Cette période s'étale sur quelques jours durant les troisièmes et quatrièmes semaines de vie (Jacques, 2012).



Figure 4 : Niches à veaux (Simon & Cie, n.d.)

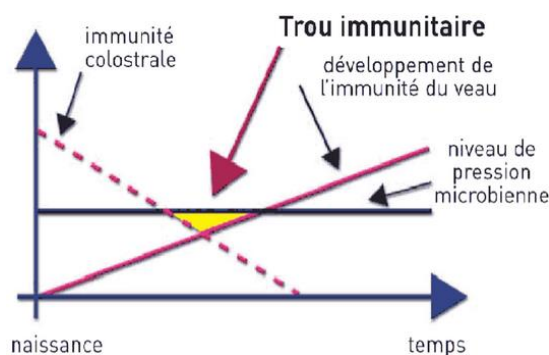


Figure 5 : Evolution de la protection immunitaire du veau en fonction du temps (FRGDS Auvergne Rhône-Alpes, 2023)

Ensuite, les itinéraires des veaux laitiers se différencient selon leur finalité. L'éleveur va tout d'abord sélectionner les génisses destinées au renouvellement du troupeau. En moyenne, 30% des veaux ont servi au renouvellement en 2022. Ces femelles suivent différents itinéraires d'élevage pour leur croissance et sont ensuite inséminées pour vêler une première fois, en moyenne, à 30 mois. Elles font, selon la moyenne wallonne, 3 lactations avant d'être réformées (Celagri, 2024).

Les veaux non-destinés au renouvellement, c'est-à-dire les mâles et les génisses excédentaires, sont traditionnellement vendus à l'âge de deux semaines à un centre d'engraissement, via l'intermédiaire d'un marchand. Cet âge n'est pas le fruit du hasard, mais plutôt de deux réglementations. Au niveau national, l'Arrêté Royal belge du 20 mai 2022 fixe à 10 jours l'âge minimum pour qu'un bovin puisse quitter son exploitation de naissance (AFSCA, 2022). La législation européenne, quant à elle, interdit le transport de bovins de moins de 14 jours, sauf si le trajet est inférieur à 100 kilomètres ou si l'animal est accompagné de sa mère (Conseil de l'Union européenne, 2005). Depuis le

début de l'année 2025, on constate sur les mercuriales présentées à la Figure 6 que les veaux de deux semaines ont vu leur prix de vente augmenter, tant pour les veaux viandeux que laitiers.

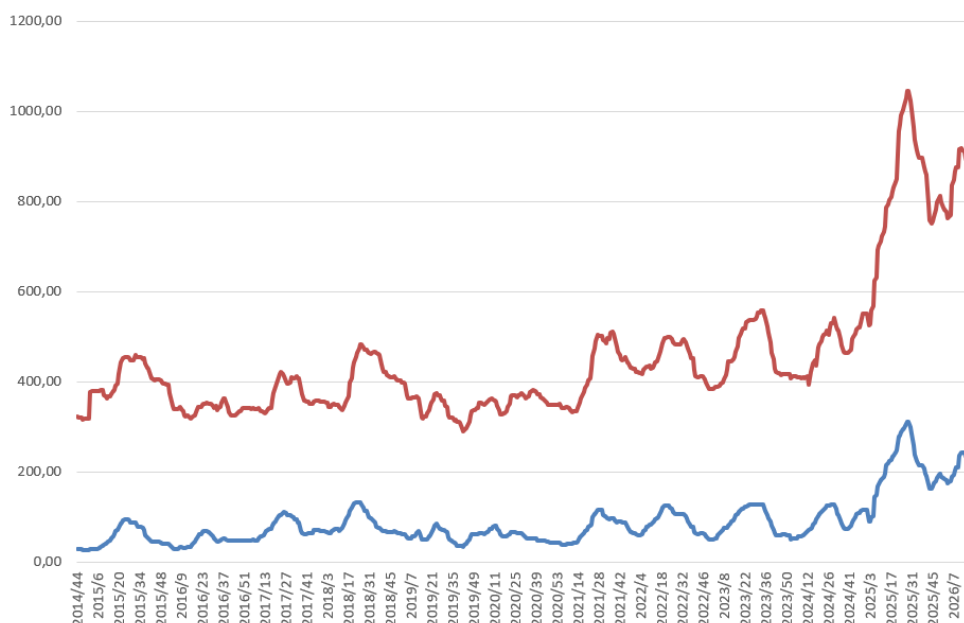


Figure 6 : Evolution hebdomadaire des prix de marché officiels belges des veaux mâles d'élevage âgés de 8 à 28 jours de type laitier (bleu) et viandeux (rouge) (SPW, 2026).

Ces veaux sont en général destinés à la production de viande de veau blanc. Afin de satisfaire l'image de la viande de veau en conférant à la viande une couleur blanche, les veaux ne sont pas sevrés. De plus, leur alimentation fibreuse est pilotée afin de ne pas leur fournir une quantité trop importante de fer, responsable notamment de la couleur rouge de la viande (Beckers et al., 2002). Les engraisseurs sont tenus de fournir quotidiennement une alimentation riche en fibres aux veaux âgés de deux semaines et plus. Les étables doivent être agencées de façon à procurer de la lumière naturelle ou artificielle pendant 9 à 17 heures par jour. Les bovins ne peuvent pas être attachés plus d'une heure par jour, attache à l'occasion de l'allaitement. Finalement, différentes mesures sont mises en œuvre afin de réduire la quantité de traitements antibiotiques administrée aux veaux. En font partie l'adaptation de l'alimentation en cas de problèmes digestifs, le nettoyage et la désinfection des étables d'engraissement, le vide sanitaire de minimum 3 jours après la désinfection des bâtiments, ainsi que le contrôle de la température ambiante minimale, ne descendant pas sous 12°C (Vegaplan, 2023). Isolés les uns des autres dans un premier temps pour diverses raisons (propagation des maladies, gestion individuelle de l'alimentation, ...), les veaux ont tendance à développer des comportements de stéréotypie. Ils sont ensuite transférés dans des

boxes collectifs, où l'espace est restreint et où il n'y a aucun accès à l'environnement extérieur (Gaia, 2024).

Pour bénéficier de l'appellation "veau de boucherie", ces bovins doivent être amenés à l'abattoir avant l'âge de 8 mois. Au-delà de 8 mois, ils sont appelés jeunes bovins et voient leur valeur marchande diminuer (Petel et al., 2019). Ces veaux sont abattus en moyenne à un poids carcasse de 170 kg. En 2022, 168 200 veaux laitiers étaient engraisés en Belgique, dont 11 300 en Wallonie. Il y avait en Belgique 259 centres d'engraissement pour veaux, majoritairement localisés en Campine (94% en Flandre). Ces centres disposent en moyenne de 750 à 800 places. Toujours en 2022, le consommateur belge a mangé en moyenne 500 g de viande de veau à son domicile, tandis qu'en 2018 cette consommation s'élevait à 750 g (Celagri, 2024).

1.4. Grands enjeux de la durabilité des systèmes laitiers

L'élevage laitier est un métier à l'intersection de préoccupations diverses et parfois opposées. L'éleveur se doit de composer avec un élevage rentable, protégeant l'environnement et socialement performant. Analyser les pressions actuelles auxquelles l'agriculteur fait face à travers le prisme de la durabilité permet de comprendre la complexité du métier d'éleveur laitier.

Cette profession évolue dans une incertitude économique marquée par le désengagement des pouvoirs publics, notamment via l'abandon des prix indicatifs, la baisse des prix d'intervention et la suppression des quotas laitiers (Brehon, 2009). Dépendant des fluctuations du marché mondial, le fermier doit s'adapter aux variations de grande ampleur du prix de vente du lait (Lebacqz, 2015). S'ajoute à cela la mise sous pression de la rentabilité due à l'augmentation du coût des intrants nécessaires au fonctionnement de l'exploitation (énergie et carburants, engrais minéraux et aliments achetés afin de compléter la ration, tels que le lin, soja, colza ou maïs). Puisque le prix final payé au producteur ne suit pas cette augmentation des charges variables, la viabilité financière à court et moyen terme des exploitations se retrouve fragilisée (Lebacqz, 2015).

Le modèle d'intensification et de spécialisation est aujourd'hui fortement questionné en raison de ses impacts environnementaux. Par conséquent, l'éleveur doit s'adapter à des exigences environnementales et législatives de plus en plus strictes. L'achat d'aliments concentrés et d'engrais de synthèse génère des excédents d'azote et de phosphore,

provoquant la pollution des eaux et des sols par le lessivage des nitrates et l'eutrophisation. Le méthane issu de la fermentation entérique et du stockage du fumier, ainsi que le protoxyde d'azote lié au cycle de l'azote, provoquent des émissions de gaz à effet de serre qui altèrent la qualité de l'air et contribuent au changement climatique (Lebacqz, 2015 ; Battheu-Noirfalise et al., 2024). Le respect de ces réglementations engendre des contraintes techniques, telles que la gestion des engrais de ferme et l'interdiction au troupeau d'accéder aux cours d'eau (SPW, 2023). A cela s'ajoute l'impact environnemental des lactoreemplaceurs servant à l'élevage des veaux. En effet, l'analyse du cycle de vie réalisée par Carvalho et al. (2022) démontre que l'élevage des veaux à l'aide de lactoreemplaceurs constitue un point critique ayant un impact fort sur des catégories telles que l'acidification des terres. Cet impact significatif est dû à l'énergie nécessaire à la standardisation et la déshydratation du lait. Les auteurs conseillent de plutôt utiliser le lait écarté de la traite.

Les exploitations laitières sont également au centre d'enjeux sociétaux. A l'inverse d'autres productions agricoles, le troupeau laitier requiert une présence quotidienne toute l'année. Le quotidien de l'exploitation est rythmé par la traite des vaches, une tâche lourde et difficilement délégable. De plus, puisque les systèmes laitiers wallons évoluent de manière à avoir de moins en moins d'exploitations mais avec un cheptel toujours grandissant, la charge de travail par unité de main-d'œuvre augmente. Les éleveurs voient leurs horaires s'allonger, limitant leur temps disponible pour la gestion des imprévus agricoles ou pour leur temps libre (Lebacqz, 2015 ; CRA-W, s.d.). Finalement, l'élevage laitier est souvent pointé du doigt pour diverses raisons éthiques. L'agrandissement de ces structures entraîne parfois la réduction du pâturage du troupeau au profit de systèmes en stabulations, laissant moins d'espace aux animaux (van Calster, 2005). Plusieurs reproches sont également adressés aux exploitations laitières concernant la gestion des veaux traditionnelle. La séparation hâtive du veau de sa mère, ainsi que les conditions d'élevage en centres d'engraissement sont souvent pointées du doigt par les organisations de défense des animaux (Gaia, 2025).

La confrontation entre ces contraintes de production, de préservation de l'environnement et d'éthique fragilise les modèles laitiers conventionnels et montre l'importance de développer des pratiques techniques et zootechniques alternatives, afin de concilier viabilité (économique et humaine) et impératifs écologiques et sociétaux (Lebacqz, 2015 ; Battheu-Noirfalise et al., 2024).

1.5. Objectifs de ce Travail de Fin d'Etudes

Ce Travail de Fin d'Etudes a pour objectif principal d'étudier l'élevage au pis de veaux, mâles ou femelles, issus du troupeau laitier, que ce soit sous la mère ou sous des vaches nourrices. Pour cela, la démarche s'articule autour de trois questions de recherche et leurs hypothèses.

Quels sont les profils des exploitations, et comment mettent-elles en place l'allaitement au pis ?

Hypothèse : l'allaitement au pis est mis en place de manière homogène et systématique dans toutes les fermes composant l'échantillon. Ces fermes ont des contextes et des objectifs similaires.

Comment les éleveurs perçoivent-ils les impacts de l'allaitement au pis ?

Hypothèse : les éleveurs ont plusieurs motivations quant à faire téter leurs veaux, dont les principales sont le bien-être animal et le gain de temps que la pratique génère.

Quel est le point de vue des organismes d'encadrement de la filière laitière wallonne vis-à-vis de la pratique ?

Hypothèse : les organismes de la filière laitière wallonne ne soutiennent pas l'expansion d'une telle innovation. Ils ignorent l'existence de fermes wallonnes où les veaux sont élevés au pis des vaches.

Ce mémoire aspire à fournir des informations à toute personne désireuse d'apprendre au sujet des veaux issus du troupeau laitier qui tètent au pis – éleveur, acteur de la filière, consommateur – souhaitant comprendre les enjeux de tels systèmes, désirant s'en inspirer pour sa propre exploitation ou pour toute autre motivation.

2. Matériel et méthodes

2.1. Contexte de l'étude

Cette étude s'est déroulée au sein du Centre wallon de Recherches Agronomiques (CRA-W). Le CRA-W coordonne actuellement plusieurs projets visant à mieux valoriser les veaux issus du troupeau laitier : les projets SPoT, Blanc Bleu Vert, Better Calf et GO Veaux (CRA-W, 2023 ; CRA-W, 2025). GO Veaux fait partie des Groupes Opérationnels du Partenariat Européen pour l'Innovation (GO-PEI). L'objectif de ces projets participatifs est de développer et tester des solutions innovantes en associant une

diversité d'acteurs tels que des agriculteurs, conseillers, chercheurs, ou encore organisations non-gouvernementales. Plus spécifiquement, GO Veaux étudie les possibilités de valorisation des veaux laitiers et est constitué actuellement de 18 éleveurs laitiers wallons et de chercheurs du CRA-W. Les pratiques mises en place dans les fermes du GO sont diverses tant dans la finalité des animaux (veaux, bœufs, taurillons ou génisses) que dans les modes d'élevages et de commercialisation (SPW, 2024). La pratique de l'élevage des veaux au pis fait partie des questionnements de ce GO.

2.2. Echantillon

Pour réaliser cette étude, deux types d'acteurs de la filière laitière wallonne ont été rencontrés : des éleveurs laitiers wallons pratiquant ou ayant pratiqué l'allaitement des veaux au pis, que ce soit sous la mère ou sous vache nourrice, et des représentants d'organismes de la filière laitière wallonne.

2.2.1. Exploitations laitières

L'échantillonnage raisonné (purposive sampling) consiste à sélectionner des entités parmi une population sur base de caractéristiques spécifiques en lien avec le sujet étudié (Tajik et al., 2024). Etant donné la faible occurrence de l'élevage de veaux au pis en Wallonie, c'est via l'échantillonnage raisonné que l'échantillon des fermes étudiées a été composé. Celui-ci regroupe les exploitations identifiées comme pratiquant l'allaitement des veaux au pis et ayant manifesté leur accord pour partager leur expérience, sans autre condition que l'appartenance géographique au territoire wallon.

Cinq fermes participent au projet GO Veaux, et étaient déjà connues pour leurs pratiques d'allaitement. Les autres fermes ont été intégrées à l'aide de l'échantillonnage en boule de neige (snowball sampling), qui consiste à identifier quelques sujets dans un premier temps, pour qu'ils fournissent ensuite d'autres sujets ou pistes de recherche. Cette méthode s'avère utile en recherche exploratoire, lorsque le nombre de répondants est faible et que les populations sont difficiles à atteindre (Baltar et al., 2012). Le bouche-à-oreille et les recommandations de réseaux personnels ont également été sollicités. Finalement, des demandes ont été adressées à certains organismes agricoles (Arsia, Nature et Progrès, Biowallonie, Collège des Producteurs, Fédération Wallonne de l'Agriculture (FWA), Fédération Unie de Groupements d'Éleveurs et d'Agriculteurs (FUGEAA)) et sont parues dans la presse agricole (Sillon Belge). Ces sollicitations furent

infructueuses et démontrent la faible occurrence de tels systèmes en Wallonie. Parmi les onze éleveurs wallons identifiés comme pratiquant ou ayant pratiqué l'allaitement au pis, trois n'ont pas souhaité témoigner de leur gestion des veaux. Les fermes rencontrées lors de l'étude sont reprises dans le Tableau 2. Les noms des différentes fermes ont été modifiés afin de garantir leur anonymat. Les noms officiels n'ont pas été remplacés par des numéros mais par des groupes nominaux afin de ne pas mettre de froideur dans le rapport. La répartition des fermes sur le territoire wallon est illustrée par la Figure 7.

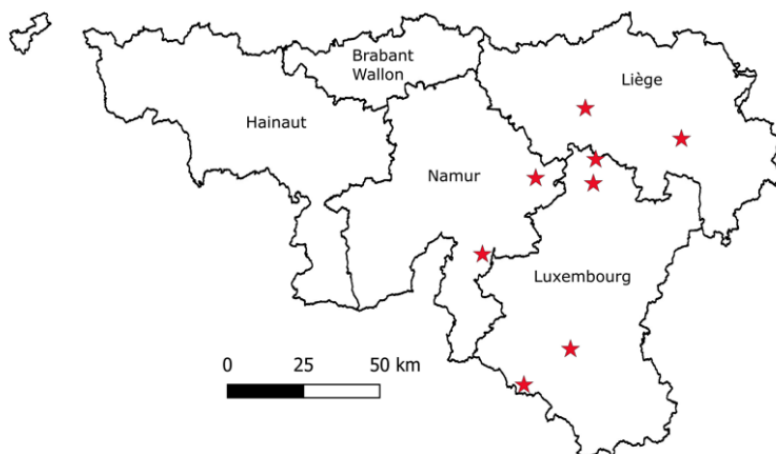


Figure 7 : Répartition géographique des exploitations rencontrées (carte réalisée avec QGIS)

Tableau 2 : Liste des exploitations rencontrées dans le cadre de l'étude, date de l'échange et code couleur (utilisé dans la partie 3.2.)

Nom de l'exploitation	Date de l'échange	
Ferme de la Source	6 mars 2026	
Ferme du Pont	17 mars 2026	
Ferme Gourmande	23 mars 2026	
Ferme Coquette	30 mars 2026	
Ferme du Pin	10 avril 2026	
Ferme Babe	13 avril 2026	
Ferme du Lapin	22 avril 2026	
Ferme au Champ	11 mai 2026	

2.2.2. Organismes de la filière

Des organismes impliqués dans la filière laitière wallonne ont également été contactés afin de récolter leurs avis. Au sein de chaque structure, une personne a été identifiée comme la plus à même de témoigner au sujet du secteur laitier, et un entretien a été organisé. Sept organismes ont été contactés, quatre ont répondu favorablement et ont participé à un entretien orienté sur l'allaitement des veaux laitiers au pis. L'UNAB, l'AWE et les personnes en charge des vaches laitières du CRA-W n'avaient pas d'avis institutionnels à donner à propos de cette pratique, ou n'ont pas donné suite.

Le Tableau 3 reprend la liste des différents organismes rencontrés, ainsi qu'une brève description de ceux-ci, la date à laquelle l'échange a eu lieu, le nom de la personne interrogée, et son rôle au sein de la structure.

Tableau 3 : Liste des différents organismes, des personnes rencontrées au sein de ceux-ci et date de l'échange

Collège des producteurs 21 avril 2026	Structure encadrante au service des filières agricoles et horticoles wallonnes, faisant le lien et facilitant les échanges entre les différents acteurs de la chaîne alimentaire (producteurs, transformateurs, distributeurs et institutions). De plus, cet organisme structure les filières agricoles wallonnes en favorisant la création de valeur pour les producteurs (e.a. produits labellisés). Finalement, le Collège des Producteurs informe les professionnels quant aux réalités agricoles et horticoles wallonnes, notamment via sa Cellule d'Information Agricole (Celagri). Personne rencontrée : chargée de mission du secteur Bovins Laitiers. Elle relaye les avis des producteurs et organise des échanges entre différents acteurs de la filière. Elle souhaite faciliter le transfert d'informations et créer des filières rentables. Elle structure des filières, en accompagnant les éleveurs et en les orientant selon leurs requêtes.
Comité du Lait (CdL) 22 avril 2026	Organisme interprofessionnel (tant pour les producteurs que pour les acheteurs de lait) pour le secteur laitier wallon. Le CdL analyse la qualité et la composition du lait cru fourni par toutes les exploitations laitières situées en Wallonie. Cet organisme a également développé d'autres activités, telles que le développement de cahiers des charges privés, des visites d'exploitations, des testages et audits de traite, des conseils en bâtiments, ... Personne rencontrée : responsable du service technique (CdL Tech). Il réalise régulièrement des audits de traite. Il se rend également en fermes afin de détecter la cause d'un lait non conforme, de tester les machines à traire et les tanks, ...
Fédération Wallonne de l'Agriculture (FWA) 27 avril 2026	Organisme au service des agriculteurs wallons et de leur défense syndicale. La FWA représente ses membres et porte leur avis auprès d'organes de consultation. Elle organise régulièrement des réunions avec les agriculteurs membres, regroupés en commissions, afin de présenter des sujets et d'en discuter pour récolter les avis à défendre. La FWA représente et défend les producteurs, forme les jeunes agriculteurs qui souhaiteraient s'installer et informe via son journal La Voix des Champs. Personne rencontrée : conseillère en productions animales. Elle travaille sur différentes thématiques (telles que le bien-être animal, l'aspect sanitaire, ...) et sur toutes les espèces rencontrées en systèmes agricoles wallons.
Fédération Unie de Groupements d'Éleveurs et d'Agriculteurs (FUGEa) 7 mai 2026	Syndicat agricole, dont le comité d'administration est composé de 12 agriculteurs. Cet organisme est présent principalement en Wallonie, mais est reconnu de manière fédérale. La FUGEa représente ses membres auprès d'autres administrations et soutient des politiques agricoles défendant l'autonomie paysanne et une agriculture durable multifonctionnelle. Elle accorde également de l'importance à la place des jeunes dans l'agriculture. Personne rencontrée : chargé d'animation entre les membres et les employés du syndicat. Il représente le secteur laitier au sein de cette structure.

2.3. Collecte des données

Tout d'abord, des recherches bibliographiques ont été effectuées afin de se familiariser avec les pratiques liées à l'allaitement des veaux au pis des vaches en élevage laitier. Les littératures grises et scientifiques ont été parcourues, sourcées tant en Wallonie qu'à l'extérieur de la Belgique, et ceci afin de préparer les différents entretiens. Des thématiques d'allaitement des veaux par les vaches, mais aussi de gestion des veaux en filière conventionnelle, de besoins des veaux et de risques sanitaires qu'ils encourent, ont été largement parcourues.

L'approche de terrain réalisée pour ce Travail de Fin d'Etudes s'apparente à la démarche méthodologique de la « traque aux innovations ». Cette approche, décrite par Salembier et al. (2021), vise à « repérer, étudier et valoriser des innovations techniques, de produit ou organisationnelles, développées par des agriculteurs seuls ou avec d'autres acteurs des territoires ». La traque aux innovations s'appuie sur l'hypothèse que les agriculteurs réalisent des pratiques inconnues, ayant de l'intérêt pour les personnes qui

souhaitent les étudier. Les démarches de traques se décomposent en 5 étapes. Ces étapes s'avérant être celles suivies lors de cette étude, le parallèle est illustré en Figure 8.



Figure 8 : Méthodologie de ce Travail de Fin d'Etudes, mise en perspective des étapes de la traque aux innovations (Salembier et al., n.d.).

2.3.1. Exploitations laitières

Un guide d'entretien (Annexe 1) a été élaboré à l'aide de recherches préalablement réalisées, mais également sur base des conseils de différents scientifiques œuvrant au CRA-W (Rondeau et al., 2023). Ceci a permis d'aborder une variété d'aspects relatifs à la pratique. Ce guide d'entretien a été complété au fur et à mesure des recherches, et a été amélioré au cours des entretiens. Il contenait les différents thèmes principaux qui se voulaient être abordés, et a permis d'aborder les discussions plus sereinement, avec un fil conducteur. Il était composé de plusieurs parties décrites ci-après. Sur le guide d'entretien figuraient également des relances. Ce sont des aides afin d'engager la discussion sur un point précis, ou afin de motiver la personne enquêtée à témoigner sur un détail non encore abordé précédemment. Ces relances traduisent également la compréhension et les interrogations de l'enquêtrice (Revillard, 2008).

- ✎ *Introduction.* But de la visite et objectifs du mémoire expliqués.
- ✎ *Profil de l'exploitation.* Comprendre le contexte et le passé de la ferme, et recueillir diverses informations n'impliquant pas directement les veaux (telles que la race et le nombre de vaches, les différentes productions de la ferme, ...) mais utiles pour une vue d'ensemble.
- ✎ *Focus veaux.* Parcourir les thèmes relatifs à la gestion des veaux et à l'itinéraire suivi par les jeunes bovins nés sur l'exploitation.
- ✎ *Point de vue / ressenti de l'éleveur.* Perception de l'éleveur : impact sur sa gestion du temps et sur la dynamique du troupeau, avantages et inconvénients de la pratique.

☞ *Mots de la fin.* Avant la clôture de l'entretien, divers points furent abordés ; l'autorisation d'utiliser le contenu de l'entretien pour l'étude, ou connaissance par la personne rencontrée d'autres éleveurs dont les veaux têtent au pis des vaches.

Parallèlement à la confection du guide d'entretien, les éleveurs et éleveuses furent contactés par mail, afin d'expliquer brièvement le Travail de Fin d'Etudes, de demander s'ils acceptaient d'y participer, et d'organiser une rencontre.

Tous les entretiens avec les éleveurs se sont déroulés en présentiel, sur le lieu de l'exploitation. Les discussions eurent lieu la plupart du temps autour d'un bureau, et étaient suivies d'une visite de la ferme, ou d'un bref coup d'œil sur les animaux. Pour presque tous les entretiens, une prise de notes fut effectuée, et l'échange fut parfois enregistré avec un téléphone, après avoir demandé l'accord de l'interlocuteur au préalable. Si, après avoir retravaillé le contenu des entretiens, les informations étaient incomplètes, elles furent complétées soit par mail, soit par téléphone. Les entretiens ont duré en général une heure à une heure et demie. Toutes les modalités d'entretien sont détaillées pour chaque personne rencontrée dans le Tableau 4.

Les entretiens furent semi-directifs, c'est-à-dire qu'ils s'appuyaient sur une grille de questions souples (le guide d'entretien) afin de récolter des informations et de rendre compte de la personne enquêtée (Pin, 2023). Le guide servit d'aide-mémoire, mais en aucun cas les parties prenantes de la discussion ne se sont limitées à ce qui y était inscrit. Il était justement préférable que la personne interrogée s'exprime librement, et une fois le récit terminé, les échanges de questions, remarques et réponses pouvaient commencer.

Les photos prises lors des différentes visites figurent en Annexe 3.

Tableau 4 : Modalités d'entretien pour chaque personne rencontrée.

Nom	Modalités d'entretien	Durée approximative	Eléments contextuels
Ferme de la Source	Présentiel Enregistrement vocal Notes manuscrites	1h40	Visite suivie d'entretien dans la cuisine, éleveur seul. Photos
Ferme du Pont	Présentiel Enregistrement vocal	1h30	Entretien dans les étables. Second éleveur a rejoint en cours. Photos
Ferme Gourmande	Présentiel Enregistrement vocal Notes manuscrites Complément téléphonique	1h40 + 30 minutes	Entretien dans le bureau en compagnie de l'éleveur et de Caroline. Visite d'étable et dîner.
Ferme Coquette	Présentiel Enregistrement vocal Notes manuscrites	1h00	Entretien dans la salle de réception suivi d'une visite d'étable. Photos.
Ferme du Pin	Présentiel Enregistrement vocal Notes manuscrites	1h40	Entretien dans la cuisine suivi d'une visite d'étable. Photos.
Ferme Babe	Présentiel Enregistrement vocal Notes manuscrites	1h10	Entretien dans le bureau, suivi d'une visite d'étable. Photos.
Ferme du Lapin	Présentiel Enregistrement vocal Notes manuscrites	1h00	Entretien dans la cuisine, en présence de la compagne de l'éleveur.
Ferme au Champ	Présentiel Notes manuscrites	1h30	Dîner simultanément à l'entretien, en compagnie des deux éleveurs. Photos et visite de pré.
Collège des Producteurs	Présentiel Enregistrement vocal Notes manuscrites	50 minutes	Entretien en salle de réunion.
CdL	Appel téléphonique Notes manuscrites	10 minutes	L'interlocuteur était en déplacement en ferme.
FWA	Présentiel Enregistrement vocal Notes manuscrites	1h20	Entretien en salle de réunion.
FUGEA	Présentiel Notes manuscrites	40 minutes	Entretien en salle de réunion.

2.3.2. Organismes de la filière

Une fois que la plupart des entretiens avec les exploitations furent réalisés, les entretiens avec les différentes structures précédemment citées eurent lieu. Les diverses personnes ont été contactées par mail afin d'expliquer le mémoire et de solliciter leur avis. Si la personne acceptait l'échange, un rendez-vous était fixé afin que la rencontre ait lieu dans les locaux de l'organisme. Pour un seul organisme, l'échange s'est déroulé exclusivement par appel téléphonique. De nouveau, il arrivait que l'échange soit enregistré par téléphone portable avec l'accord de la personne rencontrée. Pour chaque entretien, une prise de notes fut réalisée.

Ces entretiens étaient également semi-directifs, bien que plus flexibles que ceux menés dans les exploitations. Ils commençaient avec la présentation de l'organisme et la place de l'interlocuteur au sein de celui-ci. Ensuite, le cadre du mémoire et le travail réalisé jusqu'alors lui étaient présentés. Cette mise en contexte servait de point de départ à la discussion et permettait à l'expert de réagir sur base de cas concrets si nécessaire.

Finalement, une discussion à propos de l'allaitement des veaux au pis en élevage laitier était engagée. Un guide d'entretien avait également été préparé en amont de l'entretien (Annexe 2), mais celui-ci était volontairement moins précis et orienté que celui présenté en Annexe 1. Il a surtout permis d'alimenter la discussion sur des aspects plus précis et déjà discutés avec les éleveurs lors des entretiens en fermes. Les entretiens ont duré aux alentours d'une heure, excepté celui par téléphone, qui a duré environ dix minutes.

2.4. Traitement des données et analyse des résultats

Les données ont été traitées selon une approche thématique. Les enregistrements des divers entretiens, s'il y en avait, ont d'abord fait l'objet d'une transcription intégrale, à l'aide de Word. Ensuite, ces retranscriptions et les notes prises lors des entrevues ont été codées afin de créer pour chaque ferme/organisme un document synthétique (IMT, 2022). Pour les exploitations, ces documents synthétiques suivaient tous la même trame, similaire à celle du guide d'entretien (Annexe 1). Pour la partie « Focus veaux », différents thèmes se sont distingués (tels que Sevrage, Santé des veaux / des vaches, Relations veaux – humains, ...) ainsi que pour la partie « Point de vue / ressenti de l'éleveur » (Canal pour s'informer, Retours de la part de l'entourage, ...). Les documents synthétiques issus d'entretiens avec les organismes de la filière laitière wallonne n'étaient pas tous similaires, puisque chaque organisme a la charge de différentes facettes de la filière. Ils reprenaient les différents thèmes abordés sous forme de listes détaillées.

2.5. Structure des résultats

Les résultats s'articulent selon deux approches. Premièrement, les pratiques spécifiques d'élevage des veaux au pis sont décrites individuellement pour chaque ferme. Ainsi, des schémas propres à chaque ferme ont été réalisés. Le premier met en évidence le profil de la ferme, avec entre autres les productions, ce qui est acheté pour les vaches, les surfaces agricoles, le nombre et la race des vaches traites, le nombre de vaches nourrices s'il y en a, la méthode de gestion des veaux, ainsi que les principaux avantages et inconvénients majeurs perçus par l'éleveur concernant l'allaitement au pis. Un second schéma correspond à une ligne du temps de la ferme, afin de comprendre son contexte temporel. Les encadrés roses contiennent les grandes étapes par lesquelles les éleveurs et leurs exploitations sont passés. Les encadrés verts contiennent

les situations actuelles, et les encadrés bleus traduisent des perspectives d'ajouts ou d'amélioration que les éleveurs aimeraient réaliser au sein de leur ferme. Finalement, les derniers schémas représentent la gestion des veaux des éleveurs. Des éléments tels que la période de vêlage, le sevrage, l'insémination, le départ pour l'abattoir, les périodes en bâtiments ou en prairies, etc. y figurent. Afin de permettre une bonne compréhension, la liste des symboles utilisés figure en début de document.

Deuxièmement, les avantages et inconvénients perçus par les éleveurs ont tous été repris dans un tableau dégressif. Ils ont été classés selon le nombre d'éleveurs ayant soulevé ce point, et selon l'importance que ces derniers apportent aux aspects mentionnés.

Dernièrement, tant pour les fermes que pour les organismes, les données relatives à la perception de la pratique ont été comparées et répertoriées, afin de souligner entre autres les points de convergence et de divergence entre les différentes exploitations et structures. Pour commencer, les thèmes ont été extraits des divers documents synthétiques (Mao, 2025), et classés selon 4 piliers : performances zootechniques, comportementales et sanitaires, viabilité humaine et organisation du travail, gestion technico-économique du troupeau et de la production, enjeux de filière et insertion sociétale. Ensuite, ces thèmes ont été mis en parallèle avec les documents synthétiques, en gardant un code couleur pour chaque personne et organisme. A partir de ce document d'analyse, la partie transversale du mémoire a finalement été rédigée. Les répétitions ont été évitées et les verbatims insérés. Un verbatim est une reproduction intégrale des propos prononcés par l'interviewé (Larousse É., 2026). Ils sont placés entre guillemets et sont précédés ou suivis du nom de la personne ayant tenu ces propos. Une carte mentale a été réalisée afin d'illustrer cette partie transversale, ainsi que les liens entre les différents thèmes.

3. Résultats

3.1. Caractérisation des systèmes d'allaitement au pis rencontrés

Voici une description des huit exploitations laitières rencontrées dans le cadre de ce mémoire. L'ordre dans lequel elles sont présentées correspond à leur degré d'intensité de la pratique : des fermes où l'élevage des veaux au pis est systématique à celles où c'est occasionnel. Les frises chronologiques du contexte des exploitations sont reprises en Annexe 4.

3.1.1. Ferme du Pont

Après être passée par quelques vaches nourrices, puis une proportion grandissante de veaux sous leur mère, la Ferme du Pont compte aujourd'hui 60 vaches en lactation, toutes accompagnées de leur veau. Cette ferme, qui valorise au maximum l'herbe disponible, transforme tout le lait en beurre et fromages, et livre à la laiterie le lait écrémé restant après la transformation (Figure 10). Dix à 15 génisses par an sont issues d'inséminations artificielles en doses sexées et participent au renouvellement du troupeau. Dix vaches réformées, ainsi que les 45 à 50 veaux restants, sont abattus et vendus en boucherie. Ces jeunes bovins sont abattus avant l'âge de 8 mois et à un poids carcasse d'environ 200 kg. Ils produisent ainsi de la viande de veau rosée.

La Ferme du Pont a obtenu le label Nature et Progrès en 2018 (certification garantissant des pratiques agricoles biologiques, locales et respectueuses des cycles naturels et de l'environnement) et a bénéficié du soutien de la fondation Baillet Latour en 2023 (organisme belge qui finance des projets innovants en matière de recherche scientifique, de biodiversité et de transition rurale durable).

Les génisses sont inséminées avec des doses sexées Montbéliard, et les multipares sont inséminées en non-sexées Blanc Bleu Belge. S'il arrive qu'une vache ne soit pas fécondée, elle passe l'année avec d'autres vaches vides et un taureau Angus, entretient les réserves naturelles et vèle l'année suivante. Les vaches de l'année les moins adaptées pour la traite (mammites, peu charnues) rejoignent ce troupeau, accompagnées de leur veau.

A leur naissance et pendant 6 à 10 jours, les veaux restent avec leur mère toute la journée, dans une stabulation avec d'autres vaches fraîchement vèlées (Figure 11). Ensuite seulement, le couple mère-veau rejoint le troupeau des vaches traites.

Les vaches sont traites le matin, et une fois la traite terminée, les veaux sont insérés dans le troupeau pour la journée (Figure 9). Au soir, tous sont appelés à l'intérieur ; les veaux sont séparés et rejoignent leur stabulation pour la nuit. Les vaches retournent ensuite en prairie. Cette séparation est faite de manière à ce que les pis soient bien remplis pour la traite, et que les veaux n'aient pas accès à de trop grandes quantités de lait en une fois.

Les veaux sont conduits de cette manière jusqu'à l'âge de six mois, âge du sevrage. Ensuite, les mâles et génisses excédentaires finissent leur engraissement à l'intérieur,

tandis que les génisses de renouvellement continuent de pâturer jusqu'à l'automne, et vèlent à deux ans.

La principale motivation des éleveurs de la Ferme du Pont quant à la conduite de leurs veaux est l'impact que cette méthode a sur la journée de travail. Faire téter les veaux la journée leur permet de commencer la traite du matin moins tôt. Ils peuvent aussi déléguer la séparation du soir à quelqu'un de moins expérimenté, puisque la séparation est moins compliquée que la traite. Par ailleurs, ce système leur demande moins d'investissements et limite l'impact environnemental de leur cheptel (achat de poudre de lait, élevage à l'herbe, ...). Les veaux montrent de bonnes croissances et semblent plus épanouis.

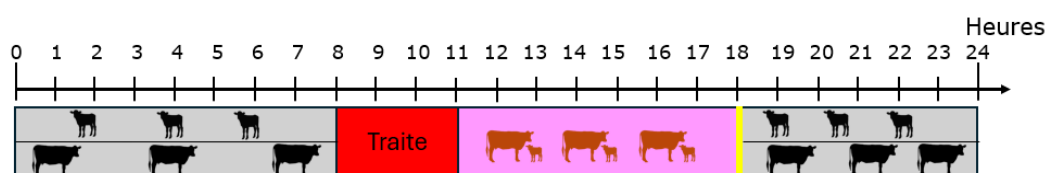


Figure 9 : Gestion quotidienne des vaches et veaux de la Ferme du Pont

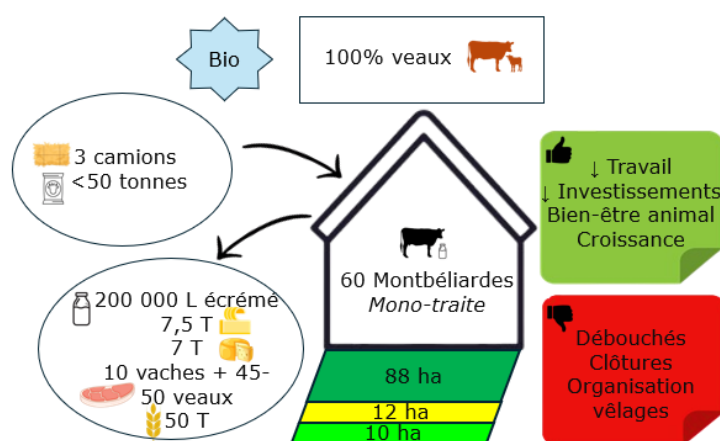


Figure 10 : Schéma de synthèse de la Ferme du Pont

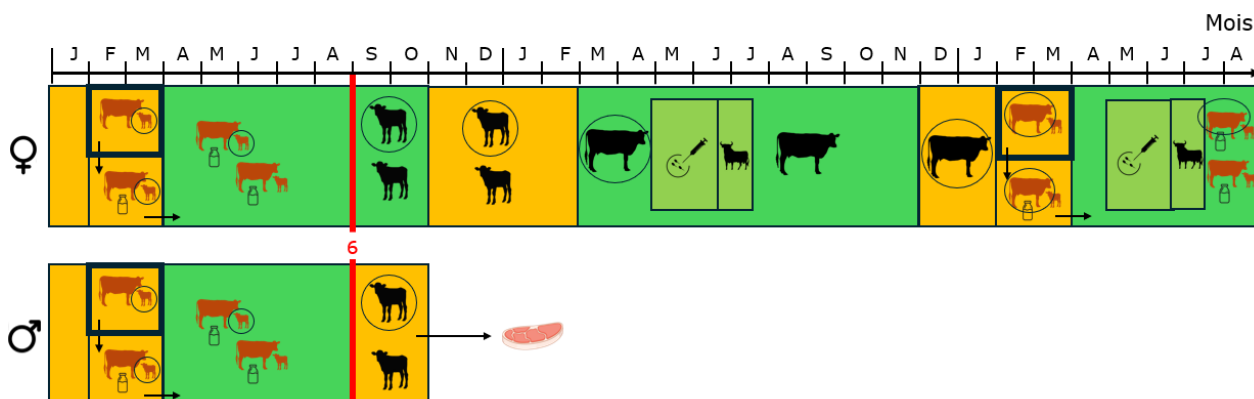


Figure 11 : Gestion des veaux de la Ferme du Pont

3.1.2. Ferme Babe

Le troupeau de la Ferme Babe est composé de vaches à ½ Fleckvieh, ¼ Holstein et ¼ Montbéliard. Tout le lait produit par les 15 vaches en lactation est transformé en fromage (Figure 12). Dix cochons sont nourris avec le lactosérum issu de la transformation. Jusqu'en 2025, un taureau du même croisement avait la charge de la reproduction. Depuis cette année, les vaches sont inséminées en Fleckvieh.

Les 15 veaux nés chaque année sur la ferme sont élevés au pis des vaches. Dans un premier temps, ils sont tous avec leur mère, toute la journée, et les 15 vaches passent en salle de traite. Ensuite, les veaux sont écartés au fur et à mesure du troupeau, et adoptés à 2 ou 3 par une vache nourrice. Le nombre de veaux et le moment auquel ces veaux intègrent le troupeau de nourrices dépend de la quantité de lait trait par jour. Etant donné que l'éleveuse est seule pour la transformation, elle est limitée à 120 L de lait par jour. Au début de la lactation, tous les veaux sont laissés avec leur mère afin de prélever le surplus. Au plus les vaches avancent dans leur lactation, des vaches sont séparées de leur veau afin de maintenir ces 120 L de lait trait. L'âge du sevrage est également adapté en fonction de la production laitière. Lorsque les veaux sont sevrés, les vaches nourrices repassent à la salle de traite ou sont tarées, selon le besoin de lait.

Au dire de l'éleveuse, plus le passage des mères aux vaches nourrices arrive tôt dans la vie du veau, au moins les veaux tèteront correctement. Ils auront tendance à se sevrer et la vache à se tarir. Pour éviter cela, l'éleveuse s'est adaptée au fur et à mesure des années. Soit elle accorde plus d'attention à l'adoption, et attache la vache si nécessaire, soit elle fait adopter ses veaux plus tard, à savoir vers 4 mois plutôt que 2.

Les génisses sont toutes gardées jusqu'à être pleines, elles sont inséminées pour vêler à 22-24 mois. Ensuite, certaines sont gardées ou vendues en fonction du nombre de vaches pleines. Les autres sont vendues à destination d'élevages laitiers. Uniquement les vaches réformées sont vendues au marchand.

Les veaux mâles suivent différents itinéraires. Certains sont amenés à l'abattoir vers 8 mois, et vendus en colis sur la ferme. Ainsi 3 à 5 veaux par an ne sont pas sevrés (Figure 13). Les autres sont soit castrés et engraisés pour en retirer de la viande de bœuf, soit vendus en filière d'engraissement bio (Farm For Good, En direct de mon élevage, ...).

Les vaches nourrices sont les vaches qui ont mauvais caractère à la traite et passent beaucoup de temps à s'occuper des veaux. Les adoptions sont réalisées dans une autre

étable que celle où il y a les logettes, pour que les vaches traites ne s'en préoccupent plus. La nourrice et les 2 ou 3 veaux qui lui sont présentés restent pendant trois jours dans une loge. Si l'adoption se passe bien, ils passent encore quelques jours en paddock sécurisé, et rejoignent ensuite le troupeau de nourrices.

Il est impensable pour l'éleveuse d'élever des vaches en séparant leurs veaux en cases individuelles. Elle attache beaucoup d'importance au bien-être de tout son troupeau. Faire téter ses veaux lui permet également de moduler la production des vaches afin d'avoir une quantité fixe de lait trait. De plus, l'élevage de ses veaux ne lui demande pas beaucoup de temps, hormis la gestion des adoptions. Finalement, les veaux reçoivent très peu de traitements vétérinaires, et sont habitués très tôt au pâturage, leur rumen étant fonctionnel à un âge précoce.

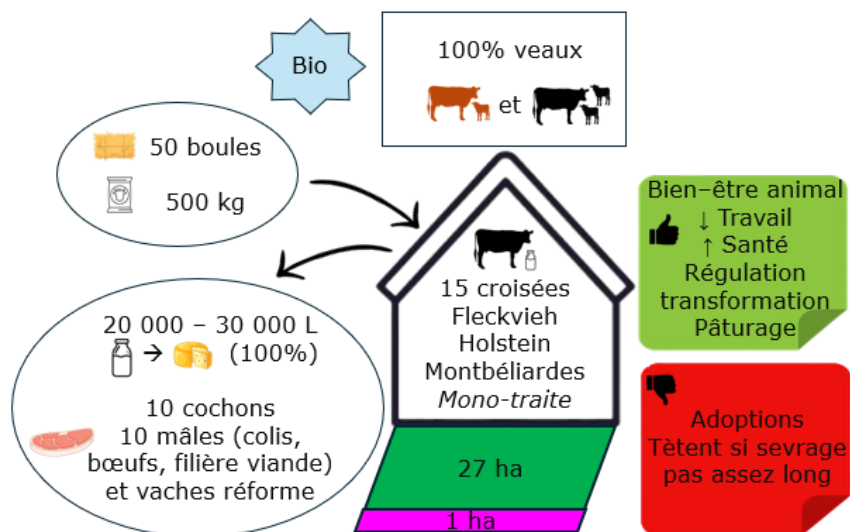


Figure 12 : Schéma de synthèse de la Ferme Babe

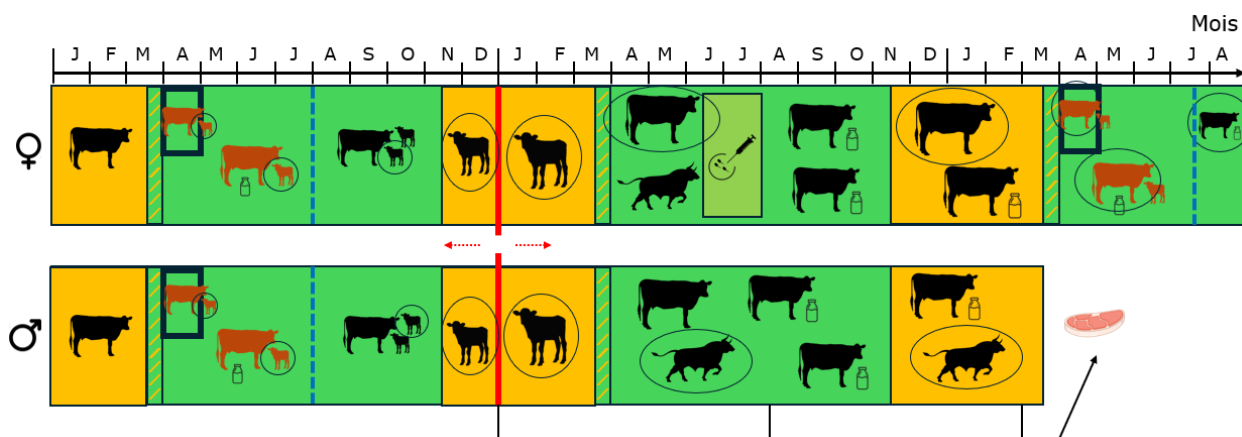


Figure 13 : Gestion des veaux de la Ferme Babe

3.1.3. Ferme Coquette

Les Jersiaises de la Ferme Coquette ont été traitées pendant deux ans. Le lait était livré à un fromager, et une partie était également valorisée en glace (Figure 14). Un quart des veaux étaient des génisses servant au renouvellement et étaient issues d'inséminations artificielles en doses Jersiaises sexées. Les autres vaches étaient saillies par un taureau Angus, et les veaux étaient valorisés en viande (aux alentours de 100kg carcasse au sevrage). L'activité laitière a cessé pour plusieurs raisons. Les terrains accessibles aux vaches en production n'étaient pas très proches de l'étable ; les vaches n'entretenaient pas complètement le verger, et elles avaient beaucoup de mal à lâcher le lait pendant la traite, ce qui était pénible. Aujourd'hui, l'éleveur croise ses Jersiaises en Angus pour arriver par croisement d'absorption à un troupeau totalement allaitant.

La première année, 15 vaches avaient chacune leur veau. Ils étaient séparés tous les soirs, uniquement par une barrière les premiers jours. Plus tard, les veaux allaient dans une loge qui leur était destinée pour la nuit, et réintégraient le troupeau après la traite. Tous les veaux étaient sevrés au moment de tarir les vaches (Figure 15). Les génisses étaient inséminées pour vêler à 22 mois, tandis que les autres veaux passaient trois semaines à l'intérieur avant d'aller à l'abattoir.

La seconde année, les 30 vaches étaient dans un premier temps toutes traitées, accompagnées de leurs veaux. Mais la traite se passait de pire en pire parce que les vaches retenaient leur lait. 20 d'entre elles sont alors passées en traite sans leur veau, et 10 ont été désignées nourrices. Les veaux ont été sevrés vers l'âge de 4 à 5 mois, et les nourrices sont repassées à la traite. Les veaux élevés pour la viande n'ont pas tous été abattus en même temps mais à des âges différents. Les génisses ont également été inséminées afin de vêler à 22 mois.

Les vaches nourrices étaient les plus compliquées à traire. C'étaient des vaches trop maternelles qui ne lâchaient pas leur lait, qui avaient de trop petits trayons ou dont trois seulement étaient fonctionnels. Pour faire adopter les veaux, l'éleveur a mis les 30 veaux et les 10 vaches ensemble, et a observé si tout allait bien. Une vache n'acceptait pas de se laisser téter ; elle a donc été liée aux cornadis le temps de vider une fois le pis. Ensuite, tout s'est bien passé : les veaux avaient assez de lait pour soutenir leur croissance.

L'éleveur ne pouvait imaginer traire des vaches autrement qu'en laissant les veaux téter au pis. Il ne voulait pas de veaux élevés de manière similaire à la filière classique, en igloos individuels et avec de grandes quantités d'antibiotiques administrés. Sa manière

de procéder lui a permis de travailler en mono-traite sans pour autant perdre du lait sur la lactation et sans risques sanitaires pour les vaches. Finalement, faire têter ses génisses lui permet de les faire vêler à deux ans.

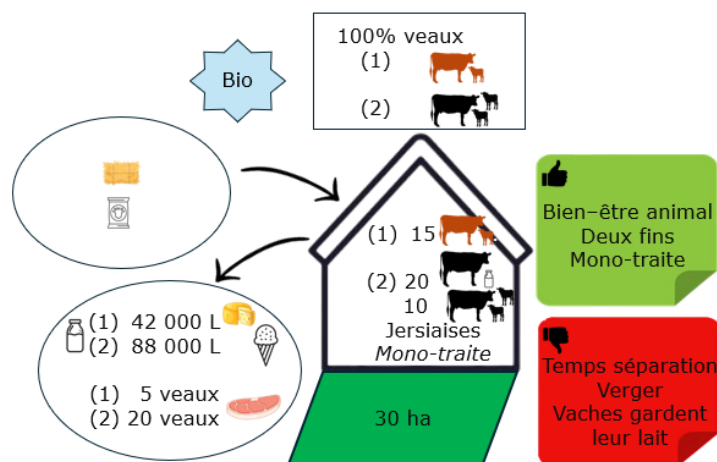


Figure 14 : Schéma de synthèse de la Ferme Coquette

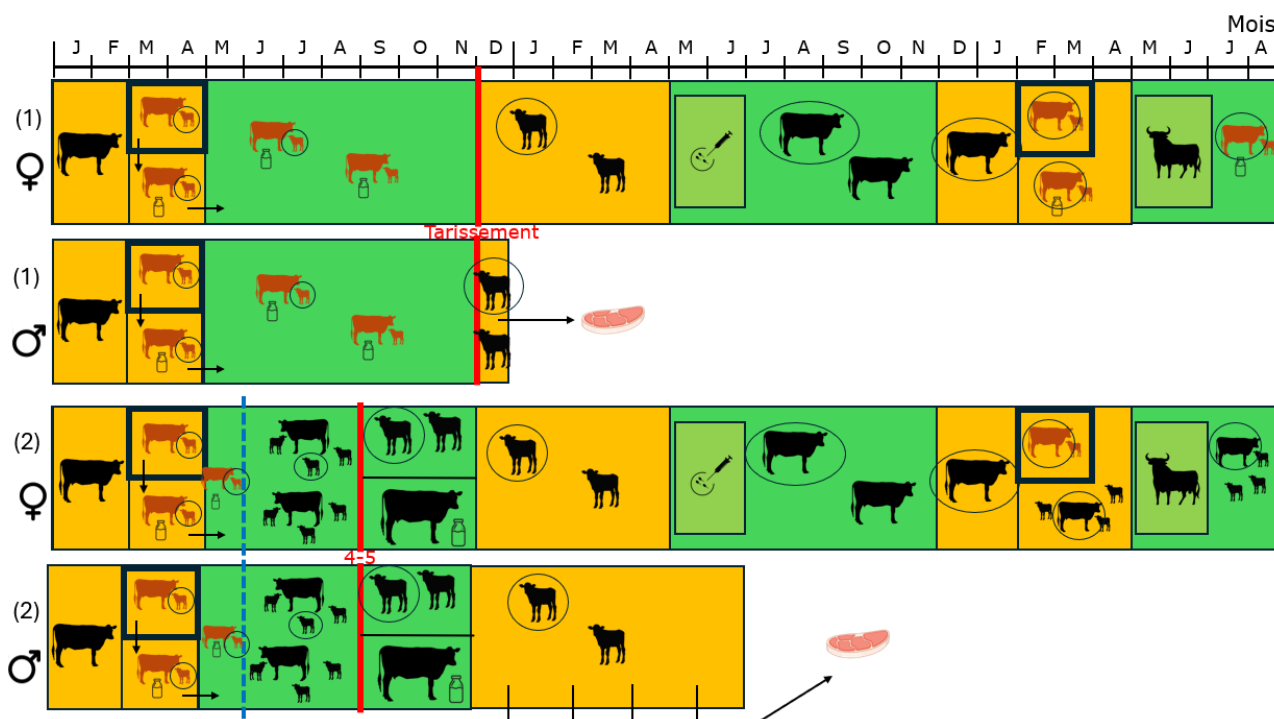


Figure 15 : Gestion des veaux de la Ferme Coquette

3.1.4. Ferme Gourmande

Initialement, le troupeau de la Ferme Gourmande n'était constitué que de Limousines en vue de la vente de viande. Ensuite, quelques Simmental ont été ajoutées afin de fournir plus de lait aux veaux, ceux-ci étant valorisés en "veaux gourmands". L'éleveur utilise cet adjectif car après avoir tété sa mère, le jeune limousin sait qu'une autre

rasade de lait l'attend sous une Simmental. Aujourd'hui, la part de Simmental dans le troupeau a augmenté au détriment des Limousines, et l'éleveur livre du lait à la laiterie depuis 2023 (Figure 16). Il vend également 10 à 15 veaux en vente de colis en direct, ou à des boucheries et restaurants. Les veaux qui correspondent plus à la filière classique partent à deux semaines au marchand.

C'est la seule exploitation de l'étude qui ne fait pas de vêlages groupés (Figure 17). Mais l'idéal pour les veaux élevés pour la viande, issus de croisements industriels, c'est qu'ils naissent au début de l'été. De cette façon, ils sont élevés sous leur mère jusqu'au mois de novembre, et sont finis à l'étable. Cette finition se fait avec du lait de la traite une fois par jour, de la farine et de l'ensilage. Ces veaux ne sont pas sevrés, et sont amenés à l'abattoir aux alentours de 7 mois, à un poids carcasse d'environ 200 kg. Après être séparée de son veau, la vache peut continuer à être traite pendant environ 2,5 à 3 mois, puisque même au moment où le veau prélevait tout le lait, elle passait à la traite afin de contrôler son état général.

Certains veaux, les broutards, sont abattus plus tard. Ce sont des veaux qui ont été élevés sous vaches nourrices, et qui n'ont pas eu une croissance optimale de façon à être finis à 6 ou 7 mois. Ils sont vendus plus âgés en viande de bœuf.

Les génisses de renouvellement, quant à elles, se font adopter à trois par une nourrice. Elles restent avec leur mère quelques jours en attendant l'occasion de se faire adopter. Elles sont séparées du troupeau des vaches vers 8 à 9 mois, après avoir eu un sevrage doux, accordé avec la production laitière de la vache. Elles seront inséminées artificiellement de manière à vêler vers deux ans et demi. Les nourrices ne passent pas à la traite après le sevrage, étant bien avancées dans leur lactation.

Les vaches nourrices sont choisies en fonction de leur caractère maternel : cela demande donc de bien connaître son troupeau. En général, les primipares ne sont pas très adeptes de la traite, en revanche elles s'occupent très bien des veaux. Certaines vaches nourrices sont également les vaches "*fatiguées*", qui n'ont plus que trois quartiers ou qui font des mammites à répétition.

La qualité de la viande et la bonne croissance des veaux sont les principales motivations de l'éleveur à faire téter ses veaux. Le sevrage en douceur ainsi que le peu de temps que requiert ce système d'élevage en font également partie. De plus, les veaux permettent de valoriser le lait qui aurait été perdu du fait de la mono-traite. Finalement, l'éleveur trouve que ses génisses sont bien plus calmes au pâturage, comparées avec des génisses allaitées manuellement qui découvrent le pâturage à un âge avancé. Selon

lui, « *c'est un stress énorme de lâcher des génisses élevées à l'intérieur* ». En revanche, à cause des antécédents de paratuberculose de l'exploitation, l'éleveur doit prêter attention aux nourrices qu'il sélectionne, afin que cette maladie ne se transmette pas aux génisses qu'il élève. L'éleveur estime que laisser téter les veaux est une bonne pratique financière si le lait est payé peu cher à la laiterie, mais que la rentabilité de la pratique est remise en question lorsque le lait est bien payé.

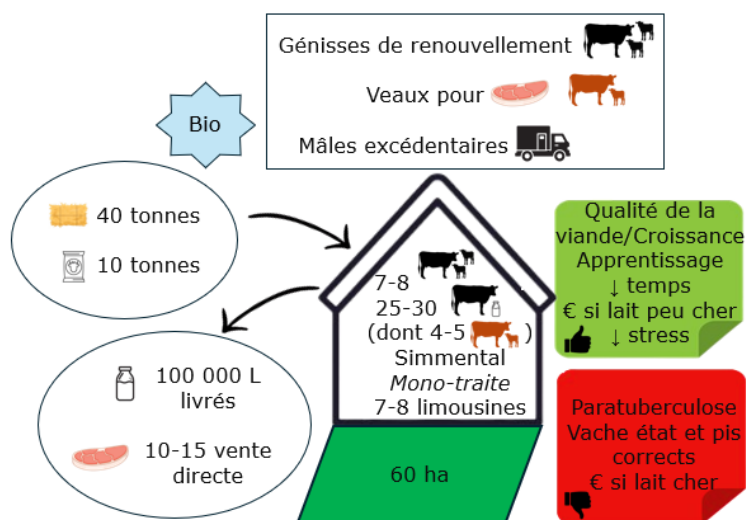


Figure 16 : Schéma de synthèse de la Ferme Gourmande

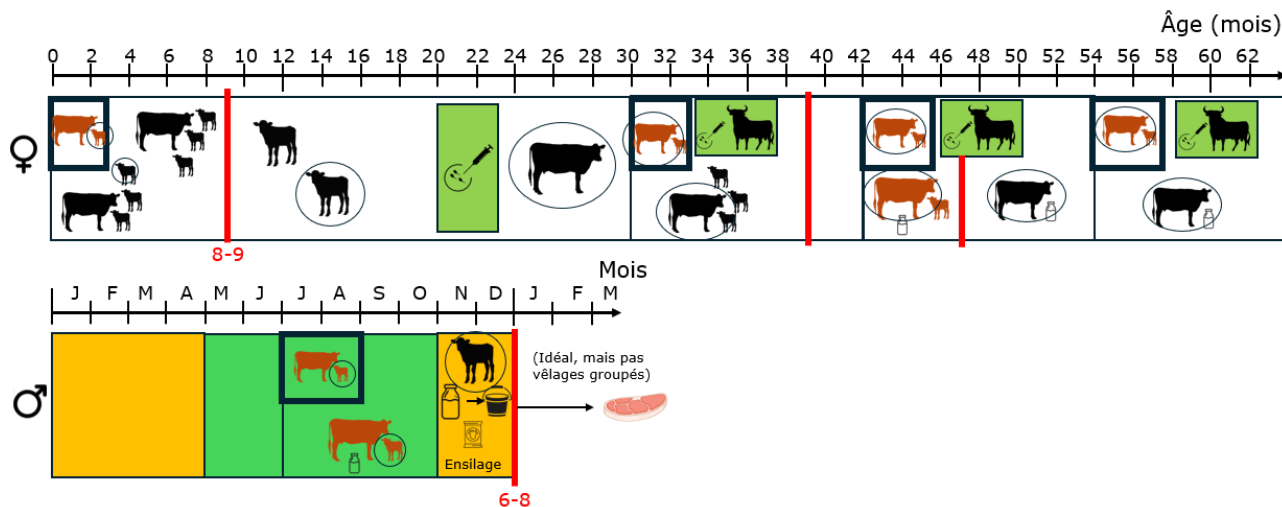


Figure 17 : Gestion des veaux de la Ferme Gourmande

3.1.5. Ferme de la Source

La Ferme de la Source livre le lait qu'il produit à une laiterie, et vend des colis de viande de veau rosée (Figure 18). Le premier veau élevé sous une vache nourrice l'a été il y a 13 ans. Aujourd'hui, l'élevage est composé d'une soixantaine de vaches traites, ainsi que de dix vaches nourrices. Ces nourrices sont choisies selon leur difficulté à les avoir à la traite. Une vache qui produit du lait avec un taux élevé en cellules, qui présente un

tempérament compliqué lors de la traite, dont le pis n'a plus que trois quartiers fonctionnels ou qui a des mauvais aplombs, sera désignée nourrice.

L'élevage est composé d'animaux de race Montbéliarde et Blanc Bleu mixte. Les Montbéliardes sont uniquement inséminées artificiellement, en doses sexées. Quant au Blanc Bleu mixtes, les premières inséminées le sont en Blanc Bleu mixte, et les suivantes en culard. Après la mise en pâture, ces Blanc Bleues ne sont plus inséminées mais mises avec un taureau. Les génisses et les vaches nourrices sont saillies.

Les plus beaux veaux mâles sont vendus au marchand, dans la filière classique. Les mâles moins conformés et les génisses excédentaires sont élevés avec le lait de la traite, distribué sous forme de lait yaourt pendant les premières semaines. Afin d'obtenir un tel aliment, le lait estensemencé. L'éleveur y voit plusieurs avantages. Cette technique lui permet de distribuer l'aliment froid et en une fois sur la journée ; les veaux le digèrent mieux ; le colostrum de vache peut y être ajouté sans pour autant que les veaux risquent des diarrhées. Après quelques semaines, six litres de lait sont distribués deux fois par jour aux veaux. Ceux-ci sont élevés ensemble dans des loges, et sont ensuite vendus en colis à l'âge de 8 mois (Figure 19).

Après le vêlage, les veaux restent au minimum 24 heures avec la mère, celle-ci passe à la traite. Ils sont séparés la nuit pour éviter que la vache ne se couche sur le veau. Les génisses de renouvellement restent plus longtemps avec leur mère - 4 à 5 jours - en attendant l'occasion de réaliser une adoption. Ces génisses sont adoptées par paire par une nourrice, sont sevrées à l'âge de 8 à 10 mois, et vêlent à 24 mois. Après le sevrage, les nourrices ne retournent pas à la traite parce qu'elles sont trop avancées dans leur lactation et ne produisent plus beaucoup de lait.

L'idéal, pour les adoptions, est d'avoir deux vêlages en même temps ; car plus l'adoption a lieu tard dans la vie du veau, plus cela demande de surveillance. Le trio passe 7 à 10 jours dans une loge, avant de rejoindre le troupeau des nourrices. Pour les associer, l'éleveur regroupe deux veaux de même taille. Plus la vache est réticente, plus les veaux qui lui sont proposés sont gros et tenaces. Il veille également à séparer le couple mère-veau originel, pour éviter que la vache n'allait que son propre veau.

Les veaux destinés aux colis ne sont pas élevés sous nourrices pour limiter la taille du troupeau de nourrices. L'éleveur a plusieurs motivations à faire téter ses génisses. En voici les principales. Les veaux montrent de meilleures croissances, en comparaison avec ceux qui sont élevés au lait de la traite. Une fois les adoptions réussies, c'est un gain de temps important, valorisable à d'autres activités. Les veaux pâturent très tôt,

et les codes de troupeaux leur sont enseignés dès le plus jeune âge. Finalement cela contribue au bien-être des animaux, tant pour les veaux qui évoluent au sein d'adultes et en plein air, que pour les vaches qui ont des problèmes de locomotion. La vie de nourrice leur impose moins de déplacements et ne les restreint pas dans les logettes.

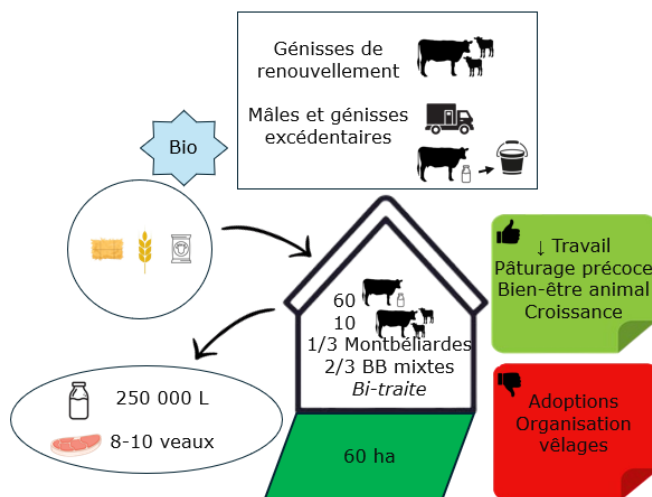


Figure 18 : Schéma de synthèse de la Ferme de la Source

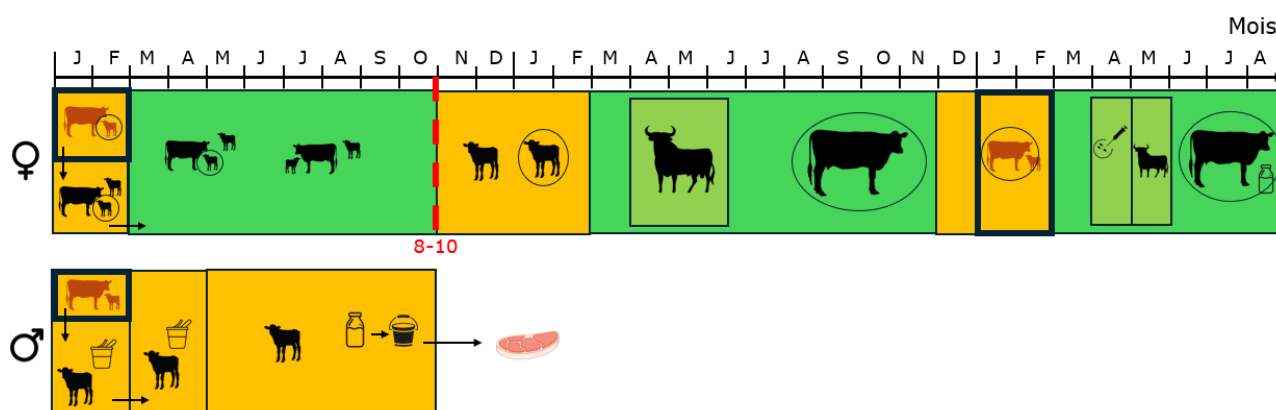


Figure 19 : Gestion des veaux à la Ferme de la Source

3.1.6. Ferme au Champ

Les éleveurs de la Ferme au Champ transforment actuellement tout leur lait en beurre et en fromage. Prochainement, ils pensent commencer à livrer une partie du lait parce que leurs vaches produisent plus et qu'ils éprouvent des difficultés à écouler leurs produits. Ils vendent également des colis de viande de veau et de bœuf (Figure 20). En 2016, plusieurs veaux étaient élevés sous la mère. Seulement trois trayons des vaches étaient vidés par traite, et les veaux étaient ensuite mis avec les vaches. Mais ce système n'était pas concluant, car les vaches retenaient beaucoup leur lait. Jusqu'en 2025, plus aucun veau ne fut complètement élevé au pis par manque de prairies et de

lait trait. Cette année-là, seuls deux veaux abattus à 8 mois furent élevés sous une vache nourrice. En 2026, environ 12 veaux seront élevés sous nourrices.

Les vaches de la Ferme au Champ sont de races à deux fins. Il y a des Fleckvieh, des Blanc Bleu mixtes et des Brunnes Suisses. Les vaches sont d'abord inséminées artificiellement, et vont ensuite avec un taureau de rattrapage. Les génisses sont mises directement avec le taureau. Cette année, 23 vaches sont traites et 5 nourrices ont chacune deux veaux.

Tous les veaux restent deux jours avec les vaches afin de prendre le colostrum. Ensuite, les veaux suivent différents itinéraires d'allaitement en fonction de leur date de naissance et de leur finalité. Les veaux destinés à être vendus (2 par an) en colis de veaux sont élevés sous nourrices jusqu'à l'âge de 8 mois. Certains veaux mâles sont également vendus au marchand, surtout en période de vêlages nombreux.

Un tiers des veaux vont sous des nourrices, les autres sont élevés avec le lait de la traite (Figure 21). Ils sont tous sevrés à 4 mois. Les mâles (4 ou 5 par an sous nourrices) sont castrés et abattus vers 2,5-3 ans pour faire des colis de bœuf. Les génisses de renouvellement sont inséminées afin de vêler entre 2 et 3 ans.

Les vaches nourrices doivent donner assez de lait pour nourrir deux veaux. Ce sont des vaches qui auraient été réformées, parce qu'elles ont des taux de cellules élevés, des mammites, ou seulement trois quartiers fonctionnels. Ce sont également celles qui ont un bon sens maternel. Les adoptions demandent de la surveillance : il faut parfois tenir la vache aux cornadis les premiers jours, durant la tétée des veaux. Les veaux les plus tenaces sont proposés à la vache ; les plus passifs sont nourris au seau. Les éleveurs ne prêtent pas attention à casser le couple mère-veau, parce que même avec deux veaux qui ne sont pas les siens, la vache en favorise un plus que l'autre. Après le sevrage, certaines vaches retournent à la traite, d'autres sont tarées. Cela dépend de la quantité de lait nécessaire à la transformation.

Les éleveurs laissent téter leurs veaux au pis des nourrices pour plusieurs raisons. Ils trouvent cela plus éthique, tant pour les vaches que pour les veaux qui peuvent vivre leur vraie nature. Les veaux apprennent les codes de troupeau auprès des vaches. Une fois les adoptions réussies, le gain de temps est considérable. Maintenant que les vaches produisent plus, c'est quasi une nécessité de laisser du lait au veau pour ne pas en avoir trop à transformer. Une des difficultés dans ce système est qu'ils pourraient faire élever 4 veaux par nourrices par an (2 x 2 veaux pendant 4 mois). Mais comme les vêlages sont groupés, il n'y a pas de veaux à proposer à la vache après les 4 premiers mois.

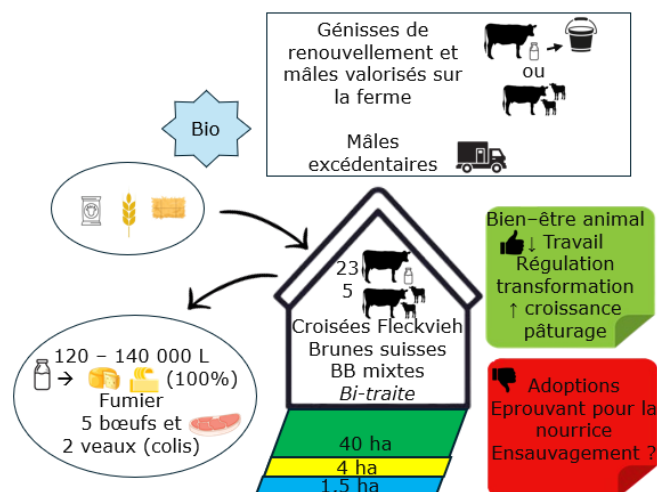


Figure 20 : Schéma de synthèse de la Ferme au Champ

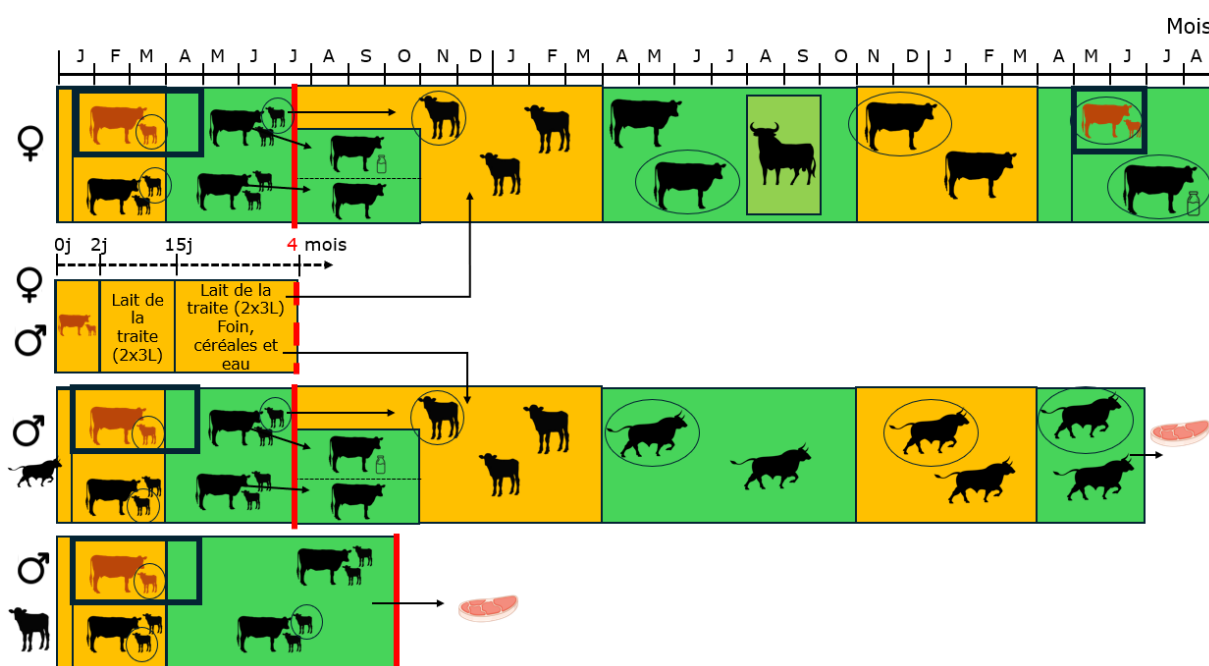


Figure 21 : Gestion de veaux de la Ferme au Champ

3.1.7. Ferme du Lapin

En plus d'une cinquantaine de vaches viandeuses (Limousines x Charolaises), une soixantaine de vaches sont traitées à la Ferme du Lapin. Jusqu'en 2020, ces dernières étaient uniquement des Holstein. Depuis lors, l'éleveur met un taureau Fleckvieh avec ses vaches. Une partie du lait est transformée en beurre (150 kg par semaine) ainsi qu'en fromages, yaourts, desserts, etc. et l'autre partie est livrée à la laiterie (Figure 23). L'éleveur vend ses produits laitiers en grandes surfaces, ainsi qu'à plusieurs marchés hebdomadaires dans le pays.

La plupart des veaux ne sont pas élevés au pis des vaches. Dans les deux premières heures, ils sont retirés du troupeau et soignés avec le lait de la traite. Ensuite, ils vont tous 15 jours en niches à veaux. Les veaux mâles sont vendus au marchand. Les génisses, quant à elles, sont regroupées en loges, et sont sevrées vers 4 à 6 mois. Elles sortent en pâture au printemps et sont mises avec le taureau afin de vêler vers 2 ans et demi (Figure 22).

Depuis que l'éleveur a des veaux croisés Fleckvieh, sur ses 60 vêlages annuels, environ 5 veaux refusent de boire au biberon. Ce sont surtout les veaux dont la naissance était discrète et qui sont restés plusieurs heures avec leur mère. Après quelques repas non pris, ces veaux sont relâchés dans le troupeau. Là, ils retrouvent leur mère dans la plupart des cas. Ces veaux sont ensuite sevrés vers 4 à 6 mois, en fonction de leur état et de la saison. Les mâles sont alors vendus au marchand, et les génisses rejoignent celles qui ont été élevées au lait de la traite.

L'éleveur fait donc téter ses veaux en quelque sorte involontairement. Mais il en retire tout de même certains avantages : les veaux sont en très bonne santé et grossissent plus vite ; l'élevage de ces veaux lui demande peu de temps. Finalement, expliquer cette méthode à ses clients pourrait lui permettre d'améliorer la vision qu'ont ceux-ci de l'élevage laitier.

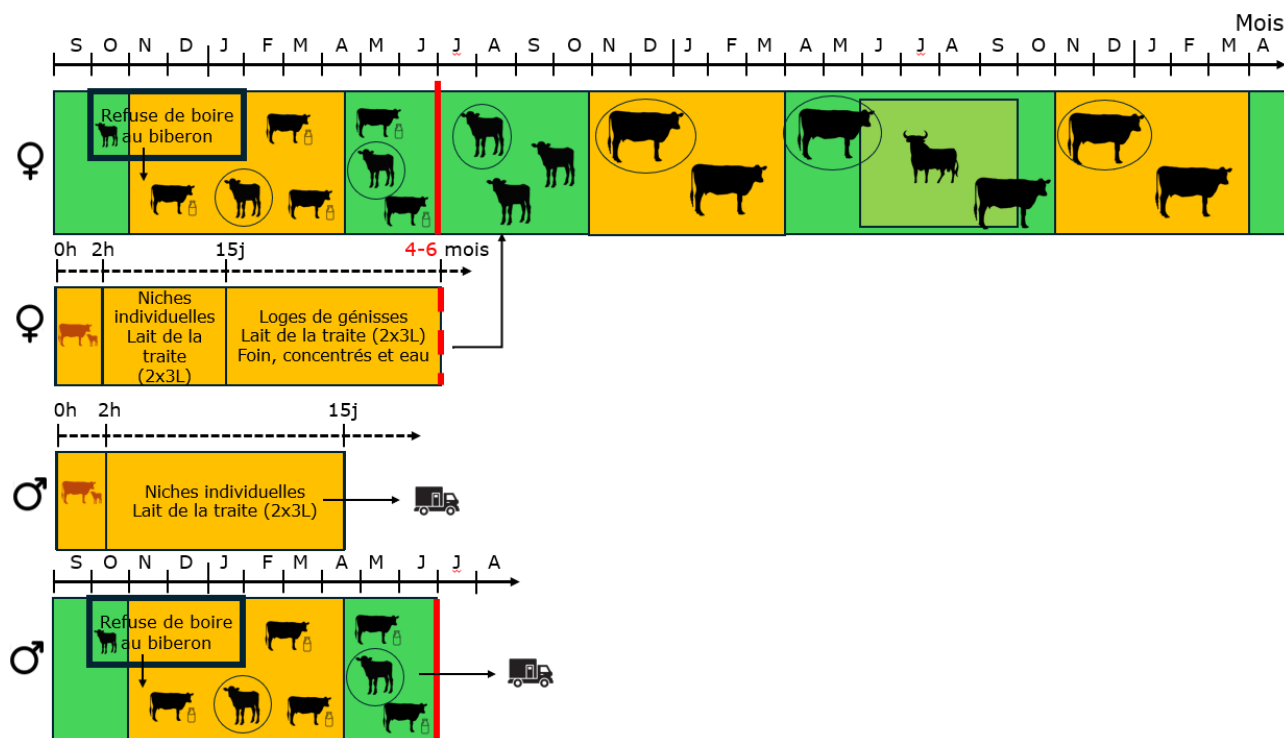


Figure 22 : Gestion des veaux de la Ferme du Lapin

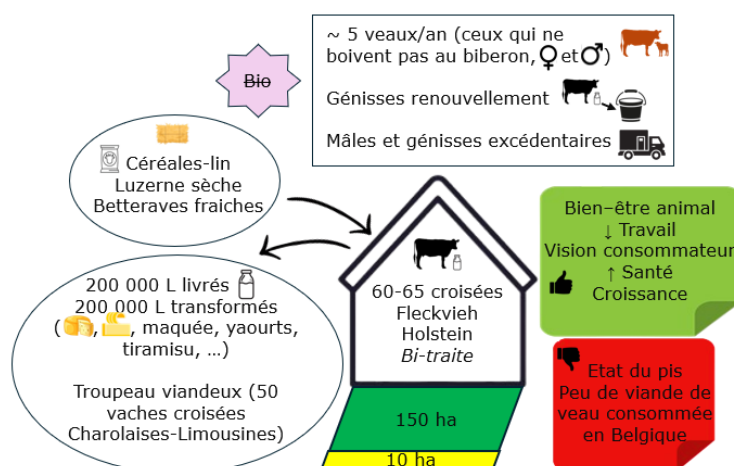


Figure 23 : Schéma de synthèse de la Ferme du Lapin

3.1.8. Ferme du Pin

Jusqu'il y a peu, le troupeau de la Ferme du Pin n'était composé que de vaches Holstein, accompagnées d'un taureau. Les éleveurs ont opté pour l'insémination artificielle il y a deux ans : ils ont commencé à croiser les vaches en Montbéliard. Les génisses sont inséminées en doses sexées femelle, et les vaches multipares sont inséminées soit en Montbéliard, soit en Blanc Bleu Belge. Le lait est livré à la laiterie, mais une partie est transformée en beurre et en fromages (Figure 24).

A la Ferme du Pin, aucun veau n'est élevé au pis de la naissance au sevrage. Chaque veau reste avec sa mère et d'autres vaches proches à vèler pendant deux jours. Ceci pour que le veau ait un bon démarrage, et que la vache soit moins stressée de la séparation. Ensuite, les veaux sont placés en igloo pendant deux semaines. Après ces deux semaines, tous les mâles ainsi que les génisses croisées sont vendus au marchand.

Les génisses destinées au renouvellement sont, elles, installées en loges de 6 génisses, et reçoivent 3 L de lait de la traite deux fois par jour. Elles sont sevrées progressivement à 5 mois (Figure 25). Vers 9 mois, elles sont sorties, mais dans les regains de champs qui ont été fauchés. Elles ne sortent pas dans des champs qui ont été pâturés par les vaches plus tôt dans la saison, parce qu'elles seraient trop sujettes au parasitisme, puisqu'elles n'y ont pas encore été exposées jusqu'alors. Elles sont inséminées pour vèler à trois ans.

Les éleveurs ont eu deux fois l'occasion de faire téter les veaux au pis. La première fois, c'était lors de la crise du lait de 2009, lorsque le camion de la laiterie n'est pas passé pendant 12 jours. Les veaux sont alors restés avec leur mère après le vêlage ; ainsi le lait ne fut pas jeté. La deuxième fois se produisit en 2026 : une vieille vache a vêlé pendant une période intense en quantité de vêlages. Trois veaux lui ont été attribués

en plus du sien, afin qu'elle les nourrisse pendant deux semaines avant qu'ils ne soient vendus.

Lors des deux épisodes, les veaux ont eu la diarrhée. Ils ont eu accès à de trop grandes quantités de lait, sans forcément être restreints dans le temps, même lorsqu'il y avait 4 veaux pour la vieille Holstein. Les éleveurs n'ont pas réitéré cette pratique, non seulement en vue de la santé des veaux, mais surtout parce qu'ils n'ont pas la place disponible en bâtiment pour accueillir des veaux autrement qu'en loges de génisses. Et si les veaux étaient mis dans les logettes avec les vaches traites, ils ne se contenteraient pas de vider uniquement le pis de leur mère. Finalement, pour le système de nourrices, il faut des vaches capables d'assumer l'alimentation de 3 ou 4 veaux et qui se laissent téter. En revanche, chaque fois qu'ils ont eu des veaux allaités par les vaches, les éleveurs n'ont pas dû s'en occuper. C'était un gain de temps considérable, d'autant plus en période de vêlages.

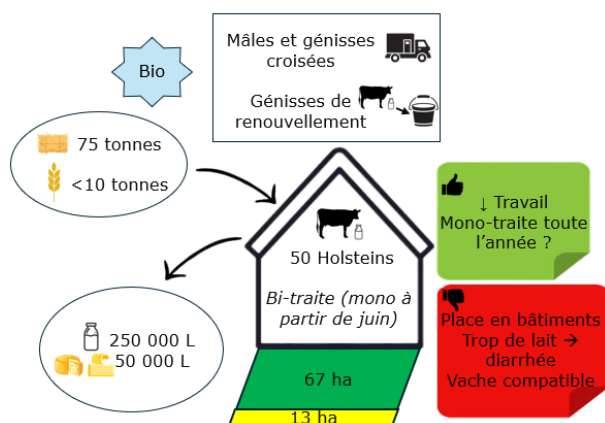


Figure 24 : Schéma de synthèse de la Ferme du Pin

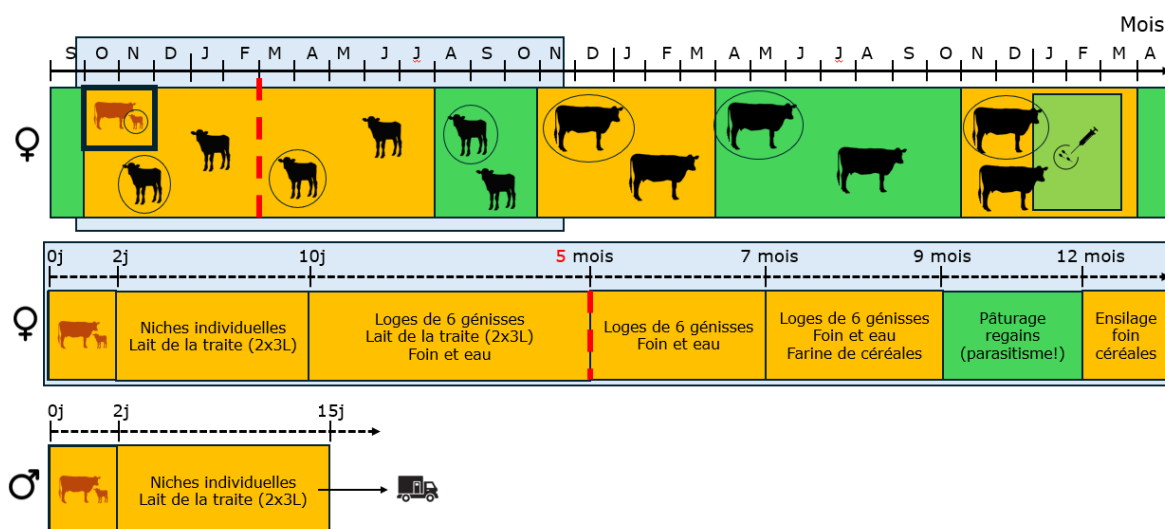


Figure 25 : Gestion des veaux de la Ferme du Pin

3.2. Regards croisés sur la pratique

Les éleveurs rencontrés ont chacun leurs raisons qui les poussent à allaiter leurs veaux au pis des vaches. Certains avantages découlent de cette pratique, qu'ils aient été anticipés ou non. D'autres éléments s'avèrent être des inconvénients, pour lesquels les éleveurs ont parfois mis en place des solutions. Tous ces aspects en lien avec la tétée au pis sont repris de manière dégressive dans la Figure 26. Les items supérieurs reprennent les avantages les plus importants aux yeux des éleveurs, et les items inférieurs les inconvénients majeurs. A droite de cette figure sont repris des symboles représentant le nombre d'éleveurs qui ont soulevé l'aspect correspondant. Chaque ferme est représentée par une couleur, le code couleur étant repris dans le Tableau 2. Les symboles soulignés désignent les éléments les plus importants selon l'éleveur. Leur importance a été prise en compte lors du classement de ces avantages et inconvénients.

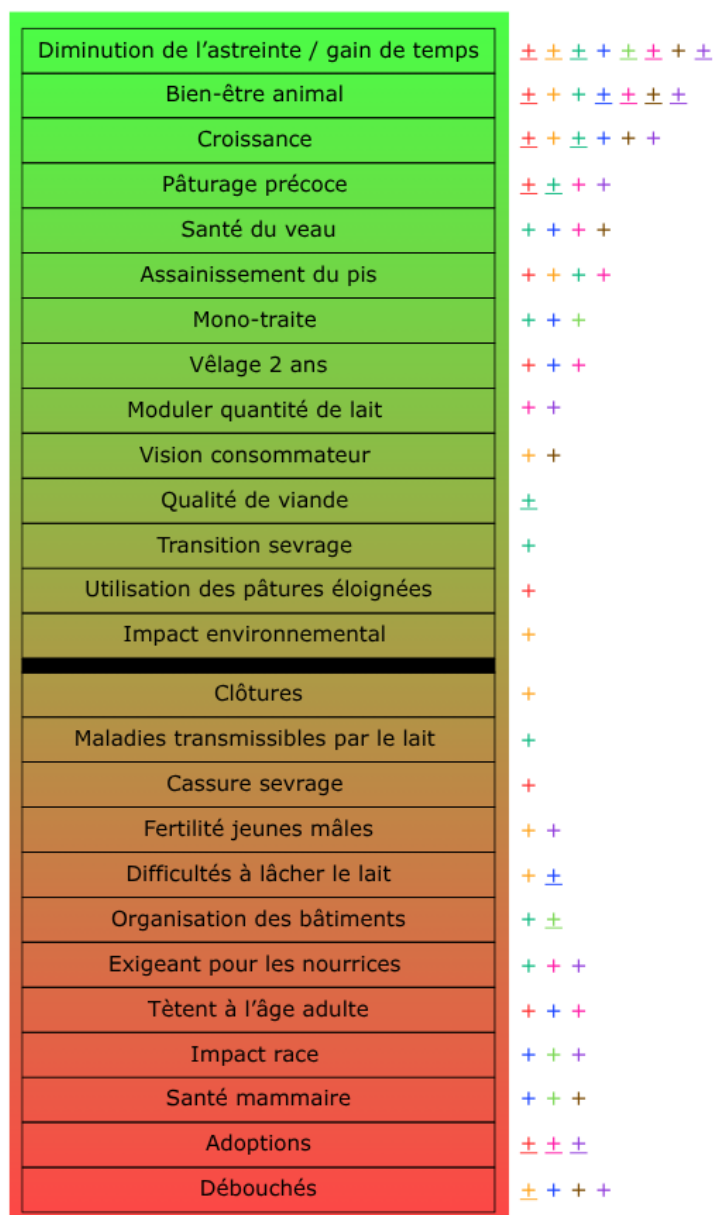


Figure 26 : Avantages et inconvénients de la pratique perçus par les éleveurs. Chaque symbole représente une ferme selon sa couleur (Tableau 2), les symboles soulignés étant les plus importants.

Au-delà de ces éléments positifs et négatifs relevés par les éleveurs, différents aspects zootechniques, humains, technico-économiques et sociétaux ont été approfondis avec les éleveurs, ainsi qu'avec les personnes qui représentent le secteur laitier au sein de structures wallonnes (Figure 27). Cette démarche a pour but de mettre en perspective les perceptions qu'ont ces différents acteurs sur l'élevage des veaux au pis de vaches laitières. Ces discussions sont décrites par la suite en quatre axes : (1) les performances zootechniques, comportementales et sanitaires, (2) la viabilité humaine et

l'organisation du travail, (3) la gestion technico-économique du troupeau et de la production et (4) les enjeux de filières et d'insertion sociétale.

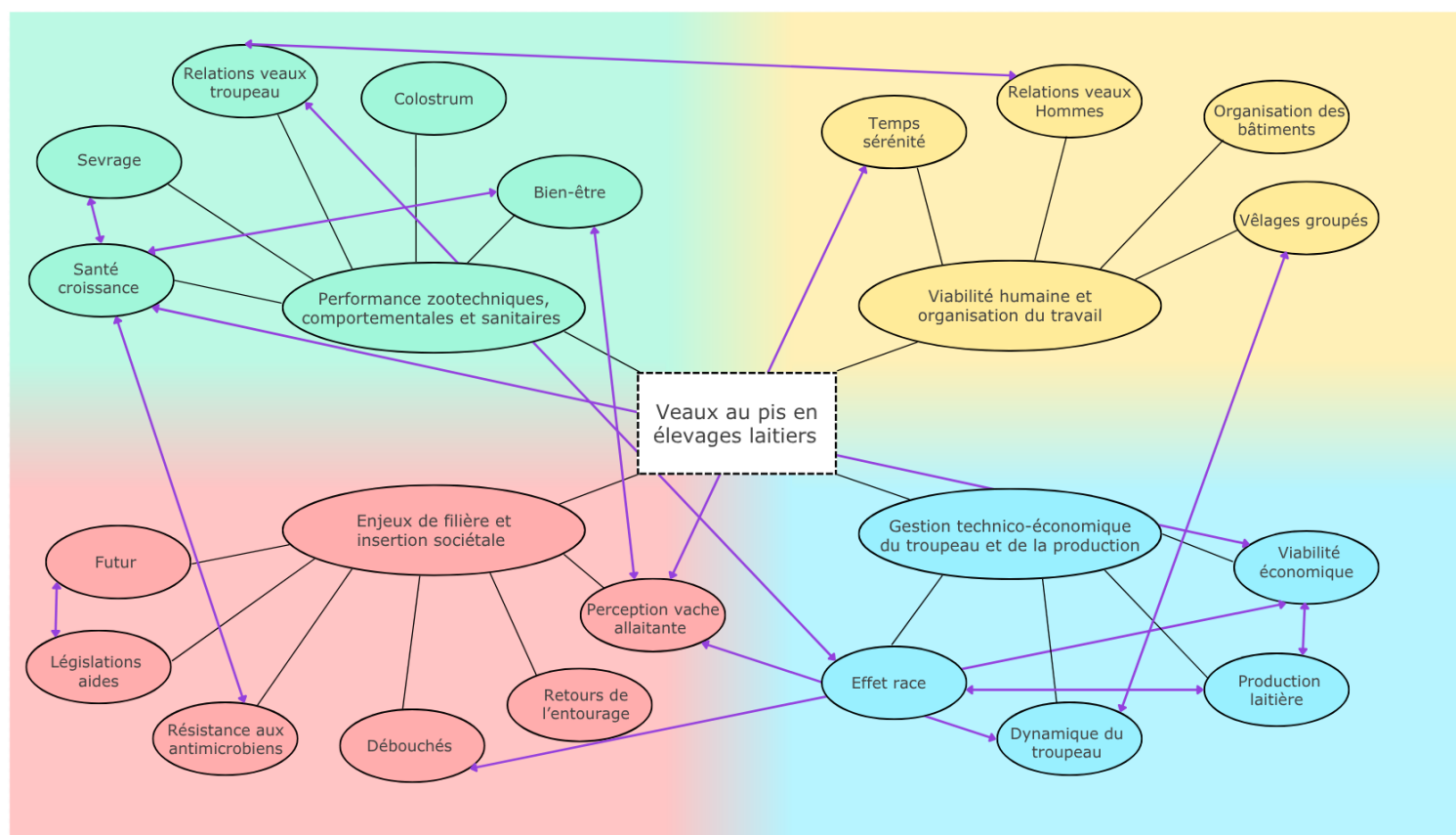


Figure 27 : Carte mentale des différents aspects de l'élevage des veaux laitiers au pis, soulevés par les éleveurs et par les organismes. Représentation visuelle des liens entre ces aspects.

3.2.1. Performances zootechniques, comportementales et sanitaires

3.2.1.1. Santé de la vache et du veau – croissance

La plupart des éleveurs rencontrés s'accordent quant à l'état de santé des veaux. Les veaux sont vigoureux, « *ils vont super bien !* » [Ferme Babe]. « *Les besoins physiologiques sont remplis* » [Ferme du Pont]. Les veaux n'ont pas de diarrhées, ne souffrent pas de déshydratation, ne sont pas sujets au parasitisme, malgré le pâturage. Au contraire, selon l'éleveur de la Ferme Gourmande, les veaux ont une bonne immunité, et semblent avoir une couverture contre les parasites par le lait. Il arrive qu'un veau à la Ferme Babe soit un peu plus sensible au parasitisme, mais il est traité de manière isolée. Les veaux élevés au pis demandent peu de frais vétérinaires. Si l'un est malade, l'éleveur de la Ferme du Lapin le remarque facilement parce que la mère du veau est plus agitée. Selon lui, si les veaux sont en meilleure forme, cela doit être lié à la fois à la salivation déclenchée par la succion, au rythme des buvées et à la

quantité de lait tétée. *« Dans les igloos, ils ont 3 litres au matin et 3 au soir, tandis qu'ici ils vont peut-être prélever 20 litres en 20 tétées. Et apparemment c'est ce qu'il leur faut, c'est ainsi qu'ils vont le mieux »* [Ferme du Lapin]. La FUGEA souligne également que le veau peut prélever la quantité de lait qu'il veut, et aux moments où il en a besoin. Les veaux ont un instinct plus développé et sont plus alertes [Ferme Gourmande]. En revanche, à la Ferme du Pin, les quelques veaux qui ont tété ont tous eu la diarrhée. Selon l'éleveur, cela doit être dû à la trop grande quantité de lait à laquelle les veaux ont eu accès en peu de temps. Les éleveurs de la Ferme au Champ pensent qu'il ne faut pas de conditions météorologiques extrêmes. Mais les éleveurs de la Ferme du Pont remarquent que les veaux supportent assez bien les conditions extérieures.

La FWA met en avant qu'isoler les veaux permet de contrôler la quantité de lait ingérée par le veau, et que cela permet de détecter un veau malade plus rapidement que s'il était en pâture. La personne rencontrée au sein de ce syndicat attire également l'attention sur la présence d'abreuvoirs dans l'environnement des veaux. Ceux-ci ne devraient pas avoir accès à de l'eau après la buvée, sous risque de diluer le lait dans la caillette et d'en empêcher la coagulation. Cet aspect n'a été soulevé par aucun éleveur, et la personne rencontrée au sein de la FUGEA explique que ses propres veaux ne s'intéressent pas à l'abreuvoir de leur loge tant qu'ils ne mangent pas d'aliments fibreux.

Les éleveurs qui ont sur leur exploitation des veaux élevés au pis et d'autres au seau, ou qui en ont eu, l'affirment : les veaux élevés au pis des vaches montrent des croissances plus élevées que les autres. Les génisses ont des croissances telles qu'elles peuvent vêler à 2 ans dans 5 fermes sur les 6 où les génisses sont élevées au pis. Les veaux de la Ferme Babe montrent des disparités de croissance selon s'ils ont été adoptés plus ou moins tôt par les nourrices. Mais les veaux se rattrapent lorsqu'ils ont entre 1 et 2 ans, parce que ceux qui ont eu accès à moins de lait ont pâturé précocement. Ils subissent donc une moins grosse cassure au sevrage.

Selon trois éleveurs, être nourrice est plus exigeant pour une vache que de passer à la salle de traite sans veau. Parce qu'elles sont beaucoup sollicitées par les veaux, et qu'elles sont en alerte pour les surveiller. *« On a eu une vieille vache dont le pis était foutu, qui avait un veau aveugle. On aurait voulu les engraisser tous les deux pour qu'ils partent en même temps. Mais ce n'est pas possible d'engraisser à la fois la vache et le veau. Elle était en bon état, mais elle n'était pas grasse »* [Ferme du Pont]. Au contraire, l'éleveur de la Ferme de la Source trouve que c'est un système qui permet d'être moins exigeant envers certaines vaches. Cela leur permet soit d'éviter les contraintes des

vaches traites si elles ont mal aux pattes (logettes, trajets), soit d'être trop sollicitées en production pour les primipares.

Au moment de l'entretien, aucune vache de la Ferme du Pont n'avait de mammite, tandis que les années précédentes (où seulement quelques vaches avaient leurs veaux) il y avait toujours quelques mammites au démarrage de la période de traite. « *Mes vaches ont une super bonne santé mammaire. Si une vache a une mammite, les veaux assainissent le pis, il ne faut pas y mettre d'antibiotiques* » [Ferme Babe]. Le même constat est fait à la Ferme Gourmande. Le CdL pense également qu'une vache à haut taux de cellules peut voir son pis assaini par la tétée de 3 ou 4 veaux. Pour l'élevage de veaux mâles, il n'y voit pas d'inconvénients. En revanche, il déconseille d'élever des génisses de renouvellement avec des vaches à cellules, car les génisses risquent de développer elles aussi beaucoup de cellules lors des lactations futures. La FUGEA ajoute à cela que le même problème survient lorsque les génisses sont élevées au seau avec le lait écarté de la traite.

En revanche, trois éleveurs expliquent que la tétée n'est pas idéale pour la santé mammaire des vaches. Notamment à la Ferme Coquette, où les vaches ne lâchaient pas leur lait et où il fallait leur faire des piqûres d'ocytocine pour traire le lait. L'éleveur de la Ferme du Pin appréhende également de faire téter ses veaux entre autres par le risque que pourrait courir le pis de ses vaches. Si un veau ne tétait pas un quartier, la vache pourrait développer une mammite.

3.2.1.2. Sevrage

Les éleveur·ses ont différentes approches logistiques afin d'appréhender le sevrage. Certains éloignent le plus possible les veaux des vaches, soit pour séparer le plus soudainement possible, soit par contraintes d'infrastructures. D'autres mettent en place des systèmes plus progressifs. Par exemple, la pâture où se trouve le troupeau de nourrices de la Ferme de la Source est pourvue d'un enclos en son milieu. Au moment du sevrage, les veaux sont placés dans cet enclos, et les vaches restent en dehors. Dans un premier temps, les veaux n'ont plus d'alimentation lactée, mais ils ont toujours des contacts visuels, olfactifs, tactiles avec les vaches. Quelques jours plus tard, les veaux sont amenés dans l'étable, tandis que les vaches nourrices rentrent en bâtiment quelques semaines plus tard. Deux éleveurs ont expliqué que peu importe le moment de la séparation (après quelques heures, trois semaines ou huit mois), tant la vache que le veau sont perturbés. La FUGEA souligne qu'il ne faut pas perdre de vue que

l'élevage allaitant existe, et que de nombreux aspects mis en doute quant à l'élevage de veaux laitiers au pis (sevrage, prise de colostrum, maladies en étant dans le troupeau, ...) ne sont pas considérés problématiques en élevage allaitant.

A la Ferme Babe, les génisses retournent directement dans le troupeau de vaches traites après quelques mois de sevrage. Si le sevrage n'a pas été assez long, il y a un risque que les jeunes bovins têtent les vaches en lactation.

Plusieurs éleveur·ses ont également mis en évidence la douceur du sevrage, la transition alimentaire naturelle. La proportion d'aliment lacté du veau évolue avec la courbe de lactation de la vache et est inversement proportionnelle à la proportion d'aliments fibreux ingérés par les veaux. Le rumen de ces jeunes animaux est déjà bien fonctionnel au moment du sevrage, et ils ne subissent pas une grosse cassure [Ferme Gourmande, Ferme du Lapin, Ferme Coquette].

3.2.1.3. Relations veaux – troupeau

La FWA avance que les veaux risquent d'être blessés s'ils sont au sein du troupeau. Les veaux pourraient se téter le cordon ombilical entre eux, et pourraient être violentés par les adultes. Une vache qui n'apprécie pas un veau pourrait le renverser ; il pourrait aussi se faire bousculer par deux vaches qui se battent. Elle explique également que les veaux restent couchés 20,6 heures par jour pendant les premières semaines de leurs vies, et qu'ils devraient bouger beaucoup plus s'ils étaient dans le troupeau de traite. Selon ce syndicat, les jeunes bovins n'ont pas besoin d'être regroupés. Il ajoute que la vache réagit selon son instinct lorsqu'elle lèche son veau à la naissance, il ne s'agit pas d'amour. La FUGEA nuance : les premiers instants sont instinctifs, mais ensuite la vache et son veau créent un lien.

Du côté des éleveurs, quelques inconvénients sont effectivement rencontrés, mais pas en lien avec la méchanceté des vaches. Chez certains, les jeunes mâles deviennent fertiles avant la date de sevrage prévue, ils les sèvent donc plus tôt (6 mois plutôt que 8 à la Ferme du Pont).

A la Ferme Babe, il arrive qu'une vache soit décalée hors de la période de vêlages groupés. Si certains veaux sont déjà gros et sont habitués à prélever du lait aux autres vaches, il est possible que certains aillent téter la vache qui va vêler dans les quelques heures. Dans ce cas-là, la vache peut démarrer une mammite. Ce phénomène est également rencontré à la Ferme du Pont, où les vaches dont la date de vêlage est proche

sont regroupées en loges de 4 vaches. Car si une vache va vêler dans les heures qui suivent, elle va essayer de s'approprier un jeune veau, sous l'effet des hormones. Cela pourrait impacter la qualité du colostrum disponible pour le veau à naître.

Un autre inconvénient soulevé par plusieurs éleveur·ses [Ferme de la Source, Ferme Coquette, Ferme Babe] est celui des vaches qui ont été élevées au pis et qui tètent les vaches en production. Selon eux, ce phénomène n'est pas forcément lié à leur allaitement lorsqu'elles étaient jeunes, mais à la race (Montbéliarde dans ces cas-là). *« Parfois, j'ai des vaches et des gros veaux qui recommencent à téter alors qu'ils en avaient perdu l'habitude, après 3-4 mois. En général, ils tètent la nourrice qui les a adoptés ou leur mère. C'est donc ciblé. Ce n'est pas comme les veaux élevés au biberon qui tètent les mamelles d'autres veaux par stéréotypie »* [Ferme Babe]. Dans ces cas-là, les éleveurs mettent des anneaux anti-succion aux animaux qui tètent, une fois arrivés à l'âge adulte.

Selon l'éleveur de la Ferme de la Source, les animaux ne développent pas un lien très étroit si l'adoption a eu lieu tard. L'éleveur de la Ferme Coquette trouve que les veaux ne sont pas tant attachés aux vaches, du moment qu'ils ont à boire. Mais l'inverse n'est pas vrai : les vaches y tiennent beaucoup. Au vêlage, l'éleveur de la Ferme Gourmande trouve que l'idéal pour les veaux est de les laisser quelques jours avec leur mère. Ils ont ainsi un démarrage optimal.

L'éleveur de la Ferme Gourmande explique que concernant les bêtes adultes, le comportement dépend du caractère des vaches. Certaines sont fort affectées par la séparation et le passage à la traite, d'autres y prêtent peu d'attention.

L'éleveur de la Ferme de la Source remarque que ses vaches qui ont passé du temps ensemble lorsqu'elles étaient jeunes sont très liées socialement.

Les vaches nourrices favorisent tantôt leurs veaux [Ferme de la Source], tantôt non [Ferme Coquette, Ferme au Champ]. Dans certaines fermes, ce favoritisme dépend des vaches, toutes ne sont pas difficiles. Si des complications sont rencontrées lors des adoptions, soit les veaux sont changés [Ferme au Champ], soit l'éleveur tient la vache au cornadis le temps des premières buvées [Ferme de la Source, Ferme Babe].

Finalement, tous les éleveur·ses sont unanimes quant aux bienfaits que l'entourage d'autres bovins a sur les veaux. Toutes les vaches ont un bon instinct maternel, et sont un repère pour les jeunes bovins notamment lors de la mise en pâture [Ferme Gourmande]. Les veaux copient les bovins adultes et en apprennent les codes de

pâturage et de troupeau [Ferme au Champ, Ferme du Lapin]. Les veaux ont l'occasion d'interagir entre eux ainsi qu'avec les vaches. « *C'est beau de voir les vaches s'occuper de leurs veaux, avec la possibilité qu'elles ont d'exprimer leur instinct maternel* » [Ferme Babe]. Aucun éleveur n'a de soucis avec le fait que les vaches pourraient se coucher sur les veaux dans les logettes : elles y prêtent beaucoup d'attention.

3.2.1.4. Prise de colostrum

Le CdL a un double avis à propos de la prise de colostrum des veaux. Si l'éleveur est rigoureux quant à la prise de colostrum des veaux séparés, le CdL émet des doutes quant à la bonne prise de colostrum du veau au pis (en quantité et en qualité). En revanche, vis-à-vis d'un éleveur qui a tendance à négliger les premiers repas du veau, il pense que c'est une bonne chose de laisser le veau prélever le colostrum au pis de sa mère, dans l'intérêt de celui-ci.

La FWA émet aussi l'avis que les vaches Holstein ne sont pas toutes capables de produire du colostrum en quantités et qualités suffisantes. Elle ajoute que certaines vaches ne se laissent pas téter. Certains éleveurs vaccinent leurs vaches pour qu'elles produisent du bon colostrum, mais cette vaccination est considérée par ce syndicat comme compliquée si les vaches sont en pâture.

Les éleveurs, quant à eux, n'ont pas soulevé de problèmes rencontrés à propos de la prise de colostrum de leurs veaux. Ils surveillent tous l'attitude des veaux et leur démarrage lors de leurs premières heures de vie.

3.2.1.5. Bien-être

La personne rencontrée au sein du Collège des Producteurs explique que les veaux sont en général bien nourris lorsqu'ils sont séparés. Mais être élevés en groupe et téter au pis améliorerait la composante bien-être des veaux. Elle ajoute que la séparation mère-veau traumatise probablement moins le couple à la naissance qu'à quelques semaines.

L'éleveur de la ferme du Lapin a également ajouté : « *Laisser téter les veaux, c'est une belle évolution positive dans l'aspect pénible du métier de fermier : améliorer le revenu, le bien-être au travail, la charge de travail qu'est la traite. Les gens qui y connaissent moins à propos du secteur voient aussi cela d'un bon oeil. C'est plus beau et amiteux, mais même pour nous. Il n'y a pas que pour les étrangers que c'est beau ; nous, les*

éleveurs, on préfère, c'est plus naturel. On ne fait quand même pas fermier parce qu'on n'aime pas les animaux ! »

3.2.2. Viabilité humaine et organisation du travail

3.2.2.1. Gestion du temps – sérénité

Le peu de temps et de travail que demande la gestion des veaux au pis sont les principales motivations des éleveurs. Et si ce n'est pas ce qui les a poussés en premier lieu à élever leurs veaux de cette façon, c'est un avantage qui en découle dans toutes les exploitations. Une fois que les adoptions sont réussies (dans le cas de vaches nourrices), la gestion quotidienne des veaux est grandement moins prenante, tant à l'échelle de la journée que pour prendre un jour de congé occasionnellement. *« Quand les veaux ont 4-5 mois et qu'on a un événement où on ne veut pas se faire remplacer à la traite le lendemain, on ne sépare pas les veaux au soir. Ce n'est pas l'idéal pour les veaux, mais ils s'en remettent. Et la satisfaction personnelle d'avoir eu une journée de libre, elle est bien là »* [Ferme du Pont]. Hormis la surveillance au pâturage, au même titre qu'un troupeau de vaches, c'est une grande réduction de l'astreinte. Laisser les veaux avec les vaches évite de passer du temps à soigner les veaux au seau et à nettoyer les loges et niches à veaux [Ferme Coquette, Ferme du Lapin]. La personne rencontrée au sein de la FUGEA trouve également que c'est une bonne chose que l'éleveur puisse se ménager du temps. Pour la même raison : séparer les veaux devrait prendre moins de temps que de les nourrir au seau.

A la Ferme Coquette, la séparation des veaux au soir prenait du temps parce que les champs des vaches laitières ne sont pas adjacents à l'étable. Mais cela évitait l'astreinte de la traite du soir.

La pratique influence également l'état d'esprit des éleveurs. *« Ça fait du bien au moral, ça permet de se sentir mieux au travail »* [Ferme du Pont, à la vue d'un veau contre sa mère dans les logettes]. L'éleveur de la Ferme Gourmande remarque également que c'est beaucoup moins stressant de sortir les veaux accompagnés des vaches, à l'opposé de génisses qui sont sorties à un âge tardif.

« La philosophie de l'éleveur joue aussi beaucoup sur le mode d'élevage » [Collège des Producteurs]. Cette personne ajoutait également que le gain de temps que procure la pratique dépend du contexte de la ferme, de la place en bâtiment, des terrains adjacents à la ferme.

3.2.2.2. Relations veaux – humains

La FWA affirme qu'en aucun cas les éleveurs ne doivent mettre leur vie en jeu pour une vache trop protectrice ou un veau trop sauvage. Pour gérer ceux-ci, l'isolement des veaux permet d'être plus proche des animaux, et ceux-ci sont alors plus calmes.

Les éleveurs ne remarquent pas d'ensauvagement de leurs veaux, ou ne le perçoivent pas comme soucis. A la Ferme de la Source et à la Ferme Babe, les veaux sont un peu farouches. Mais dans la première ferme, cet ensauvagement disparaît avec la croissance de la génisse, son premier vêlage et la proximité des adultes. Dans la seconde exploitation, puisque les génisses et les bœufs retournent dans le troupeau de vaches traites une fois le sevrage passé, ils redeviennent aussi calmes que le reste du troupeau. Cet ensauvagement est également une crainte à la Ferme au Champ, mais les éleveurs sont rassurés par leur présence régulière au sein du troupeau afin de vérifier que tout aille bien. Les veaux de la Ferme Gourmande suivent les vaches lorsque l'éleveur les appelle ; ils trouvent le chemin pour accompagner les vaches entre les champs. A la Ferme Coquette et à la Ferme du Pont, les veaux sont manipulés tous les jours à l'occasion de la séparation des vaches. Il en va de même à la Ferme du Lapin, où les veaux font les trajets tous les jours avec les vaches traites. L'éleveur de la Ferme de la Source explique que ses vaches nourrices ne sont pas trop protectrices, et qu'au contraire elles sont choisies pour leur caractère maternel.

Les veaux sont peu manipulés à la naissance : vérifier que tout aille bien, médailler, vacciner et peser [Ferme du Pont]. La vache s'occupe du reste. Autre constatation, de la part des éleveurs de la Ferme du Pont : ils remarquent que les veaux ne têtent pas les mains. Ils expliquent que ce geste est associé à de la stéréotypie et est retrouvé chez les veaux non-élevés au pis et dont le besoin de succion n'est pas assouvi.

3.2.2.3. Organisation des bâtiments

A la ferme du Pin, le frein principal à élever les veaux systématiquement au pis est la conception des bâtiments. Ces derniers ne sont pas conçus pour accueillir des veaux au sein d'un troupeau, et l'éleveur manque déjà de place dans la situation actuelle. Un autre éleveur remarque également que comme l'élevage de veaux laitiers au pis est une pratique peu répandue, les bâtiments ne sont pas conçus pour manipuler les veaux au sein du troupeau [Ferme Gourmande].

Les autres éleveurs n'ont pas réellement été freinés quant à leurs infrastructures. Les deux élevages qui séparent les veaux la nuit ont aménagé une barrière au bout des logettes afin de faciliter la manipulation des veaux.

A la Ferme Babe, l'éleveuse n'a pas aménagé volontairement de structures à destination des veaux. Un boxe de vêlage est adjacent aux logettes, et les vaches n'y ont pas accès. Mais les veaux ont trouvé le tour pour y accéder, et cet espace leur procure une « crèche à veaux », afin d'y trouver la tranquillité qui leur est nécessaire.

La personne rencontrée au sein de la FWA pense que ce type d'allaitement des veaux ne convient pas pour des élevages hors-sols, où les vaches restent à l'intérieur toute l'année. Les cornadis ne sont pas adaptés aux veaux et l'espace y est trop restreint.

3.2.2.4. Vêlages groupés

Organiser les vêlages de manière à ce qu'ils soient regroupés sur une période précise de l'année n'a pas de lien direct avec l'élevage de veaux laitiers au pis. Mais ce point mérite d'être abordé, d'une part parce que tous les éleveurs rencontrés à l'exception d'un sont en vêlages groupés, d'autre part à cause des conséquences que cela a et pourrait avoir.

Regrouper leurs vêlages permet aux éleveurs de concentrer sur une période relativement courte toute l'attention dont ils doivent faire preuve au moment des vêlages et des inséminations [Ferme du Pin]. Ce regroupement permet également d'avoir toutes les vaches tarées en même temps, et donc l'arrêt de la traite pendant une partie de l'année [Ferme du Pont].

Mais cette pratique est difficile à mettre en place. Pour garder les vêlages groupés d'année en année, les vaches doivent avoir un intervalle vêlage-vêlage d'un an, ce qui est parfois trop exigeant pour certaines [Ferme Coquette]. S'il arrive qu'une partie des vaches se décale, toute l'organisation de l'éleveur s'en retrouve chamboulée [Ferme du Pont, Ferme Babe].

La FWA souligne qu'à l'échelle de la Wallonie, il est préférable que les vêlages ne soient pas harmonisés. Suite à cela, le lait disponible sur le marché serait trop saisonnalisé. La FUGEA tempore ce avis, en expliquant que le lait bio suit déjà cette tendance, et que le marché n'en est pas plus fragilisé.

3.2.3. Gestion technico-économique du troupeau et de la production

3.2.3.1. Viabilité économique

Cet aspect de la pratique n'a pas été abordé avec les éleveurs. En revanche, trois organismes ont brièvement évoqué la rentabilité économique de l'élevage de veaux au pis.

La personne rencontrée au sein du Collège des Producteurs pense que l'éleveur doit trouver l'équilibre qui lui convient, entre la production de lait et de viande. Mais elle reconnaît que l'élevage au pis de veaux non destinés au renouvellement permet d'ajouter un débouché à l'exploitation. La FWA estime que *« s'il faut garder un veau mâle pendant trois mois puis le vendre au marchand, c'est une perte d'argent pour l'éleveur »*. Ce syndicat ajoute que tous les éleveurs n'ont pas la volonté de transformer leur lait. Si le lait n'est pas transformé, il faut remplir le tank, parce que ce lait compose le revenu de l'agriculteur. La personne rencontrée au sein de la FUGEA explique que l'allaitement des veaux au pis et l'élevage bio sont corrélés, parce que les éleveurs bio sont en général plus ouverts à tenter de nouvelles choses, et qu'ils sont moins anxieux quant à *"perdre"* du lait. Elle trouve au contraire que cette pratique serait plus avantageuse aux éleveurs qui sont en agriculture conventionnelle et qui voient leur lait moins bien payé. Tandis qu'un éleveur bio dont le lait est mieux payé ou qui transforme sa production a plus à y perdre.

Deux éleveurs ont mentionné l'aspect économique de leur exploitation. L'éleveur de la Ferme Coquette explique que *« c'est un modèle complexe, avec plein de choses à prendre en compte pour que tout aille bien et que ça tienne économiquement »*. *« J'arrive au même résultat d'engraissement et de croissance qu'en élevage traditionnel, mais ça a coûté moins cher et ça a demandé moins de temps. C'est du lait qui ne coûte quasiment rien, puisque la vache aura déjà amorti par sa production laitière ses deux ans de génisse pendant lesquels elle a été nourrie sans produire »* [Ferme Gourmande].

3.2.3.2. Impacts sur la production laitière

Les différents organismes rencontrés [Collège des Producteurs, CdL, FUGEA] expliquent qu'il n'y a pas de raisons qu'une vache tétée produise un lait contenant plus de cellules et de germes qu'une vache qui ne l'est pas, d'autant plus si le protocole de traite est bien mis en place. Le CdL ajoute cette réflexion : si une vache qui est tétée

habituellement repasse ensuite en salle de traite, elle pourrait avoir des difficultés à lâcher le lait, en raison de la diminution des stimulations.

Au moment de l'entretien à la Ferme du Pont, toutes les vaches lâchaient bien leur lait. Les éleveurs admettent tout de même qu'une ou deux vaches retiennent leur lait, parce que cela fait partie du système. En revanche, à la Ferme Coquette, les vaches retenaient énormément leur lait, ce qui a poussé l'éleveur à passer d'un système sous la mère à des vaches nourrices. Le même constat était réalisé lorsque les éleveurs de la Ferme au Champ travaillaient trois trayons et mettaient ensuite les veaux avec les vaches : beaucoup de celles-ci retenaient leur lait en prévision de retrouver leurs veaux.

« Les veaux prélèvent beaucoup de lait, ce n'est pas une vache qu'ils vident mais plutôt deux, et elles ne donnent presque plus rien à la traite » [Ferme du Lapin]. L'éleveur de la Ferme Gourmande ajoute qu'il faut accepter de voir partir du lait pour les veaux, mais que les laisser téter permet de valoriser les 30 % de lait qui seraient perdus à cause de la mono-traite. Même constat à la Ferme du Pont.

Deux éleveurs repassent leurs vaches nourrices à la traite après le sevrage [Ferme Babe, Ferme au Champ]. Les vaches produisent bien, voire mieux que les autres parce qu'elles étaient surstimulées par les veaux [Ferme Babe]. Les nourrices de la ferme de la Source et de la Ferme Gourmande sont tarées après le sevrage parce qu'elles sont trop avancées dans leur lactation et qu'elles ne produisent plus beaucoup de lait. Quant aux élevages où les veaux sont élevés sous leur mère, les vaches continuent d'être traitées après le sevrage.

La composition du lait a été étudiée à la Ferme du Pont – c'est la seule ferme à avoir réalisé cette démarche. Avec l'intervalle de traite, le lait du soir est plus concentré en matières grasses et est réservé aux veaux. Les vaches produisent plus de lait le matin, mais il est moins concentré en matières grasses (17%). Le taux de protéines ne varie presque pas (2-3%). Les éleveurs ont également estimé que le veau prélevait 2 000 à 2 500 litres de lait sur la lactation de la vache. Aucun impact sur le taux de cellules des vaches tétées n'a été remarqué.

3.2.3.3. Impacts sur la dynamique du troupeau

Laisser téter leurs veaux n'impacte pas le taux de renouvellement des troupeaux des éleveurs rencontrés. Cette pratique n'implique pas non plus de devoir garder moins de

vaches par manque de place. Au contraire, cela permet aux éleveurs de garder des vaches qui auraient été réformées pour leur inaptitude à la salle de traite.

Les vaches sont réformées dans la plupart des exploitations lorsqu'elles ne sont pas pleines. A la ferme du Pont, les vaches sont réformées en fonction de la date à laquelle elles doivent vêler, pour garder les vêlages groupés. Une fois tout le troupeau accordé, les éleveurs trient les vaches en fonction du nombre de cellules dans le lait. Et leur nombre dépend du nombre de génisses qui entrent en production, pour garder exactement 60 vaches à la traite. A la Ferme Babe, s'ajoute à la date de vêlage le mauvais caractère des vaches.

Garder un intervalle vêlage-vêlage d'un an est parfois compliqué, mais ce n'est pas forcément lié à la tétée des veaux. A la Ferme de la Source, les vaches tétées ont des difficultés à revenir pleines. Tandis que la seule cause de l'allongement de l'intervalle vêlage-vêlage à la Ferme Babe est la Fièvre Catarrhale Ovine, qui a infecté les troupeaux belges à partir de 2023. L'allaitement des vaches n'y a pas impacté la facilité d'insémination. « *Une vache qui est tétée à un meilleur parcours à l'échelle de l'année. Il y a l'ocytocine qui travaille ; elle va revenir en chaleur plus facilement* » [Ferme du Lapin].

A la Ferme du Pont, les vaches vides sont écartées de la traite et mises dans les réserves naturelles pendant un an. Ces vaches ont un taux de réussite d'insémination de 90-95%, puisque rien ne leur est exigé (production laitière ou allaitement) durant cette année-là.

La pratique n'engendre pas un taux de mortalité plus élevé des veaux. Au contraire, l'éleveur de la Ferme du Lapin remarque que ses veaux allaités au pis sont bien moins malades.

3.2.3.4. Effet race

Tant les éleveurs que les personnes représentantes du secteur laitier wallon, tous sont unanimes quant à l'importance de la race de vache pour de telles gestions des veaux.

L'éleveur de la Ferme Coquette explique que les vaches Jersey se prêtent peu à la valorisation de la viande en raison de leurs faibles rendement carcasse. A la Ferme Gourmande, l'éleveur ajoute que les Jersiaises réformées du robot sont plus utiles à élever des veaux, car leur carcasse sont peu valorisées.

Selon certains, les vaches Holstein ne conviennent pas en raison de la trop grande quantité de lait proposée au veau. La FUGEA nuance en expliquant que ce n'est pas tant la quantité ingérée par le veau qui lui cause des troubles digestifs que la rapidité avec laquelle il ingère le lait. La FWA précise que si la vache produit trop de lait, soit le veau pourrait en prélever trop comparé à ce dont il a besoin, soit le pis ne serait pas complètement vidé et la vache pourrait développer une mammite.

Les vaches de race Montbéliarde sont des vaches qui ont tendance à téter au pis une fois arrivées à l'âge adulte et ce, peu importe si elles ont été élevées au pis ou non [Ferme de la Source, Ferme du Pont].

3.2.4. Enjeux de filière et insertion sociétale

3.2.4.1. Perception d'une vache qui allaite plutôt qu'elle ne passe en salle de traite

Aucun éleveur ne voit les vaches qui allaitent comme une consommation d'aliments, de temps et de prairies. Au contraire, elles permettent de ne pas nourrir les veaux avec des lactoreplaceurs ou le lait de la traite [Ferme Coquette]. « *Elles produisent quelque chose, ce n'est pas comme si elles restaient quelques mois sans rien faire* » [Ferme du Pont, à propos des vaches en réserves naturelles avec leurs veaux].

S'ajoute aux avantages qu'amènent ces vaches la composante de bien-être pour celles-ci. Les écarter de la traite pour qu'elles élèvent des veaux les soulage dans certains cas (inaptitudes aux logettes, aux trajets champ-salle de traite, ...). Cela évite d'administrer des antibiotiques aux vaches sujettes à mammites. « *Pour les vaches qui ne sont plus capables d'aller au robot, c'est comme une seconde vie. Après s'être fait enlever tous les veaux, elles sont bien en seconde carrière de nourrices* » [Ferme Gourmande].

3.2.4.2. Retours de l'entourage

Les retours de l'entourage des éleveurs (amis, clients, autres éleveurs, ...) sont très disparates.

Les professionnels de la filière viandeuse ne sont en général pas satisfaits. Les bouchers sont trop exigeants quant à la couleur de la viande et la conformation de l'animal [Ferme Gourmande, Ferme du Pont]. Les marchands n'approuvent pas parce qu'ils perdent des

clients. Et les éleveurs de veaux mâles ne les achètent pas au-delà de 40 jours, puisqu'ils doivent être non-ruminants [Ferme du Lapin].

A la Ferme de la Source, les clients sont plus intéressés par la provenance locale de la viande et le circuit court que par le mode d'élevage des veaux. A la Ferme Gourmande, *« les gens trouvent ça sympa, mais y prêtent attention par vagues. Cela dépend de leurs préoccupations ; pour le moment, coincés entre les guerres et le pouvoir d'achat ils y pensent moins »*. La plupart des clients ne font pas la différence entre les élevages laitiers et allaitants ; ça ne les choque pas que les veaux soient laissés avec les vaches. Certains pensent qu'il faut forcément pasteuriser le lait parce qu'il contiendrait trop de cellules pour la transformation [Ferme du Pont]. D'autres personnes trouvent cette gestion très *“chouette”*, voire ne comprennent pas pourquoi tous les veaux ne sont pas élevés de cette manière [Ferme au Champ].

« La première chose qui est reprochée à l'élevage laitier, c'est la séparation du veau de sa mère, donc cette autre manière de procéder permet de redonner confiance au public » [Ferme du Pont]. La Ferme du Lapin ainsi que la FUGEA suivent cet avis, puisque le bien-être prend de plus en plus de place dans la société.

En général, les autres éleveurs sont intéressés par le fonctionnement de tels systèmes, mais ne passeraient pas le pas. *« Tout le monde nous a pris pour des fous »* [Ferme Coquette]. *« Mon système est tellement en marge du système habituel que je pense qu'on ne me considère pas comme une éleveuse laitière »* [Ferme Babe].

3.2.4.3. Débouchés

La personne rencontrée au sein du Collège des Producteurs explique qu'il n'est pas toujours facile pour les éleveurs de se créer des débouchés parce qu'il n'y a pas de filière toute faite et que la Belgique n'est pas grande consommatrice de viande de veau.

Puisque la viande issue de veaux élevés au pis sera meilleure qualitativement et en termes de bien-être, la FWA craint que la viande soit vendue plus cher. Elle précise qu'en général, le consommateur privilégie le prix à la qualité. Finalement, elle pense que si tout le monde transformait le lait à la ferme, il y aurait trop de produits différenciés sur le marché wallon.

La personne rencontrée au sein de la FUGEA ne pense pas que la viande issue de veaux laitiers élevés au pis soit vendue beaucoup plus cher que la viande issue d'élevages allaitants. Si quand bien-même cela se vérifiait, ces produits attireraient une autre part

de la population, désireuse de mieux. Le Collège des Producteurs suit le même raisonnement, en expliquant que certains produits sont plus à même d'être vendus en grandes surfaces, tandis que d'autres éleveurs développent leurs réseaux de clients à plus petites échelles.

« *Il faut créer son propre système, parce que rien n'est standardisé* » [Ferme Gourmande]. A la Ferme du Lapin, le système mis en place permet à l'éleveur de « *faire un pied de nez à la laiterie et aux marchands* ». Agrandir la part de veaux élevés au pis lui permettrait d'être moins dépendant de ces deux intermédiaires de la chaîne du lait.

L'éleveur de la Ferme Gourmande explique également qu'il y a de la demande pour la viande de veau. Une partie de la population aime cette viande. En revanche, les éleveurs de la Ferme au Champ rencontrent des difficultés à écouler leurs colis de viande de veau. « *Les gens trouvent ça trop mignon, trop cher, ... alors qu'ils mangent de l'agneau au restaurant !* ».

3.2.4.4. Résistance aux anti-microbiens

La personne rencontrée au sein de la FWA explique que si la gestion des veaux n'est pas optimale et que ceux-ci tombent malade à répétition, il peut y avoir des problèmes de résistances aux antimicrobiens. C'est un enjeu de santé publique, parce que certaines molécules antibiotiques sont utilisées tant en santé animale qu'humaine.

Les éleveurs rencontrés utilisent peu de traitements vétérinaires pour leur troupeau. Effectivement, les veaux tombent moins malades. De plus, l'assainissement du pis à l'aide de la tétée diminue la quantité d'antibiotiques administrés aux vaches.

3.2.4.5. Législations - aides

Le Collège des Producteurs étudie les récentes propositions européennes relatives au début de la vie des veaux. L'interdiction de placer les veaux seuls en niches est en discussion ; on penche pour minimum deux par niche. Une autre proposition étudiée est l'autorisation de faire quitter les veaux de la ferme seulement après 5 semaines. Ces différents règlements, s'ils sont acceptés, pourraient être plus facilement combinables avec des systèmes alternatifs d'élevages de veaux au pis.

La FUGEA remarque que la recherche concernant les veaux laitiers élevés au pis ne vient actuellement que du terrain, quelques éleveurs wallons isolés qui se lancent par

eux-mêmes. Ce qui pourrait être intéressant, ce serait le développement d'une subvention PAC pour les veaux gardés sur l'exploitation par exemple. Ou encore la création d'un fonds monétaire qui couvrirait les éventuelles pertes. Cela permettrait à plus d'éleveurs de tenter d'élever leurs veaux au pis avec moins d'appréhension.

3.2.4.6. Futur de la pratique

Trois des quatre organismes rencontrés ont abordé l'avenir de la pratique, et ont des avis différents. La FWA explique que *« ces systèmes sont très bien, mais un par-ci par-là. Il ne faut pas vouloir harmoniser ce genre de systèmes à l'échelle de la Wallonie »*.

La FUGEA pense que le nombre de fermes wallonnes laissant téter leurs veaux devrait augmenter dans les prochaines années. D'une part parce qu'il y en a peu aujourd'hui, d'autre part parce que c'est une pratique qui a le vent en poupe. Selon ce syndicat, les principaux freins sont de deux natures. L'un est économique, même si aucune étude wallonne ne s'est encore penchée sur l'aspect économique de l'élevage de veaux au pis. L'autre est psychoculturel. Les éleveurs ont des craintes et des préjugés en tête, et n'osent pas franchir le cap.

Finalement, le Collège des Producteurs parle de dualisation des exploitations. Des exploitations vont s'agrandir, caractérisées par de l'élevage hors sol et 200 Holstein dans un robot de traite. Des fermes alternatives vont rester à échelle humaine et intéresser d'autres consommateurs. Finalement, d'autres exploitations seront "entre deux chaises" (grandir ou se diversifier ?) et auront vraiment du souci à se faire. Elles auraient tout avantage à s'intéresser aux modèles rencontrés dans ce mémoire. Cette pratique n'est pas applicable à tout le monde, surtout aux éleveurs qui font la course à l'agrandissement. *« Ce n'est pas possible de faire du lait de qualité partout, quoi qu'on en dise »*, selon ce même Collège.

4. Discussion

4.1. Analyse des résultats et comparaison avec les systèmes d'allaitements artificiels

Les hypothèses de départ ont pu être confirmées ou infirmées grâce à l'étude. Tout d'abord, les fermes composant l'échantillon ont bien des objectifs similaires. Sept fermes sur les huit pratiquent une agriculture biologique. Toutes ont développé des

ateliers de diversification à l'aide de leurs animaux : production de beurre et fromages à partir de leur transformation laitière ou encore vente de colis de viande. Aucune ferme ne livre uniquement son lait à une laiterie, toutes vendent au moins une partie de leurs produits en vente directe. La totalité des fermes qui composent l'échantillon étudié ont également pour objectif la valorisation de l'herbe et la production à l'aide de celle-ci. La plupart des éleveurs rencontrés travaillent avec des vaches de races mixtes, et en vêlages groupés. Mais ces fermes ne mettent pas en place les mêmes techniques afin d'élever les veaux ; certaines ont des veaux élevés avec leur mère, d'autres ont leurs veaux élevés sous nourrices, d'autres encore associent ces deux techniques. Certaines fermes élèvent la totalité de leurs veaux au pis, tandis que d'autres n'ont essayé cette pratique qu'occasionnellement ou involontairement. Chaque ferme adapte sa façon de procéder en fonction de son contexte et de ses besoins.

Ensuite, le bien-être animal et le gain de temps font effectivement partie des principales motivations qu'ont les éleveurs pour faire téter leurs veaux. A cela s'ajoutent la diminution de l'astreinte que requièrent les veaux et les croissances rapides de ces derniers. Au-delà de ces motivations, les éleveurs ont également identifié des inconvénients à la pratique. Les principaux sont la difficulté d'écouler leurs produits et la complexité des adoptions, lorsque l'éleveur met en place un système avec vaches nourrices. Les exigences et standards sociétaux actuels expliquent ce manque de débouchés. Les bouchers sont peu désireux de viande moins conformée ; une part des citoyens repousse la viande de veaux pour des raisons éthiques, tandis que d'autres optent pour une viande de veau blanche et non rosée.

Finalement, trois des quatre organismes rencontrés semblent voir un avenir prometteur à cette pratique tout en nuancant certains aspects de la pratique à l'aide d'éléments théoriques. La FWA, qui est le syndicat agricole majoritaire en Wallonie, émet plus de réserves et semble fermée quant à l'expansion d'une telle innovation.

Au vu des résultats, l'allaitement des veaux laitiers au pis permet de répondre à plusieurs reproches éthiques, sanitaires et économiques faits à la filière traditionnelle wallonne. Là où les veaux élevés en exploitations traditionnelles sont séparés dès la naissance et placés en niches individuelles, les veaux élevés au pis peuvent s'épanouir au sein de troupeaux de bovins et l'éleveur accorde de l'attention à leur bien-être. L'élevage traditionnel justifie l'isolement des veaux par la haute sensibilité de ceux-ci face aux pressions microbiennes. Pourtant, la quasi-totalité des éleveurs rencontrés témoignent d'une excellente santé des veaux, couplée à des croissances soutenues. Cela semble dû à la composition du lait entier en comparaison à celle de

lactoreplaceurs (Josera Agri, n.d.), ainsi que la fréquence et le volume de lait prélevé. De plus, les veaux élevés en centre d'engraissement et destinés à produire de la viande de couleur blanche sont volontairement carencés en fer (Gaia, 2025). Elever les veaux au pis des vaches permet de ne pas utiliser des lactoreplaceurs, non seulement pour leurs valeurs nutritionnelles mais aussi pour leur impact environnemental élevé.

4.2. Prise de recul sur l'échantillon

Les huit fermes rencontrées lors de ce Travail de Fin d'Etudes ne représentent que 0,6% des 1315 exploitations spécialisées lait wallonnes (SPW, 2025). L'étude s'est concentrée sur un échantillon aussi peu représentatif en raison du faible nombre d'éleveurs laitiers allaitants leurs veaux au pis des vaches. Au-delà de la faible représentativité de cet échantillon, les fermes le composant sont très similaires (cfr 4.1. §1 supra).

Au-delà de leurs systèmes de production non-conventionnels, tous les éleveurs rencontrés sont ouverts aux innovations techniques. Leurs exploitations ne suivent pas la dynamique d'agrandissement des exploitations agricoles wallonnes des dernières décennies (Statbel, 2024). Au contraire, ils adoptent des systèmes d'élevage qui tendent vers l'autonomie alimentaire et l'optimisation des ressources de l'exploitation.

La faible représentativité des fermes de l'échantillon par rapport aux exploitations spécialisées lait wallonnes n'est pas un problème en soi. Au contraire, la traque aux innovations décrite par Salembier et al. (2021) se concentre sur des pratiques non-conventionnelles et émergentes.

S'ajoute à ce biais de sélection la position des éleveurs face à la pratique. Uniquement les veaux de la Ferme du Pin ne sont pas élevés systématiquement au pis des vaches, et l'éleveur en a expliqué les raisons (cfr 3.1.8. §5 supra). La Ferme Coquette, quant à elle, a arrêté l'élevage de veaux au pis parce que la totalité de l'activité laitière a cessé. Les raisons de cet arrêt, comme vu précédemment (cfr 3.1.1. §1 supra), n'étaient pas uniquement liées à l'allaitement des veaux. De plus, l'éleveur ne désirait pas élever ses veaux laitiers autrement qu'au pis des vaches. Les autres fermes élèvent au moins une part de leurs veaux au pis, et sont convaincus des bienfaits de cette pratique.

4.3. Forces et limites méthodologiques de l'étude

Ce travail a volontairement abordé peu de données quantitatives. Non pas que ces aspects aient été négligés, mais les prendre en compte aurait représenté une quantité

considérable de collecte et de traitement des données. L'agriculture est un métier qui se doit d'être rémunérateur pour les éleveurs, c'est un fait à ne pas remettre en doute. Néanmoins, l'aspect économique de la pratique n'a pas été étudié en profondeur, et cela pour plusieurs raisons. Une telle analyse aurait demandé plus d'investissement de la part des éleveurs, et aurait mobilisé plus de temps de leur part. Il aurait également fallu une comptabilité précise pour chaque exploitation, tant lorsque les veaux tètent les vaches que lorsqu'ils sont nourris manuellement. Les données comptables présentes au sein de chaque exploitation ne permettent pas toujours une telle comparaison. Enfin, pour déterminer si la pratique était rentable, il aurait fallu déterminer la quantité de lait qui est prélevée par le veau sur la totalité de la lactation de la vache. Or il n'existe pas encore de méthode pour le déterminer. En plus des données de rentabilité, des données objectives telles que des pesées, des quantités de frais vétérinaires et des bilans environnementaux n'ont également pas été récoltées.

Ce mémoire servira peut-être de tremplin à de futurs travaux relatifs aux veaux élevés au pis en élevages laitiers wallons. Une perspective d'approfondissement sur ce sujet pourrait se trouver au niveau de la recherche publique, comme cela a été fait en France et en Suisse (cfr 4.4. infra). Des essais en centre de recherche ou des suivis en fermes pourraient compléter les données quantitatives et fournir un cadre défini. Jusqu'à maintenant, l'allaitement au pis reste une pratique de niche, initiée par plusieurs éleveurs isolés. Cet isolement peut être un frein quant à l'essai de techniques innovantes et non-conventionnelles. Comme l'a évoqué la personne rencontrée au sein de la FUGEA, une aide publique en cas d'essai de telles pratiques pourrait aider les éleveurs en cas de pertes financières, et plus d'acteurs se lanceraient avec moins d'appréhensions. Finalement une part des acteurs de la filière laitière wallonne n'a pas été rencontrée. Les laiteries, les marchands de vaches, les bouchers, les artisans fromagers, les grandes surfaces, les centres d'engraissement, ... sont autant de personnes ou groupements ayant un lien plus ou moins étroit avec les élevages laitiers, dont les avis n'ont pas été récoltés.

A l'aide des entretiens semi-directifs, ce mémoire a permis de donner la parole aux acteurs de terrains dont certains sont isolés et à qui la recherche ne s'est pas encore intéressée. L'allaitement des veaux laitiers au pis étant encore une pratique de niche en Wallonie, ce Travail de Fin d'Etudes a permis de dresser une première analyse des techniques mises en place par les éleveurs et des réalités de terrains rencontrées par ces derniers. De plus, puisque l'étude ne s'est pas concentrée sur des données quantitatives, elle a permis de mettre en évidence des données sociologiques et les

ressentis des éleveurs. Pour finir, cette étude n'a pas pris en compte que le point de vue des éleveurs mais également celui d'organismes de la filière laitière wallonne, qui ont le pouvoir à leur échelle d'influencer l'avenir de la pratique étudiée.

4.4. Mise en perspective avec d'autres travaux de recherche

Le peu de documentation disponible quant à la pratique témoigne du caractère innovant de celle-ci. Des organismes français et suisses ont publié quelques résultats d'expériences, mais d'autres ressources scientifiques n'ont pas été trouvées. Tout de même, les résultats observés dans ce mémoire font écho à plusieurs travaux réalisés précédemment.

En France, l'INRAE a étudié en 2021 les pratiques mises en place par 20 éleveurs de l'Est de la France qui laissent téter leurs veaux à leurs mères ou à des vaches nourrices. A leurs entretiens se sont ajoutés des suivis de tests expérimentaux dans deux fermes expérimentales, qui ont lieu depuis 2016 (Hellec, n.d.). La Chambre d'Agriculture de Bretagne statuait en 2025 sur l'élevage de veaux sous vaches nourrices. Le dossier réalisé traduit les intérêts de la pratique et ajoute quelques conseils afin que les adoptions se passent pour le mieux (Chambre d'Agriculture de Bretagne, 2025). En Suisse, le FIBL a également réalisé une fiche technique en 2023 afin de partager l'expérience et les méthodes d'éleveurs élevant leurs veaux sous vaches adultes (Schneider et al., 2023). Cette fiche contient une description de la relation entre le veau et la vache, les caractéristiques générales de systèmes où les veaux sont élevés au pis, un tableau des avantages et inconvénients de la pratique ainsi qu'une description de cas d'étude avec un point d'attention sur l'organisation des bâtiments. Cette précision sur l'organisation des bâtiments y trouve bien sa place, puisque ce détail semble être un frein important à l'essai d'allaitement au pis. L'INRAE a également mené un essai sur l'élevage de veaux au pis de vaches laitières (Bouchon et al., 2022). En 2022, l'ASBL Nature & Progrès Belgique a rédigé une brochure à propos de la Ferme d'Esclaye. Cette ferme a engrainé en 2021 cinq veaux au pis de vaches qui continuaient à passer en salle de traite, et l'ASBL a rédigé les retours de cette expérience. Y figurent entre autres les courbes de croissance des cinq veaux, l'évolution de la production des vaches têtées comparées au reste du troupeau en bi-traite, ainsi que l'évaluation du temps de travail des systèmes laitiers traditionnels et alternatifs expérimentés (Roda et al., 2022).

Les résultats de ces différentes études et ceux de ce présent mémoire mettent en évidence plusieurs convergences. D'autres études apportent parfois des précisions

théoriques importantes. Les fermes enquêtées par l'INRAE (2021) sont bio et en réseaux herbagers ; la pratique s'y adapte aux caractéristiques de la ferme et est propre à chaque contexte, de même que celles de la présente étude. Dans ses fermes expérimentales, l'INRAE a porté de l'attention au sevrage des veaux. Les veaux ont été apprivoisés au moment de la séparation afin de tirer profit du manque affectif vécu par le veau à cette période. A l'aide des essais menés en 2022, Bouchon et al. ont mis en évidence que lors du sevrage, les vocalisations émises par les veaux et les vaches lors du sevrage sont proportionnelles au temps qu'ils ont passé ensemble.

Concernant la production laitière, des résultats similaires sont issus des diverses études. La tétée ne semble pas avoir d'impact sur le taux de cellules dans le lait des vaches (Roda et al., 2022). Bouchon et al. (2022) expliquent que la quantité de lait trait a chuté de 31% sur la totalité de la lactation et qu'après le vêlage les vaches tétées ont retrouvé des productions similaires aux vaches témoins.

Le dossier réalisé par la Chambre d'Agriculture de Bretagne explique quelques aspects des adoptions. La vache nourrice ainsi que les 2 ou 3 veaux à lui faire adopter sont placés dans un box, et la vache est entravée ou liée lors des premières tétées. Les auteurs conseillent de ne pas s'obstiner car certaines vaches ne conviennent pas. Dans ce cas, il s'agira de remplacer la vache nourrice. Les cinq éleveurs rencontrés dans le cadre du mémoire et qui font adopter les veaux par des vaches nourrices rencontrent également des difficultés, mais choisissent les nourrices en fonction, entre autres, de leur caractère maternel. Trois éleveurs les entravent également si nécessaire. Il est aussi précisé dans le dossier qu'il convient de réserver au troupeau de nourrices les champs fournis en herbe de qualité. Ces vaches sont particulièrement sollicitées et la croissance des veaux dépendra de l'alimentation que reçoivent les nourrices. De plus, ces champs doivent être pourvus d'abris naturels et l'humain doit y effectuer des visites régulières.

L'INRAE (2021) explique que la relation entre l'éleveur et les veaux a changé. L'éleveur passe du statut de nourrisseur à celui de facilitateur de relations, notamment lors des adoptions entre les veaux et les vaches nourrices. Le même constat a été réalisé lors des entretiens de ce mémoire, où les éleveurs surveillent le bon déroulé des adoptions. Les chercheurs soulignent aussi le plaisir que retirent les éleveurs de la bonne santé de leurs veaux et des liens établis. Ils ont également remarqué un attachement durable entre les génisses et les vaches nourrices qui les ont adoptées, tels qu'énoncé par l'éleveur de la Ferme de la Source.

Aucun veau des deux stations de l'INRAE n'a développé de problèmes de santé ni de diarrhées. Le pâturage favoriserait l'immunité précoce des veaux face aux strongles gastro-intestinaux. Ils précisent tout de même d'éviter d'élever des animaux au pis si les animaux adultes sont porteurs de paratuberculose. L'éleveur de la Ferme Gourmande avait lui aussi souligné l'attention portée au choix des nourrices en fonction de cette maladie. De même, l'absence de maladies des veaux valide les observations de la plupart des fermes rencontrées dans le cadre de ce mémoire, hormis la Ferme du Pin où la race et la gestion des veaux avait entraîné des soucis de diarrhée.

Pour finir, les veaux suivis par Bouchon et al. (2022) et par Roda et al. (2022) montrent des croissances supérieures aux veaux témoins élevés à l'aide du lait du tank (en moyenne 9,4 kg plus lourds pour les veaux de l'étude française). Les veaux des éleveurs rencontrés dans le cadre de ce mémoire montrent également de plus belles croissances.

Le Veau d'Aveyron et du Ségala est une IGP (Indication Géographique Protégée) désignant des veaux élevés au pis jusqu'à maximum 10 mois. L'IGP utilise des races viandeuses originaires de ces régions et désigne une viande rosée, en raison des céréales et fourrages complétant son alimentation lactée (INAO, n.d.). Il n'existe pas en Belgique un tel label ou une telle appellation pour les veaux élevés au pis de vaches.

Coccinelle est un projet français de recherche participatif créé en 2018 (INRAE, 2025). Ce projet co-construit par différents acteurs de la filière laitière, ainsi que par des chercheurs et citoyens, teste des solutions innovantes pour l'élevage laitier, dont l'élevage des veaux au pis. Les citoyens demandent une séparation du veau de sa mère moins hâtive. Ils désirent aussi que le veau puisse téter à une vache plutôt qu'être nourri artificiellement. Des essais en fermes expérimentales sont réalisés.

4.5. Perspectives wallonnes de la pratique

L'allaitement au pis des veaux en élevages laitiers wallons a-t-il un grand avenir devant lui, ou va-t-il rester une pratique de niche pendant de nombreuses années ? Plusieurs leviers et freins sont susceptibles d'influencer l'évolution de cette pratique.

Parmi les raisons qui pousseraient cette pratique à s'étendre figurent les principaux avantages soulevés par les éleveurs. En premier lieu arrive la réduction du (temps de) travail. De fait, le métier d'éleveur laitier n'est pas de tout repos, et le bien-être de ces éleveurs est aujourd'hui encore trop négligé. Une fois le système adapté au contexte et fonctionnel, léguer l'allaitement des veaux aux vaches permet à l'éleveur de souffler.

Deuxièmement, le bien-être animal va de pair avec la qualité de vie de l'éleveur. Respecter les besoins sociaux des animaux répond aux attentes sociétales des consommateurs, mais permet également à l'éleveur de trouver du sens dans son métier. Viennent en troisième position les croissances observées chez les animaux élevés au pis. Ces bovins ont une croissance douce, leur rumen se développant au fur et à mesure que la production laitière de la vache diminue. En plus d'être douce, elle est soutenue par un lait de bonne qualité, produit par des races mixtes dans les cas rencontrés, d'autant plus que cette belle croissance a été obtenue dans des systèmes où l'herbe est valorisée au maximum.

D'autres raisons, sur lesquelles les éleveurs n'ont pas d'influence directe, pourraient motiver ces derniers à élever plus de veaux au pis. Les demandes citoyennes, traduites en règlements européens et régionaux, pourraient pousser les éleveurs laitiers à repenser leurs modes d'élevage. En effet, soigner un grand nombre de veaux durant 5 semaines peut s'avérer être une lourde tâche selon la période de l'année et les imprévus survenant dans une exploitation agricole. Allouer une partie du lait existant sur la ferme à l'élevage des veaux permettrait également aux éleveurs de s'assurer une plus grande stabilité financière. La crise laitière que traverse actuellement la Belgique plonge de nombreux éleveurs laitiers dans l'instabilité financière, leur principal revenu étant fourni par la laiterie (Le Sillon Belge, 2026). Globalement, la réduction du lait livré en laiterie permettrait de faire remonter le prix du lait. En valorisant une partie du lait via la croissance des veaux, les éleveurs pourraient être plus autonomes et réduire les charges allouées à l'élevage des veaux.

En revanche, plusieurs éléments pourraient freiner ce type d'allaitement des veaux laitiers, également hors de portée des éleveurs. Des organismes agricoles non-favorables à la pratique et des craintes profondément inscrites dans l'imaginaire collectif mènent la vie dure aux innovations, quelles qu'elles soient. Les deux autres freins principaux soulevés par les éleveurs rencontrés et sur lesquels ces derniers peuvent plus facilement influencer sont la difficulté des adoptions veaux – vaches nourrices ainsi que la santé mammaire des vaches tétées. Les adoptions sont le seul moment où l'élevage de veaux au pis demande plus de temps que l'allaitement manuel, et sont parfois prenants non pas en temps mais en énergie et en charge mentale. Quant à la question de la santé mammaire, les éleveurs sont plutôt mitigés. Quatre éleveurs ont l'impression que la tétée assainit le pis des vaches, trois ressentent que la santé du pis se dégrade, tandis qu'une ferme ne s'est pas prononcée.

5. Conclusion

L'élevage laitier wallon est aujourd'hui tiraillé entre plusieurs préoccupations : pressions économiques, exigences environnementales, attentes sociétales et qualité de vie des éleveurs. C'est dans ce contexte que s'inscrit l'élevage des veaux laitiers au pis des vaches. Ce Travail de Fin d'Etudes avait pour objectifs de décrire les systèmes mis en place par huit de ces éleveurs, de récolter leurs perceptions de la pratique, ainsi que celles de quatre organismes agricoles wallons.

Bien que l'allaitement au pis soit une pratique porteuse de sens selon les éleveurs rencontrés, elle est loin d'être standardisée. L'échantillon de cette étude est composé de huit éleveurs presque tous en agriculture biologique et prônant de l'importance à la valorisation de l'herbe de leur exploitation. Cependant, les systèmes rencontrés sont très divers. Ces systèmes vont de trois éleveurs qui élèvent la totalité de leurs veaux sous les vaches, jusqu'à un éleveur qui se limite à une phase de démarrage de 48h afin de réduire le stress de la séparation. Des fermes intermédiaires font téter une partie de leurs veaux au pis des vaches, tandis que les autres jeunes bovins sont allaités à l'aide du lait de la traite ou sont vendus aux marchands de bestiaux dans la filière classique.

Les éleveurs rencontrés s'accordent sur trois avantages majeurs : un gain de temps et une diminution de l'astreinte, une amélioration du bien-être animal et des croissances supérieures à celles observées chez les veaux élevés manuellement. A côté de ces motivations, les éleveurs font face à deux inconvénients majeurs. L'adoption des veaux par les nourrices est parfois fastidieuse, et l'absence de filière structurée pénalise la valorisation de la viande de veau rosée face aux standards industriels.

Les organismes de la filière laitière wallonne rencontrés ont amené une vision plus nuancée et théorique. Si certains mettent en avant les atouts de la pratique et l'avenir qui l'attend, d'autres soulignent les risques liés à une généralisation rapide, à la santé des veaux ou à une moindre quantité de lait livré. Ces divergences de point de vue mettent en évidence la complexité de la filière, où toute innovation technique doit composer avec des réalités économiques et structurelles qui ne sont pas toujours à la portée de l'éleveur.

Actuellement, la pratique se développe dans quelques fermes isolées, avec une vision alternative du monde agricole et une recherche de cohérence. Soutenus par un encadrement composé de recherches publiques et d'aides institutionnelles, plus d'éleveurs laitiers pourraient être motivés à essayer d'élever leurs veaux au sein de troupeaux d'adultes. Le système d'allaitement au pis semble difficilement transposable

à des systèmes ayant pour objectifs l'agrandissement et la spécialisation. Toutefois, l'élevage de veaux laitiers au pis est un modèle d'avenir pour les fermes à tailles humaines, basées sur la diversification. Ces deux sortes de systèmes peuvent coexister en Wallonie et intéressent tous deux une part différente des consommateurs.

6. Contribution personnelle

L'étudiante a fait la plupart des tâches mises en œuvre afin de réaliser ce Travail de Fin d'Etudes. Elle a réalisé les recherches bibliographiques, confectionné les guides d'entretiens, pris contact avec les éleveurs et effectué les entretiens. Une fois les entretiens réalisés, elle les a transcrits à l'aide de Microsoft Word, en a corrigé manuellement les retranscriptions, puis a réalisé les fiches synthétiques et les schémas à l'aide de Microsoft Powerpoint, avant de rédiger l'entièreté du présent document.

Les co-promoteurs de l'étudiante ont relu plusieurs fois le travail effectué en cours de route, et ont émis leurs remarques qui l'ont aidée à ajuster sa rédaction. La co-promotrice de l'étudiante a également été sollicitée afin de peaufiner le guide d'entretien en début de travail ; elle a aidé via son réseau à identifier la majorité des fermes rencontrées. Elle a enfin globalement accompagné l'étudiante tout au long du travail, en confirmant ou infirmant les directions prises par l'étudiante.

Les tantes de l'étudiante, filles de marchand de bestiaux, ont également participé à la relecture du document, afin d'y déceler les incohérences ou erreurs linguistiques. Le cokoteur de l'étudiante a également participé à cette tâche.

La principale difficulté rencontrée par l'étudiante fut l'analyse de données qualitatives. Au cours de sa formation, l'étudiante a travaillé sur de nombreux documents traitants de données quantitatives ou semi-quantitatives, mais aucun d'eux n'abordait uniquement des sujets sociétaux tels que celui-ci. A cette fin, plusieurs personnes rencontrées au sein du CRA-W ont également fourni leur avis quant à cette approche.

Une Intelligence Artificielle a été utilisée à deux fins. La première concerne la durabilité des élevages laitiers. La longueur et la complexité des documents utilisés afin de rédiger cette partie du travail ont été contournées à l'aide de l'IA. Celle-ci a été sollicitée afin de résumer d'abord les documents, et ensuite de chercher au sein de ceux-ci l'emplacement d'informations précises. La seconde utilisation de l'IA a consisté à la relecture des différentes parties rédigées, afin de corriger les erreurs de langue française.

7. Bibliographie

- AFSCA (2022) - Newsletter pour les vétérinaires. https://www.static.favv.be/newsletters-vt-da/newsletter373_fr.asp (consulté le 20/05/2026).
- Arsia (2010). Colostrum et transfert d'immunité. Manuel pratique à l'attention des éleveurs. <https://www.arsia.be/wp-content/uploads/documents-telechargeables/Brochure-colostrum.pdf> (consulté le 06/05/2026).
- Arsia (2026). Répartition des robes de bovins laitiers wallons en mai 2026. Communication personnelle par courrier électronique, obtenue le 19/05/2026.
- Baltar F., Brunet F., & Ignasi, 2012. Social Research 2.0: Virtual Snowball Sampling Method Using Facebook. *Internet Research* 22, DOI:[10.1108/10662241211199960](https://doi.org/10.1108/10662241211199960).
- Battheu-Noirfalise C., Mertens A., Faivre A., Charles C., Dogot T., Stilmant D., Beckers Y. & Froidmont E., 2024. Classifying and explaining Walloon dairy farms in terms of sustainable food security using a multiple criteria decision making method. *Agricultural Systems* 221, 104112, DOI:[10.1016/j.agsy.2024.104112](https://doi.org/10.1016/j.agsy.2024.104112).
- Beckers Y., Théwis A., Delbouille L. & Givron L. (2022). Production de veaux de boucherie en concordance avec la nouvelle législation : recherche d'un aliment solide adéquat.
- Beckers Y. (2024). Fondements et dynamiques des systèmes d'élevage [Notes de cours]. Gembloux Agro-Bio Tech - Université de Liège, Belgique.
- Bouchon M., Nicolao A., Sturaro E., Martin B. & Pomiès D. (2022). Allaitement maternel des veaux laitiers : quel compromis entre croissance des veaux, production laitière et bien-être animal ?
- Brehon, N.J., 2009. L'Europe et la crise du lait : quelles régulations pour le secteur laitier ? Fondation Robert Schuman, Questions d'Europe n°144. <http://www.robert-schuman.eu/fr/questions-d-europe/0144-l-europe-et-la-crise-du-lait-queelles-regulations-pour-le-secteur-laitier> (consulté le 26/05/2026).
- Care4Dairy (2024). Calf Best Practices Guide. https://care4dairy.eu/wp-content/uploads/2024/03/Calf_Welfare-2.pdf (consulté le 20/05/2026).
- Carvalho L.S., Willers C.D., Soares B.B., Nogueira A.R., de Almeida Neto J.A. & Rodrigues L.B., 2022. Environmental life cycle assessment of cow milk in a conventional semi-intensive Brazilian production system. *Environ Sci Pollut Res Int* 29(15), 21259–21274, DOI:[10.1007/s11356-021-17317-5](https://doi.org/10.1007/s11356-021-17317-5).
- CBL (2025). Rapport annuel 2025 (année d'activités 2024). https://www.bcz-cbl.be/sites/default/files/2025-06/JAARVERSLAG%202025_FR_Volledig.pdf (consulté le 05/06/2026).
- Celagri (2024). La filière d'engraissement des veaux laitiers. <https://www.celagri.be/chiffres-cles-la-filiere-dengraissement-des-veaux-laitiers/> (consulté le 21/04/2026)

Celagri (2025). L'élevage des veaux laitiers : quelles évolutions ? <https://www.celagri.be/lelevage-des-veaux-laitiers-queelles-evolutions/> (consulté le 21/04/2026)

Chambre d'Agriculture de Bretagne (2025). Les vaches nourrices : une alternative à l'allaitement au seau <https://bretagne.chambres-agriculture.fr/detail-dossier/les-vaches-nourrices-une-alternative-a-lallaitement-au-seau> (consulté le 06/02/2026).

Conseil de l'Union européenne (2005). Règlement (CE) n° 1/2005 du Conseil du 22 décembre 2004 relatif à la protection des animaux pendant le transport et les opérations annexes et modifiant les directives 64/432/CEE et 93/119/CE et le règlement (CE) n° 1255/97. Journal officiel de l'Union européenne, L 3/1.

Couzon C. (2022). Élevage des génisses de la naissance au sevrage - Penser son renouvellement en phase lactée – EvaJura. <https://evajura.com/actualites/dossier-de-lete-2022-elevage-des-genisses-de-la-naissance-au-sevrage/> (consulté le 27/05/2026).

Cniel (n.d.). De la vache au veau - Les besoins alimentaires du veau. <https://de-la-vache-au-veau.cniel.com/bonnes-pratiques/les-besoins-alimentaires-du-veau> (consulté le 06/05/2026).

CRA-W (2019). Organisation du travail dans des exploitations wallonnes. <https://www.cra.wallonie.be/fr/organisation-du-travail-dans-des-exploitations-wallonnes> (consulté le 19/05/2026).

CRA-W, 2023. Quels Systèmes POLyculture-élevage et pratiques agroécologiques en réponse aux enjeux locaux et globaux ? (SPOT). Centre wallon de Recherches agronomiques. <https://www.cra.wallonie.be/fr/spot> (consulté le 27/05/2026).

CRA-W (2025). Better-Calf. Centre wallon de Recherches agronomiques. <https://www.cra.wallonie.be/fr/better-calf> (consulté le 27/05/2026).

CRA-W (2025). Bleu Blanc Vert : un projet au service d'une production de viande bovine durable.) Centre wallon de Recherches agronomiques. <https://www.cra.wallonie.be/fr/blanc-bleu-vert-un-projet-au-service-dune-production-de-viande-bovine-durable> (consulté le 27/05/2026).

Directive 2008/119/CE du Conseil du 18 décembre 2008 établissant les normes minimales relatives à la protection des veaux (version codifiée), 2008. , OJ L.

Drackley, J. K. (2008). Calf Nutrition from birth to breeding. Veterinary Clinics of North America : Food Animal Practice, 24(1), 55-86.

Dupont D., 2026. Le lait, qu'est-ce que c'est ? Revue Française d'Allergologie, 21e Congrès francophone d'allergologie 66, 104678, DOI: [10.1016/j.reval.2026.104678](https://doi.org/10.1016/j.reval.2026.104678).

FAO (n.d.) Composition du lait | Passerelle sur la production laitière et les produits laitiers. <https://www.fao.org/dairy-production-products/products/milk-composition/fr> (consulté le 04/05/2026).

FAO (n.d.) Le lait et les produits laitiers | Passerelle sur la production laitière et les produits laitiers <https://www.fao.org/dairy-production-products/products/milk-and-milk-products/fr> (consulté le 05/05/2026).

FRGDS Auvergne Rhône-Alpes (2023). <https://www.frgdsaura.fr/diarrhee-des-veaux-conserver-une-bonne-immunite-colossale.html>, (consulté le 06/05/2026).

Gaia (2024). GAIA dénonce l'industrie laitière <https://www.gaia.be/fr/actualites/gaia-denonce-lindustrie-laitiere> (consulté le 20/05/2026).

Gaia (2025). Les veaux séparés à la naissance pour notre lait. <https://www.gaia.be/fr/actualites/une-campagne-pour-denoncer-le-sort-des-veaux-dans-lindustrie-laitiere-veaule-maman> (consulté le 19/05/2026).

Hellec F., Aigueperse N., Boivin X., Brunet L., Mialon M.-M. & Petit S. (n.d.). L'élevage des veaux laitiers par les mères ou par des vaches nourrices. Regards croisés sur le bien-être animal.

Idele & Interbev. (2018). Développement de l'outil CAP'2ER® veau de boucherie : diagnostic environnemental à l'échelle de l'exploitation. Institut de l'Élevage / Interprofession du Bétail et des Viandes. Paris, France.

IMT (2022). L'entretien comme technique de collecte de données | IMT Atlantique - Business Intelligence. <https://formations.imt-atlantique.fr/bi/bi-entretien.html> (consulté le 27/05/2026).

INAO (n.d.). Veau d'Aveyron et du Ségala. <https://www.inao.gouv.fr/produit/veau-daveyron-et-du-segala-23298> (consulté le 28/05/2026).

INRAE (2025). Elevage éthique des veaux. Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement. <https://projet-coccinelle.hub.inrae.fr/les-autres-dispositifs2/ateliers-de-co-conception/elevage-ethique-des-veaux> (consulté le 04/06/2026).

Jacques S. (2012). Succédanés du colostrum et transfert d'immunité passive chez le veau nouveau-né. <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04551549/document>

Josera Agri (n.d.). Lait entier ou poudre de lait pour les jeunes veaux ? <https://josera-agri.fr/guides-et-sujets/elevage/elevage-des-veaux/lait-entier-poudre-de-lait-de-quoi-ont-besoin-des-jeunes-veaux/> (consulté le 01/06/2026).

Larousse É. Définitions : lait - Dictionnaire de français Larousse. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/lait/45975>, (consulté le 04/05/2026).

Larousse É. Définitions : verbatim - Dictionnaire de français Larousse. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/verbatim/81475>, (consulté le 27/05/2026).

Lebacqz, Thérèse. La durabilité des exploitations laitières en Wallonie : analyse de la diversité et voies de transition. Prom. : Baret, Philippe ; Stilmant , Didier <http://hdl.handle.net/2078.1/158425>

Leonardi M., Gerbault P., Thomas M.G. & Burger J. (2012). The evolution of lactase persistence in Europe. A synthesis of archaeological and genetic evidence. *International Dairy Journal*, Nutrition and health aspects of lactose and its derivatives 22(2), 88–97, DOI:[10.1016/j.idairyj.2011.10.010](https://doi.org/10.1016/j.idairyj.2011.10.010).

Le Sillon Belge (2026). Prix au plus bas : le mécontentement gronde à la Laiterie des Ardennes. <https://www.sillonbelge.be/16875/article/2026-05-28/prix-au-plus-bas-le-mecontentement-gronde-la-laiterie-des-ardennes> (consulté le 28/05/2026).

Lopez A.J. & Heinrichs A.J. (2022). Invited review: The importance of colostrum in the newborn dairy calf. *Journal of Dairy Science* 105(4), 2733–2749, DOI:[10.3168/jds.2020-20114](https://doi.org/10.3168/jds.2020-20114).

Mao H. (2025). Analyse thématique expliquée : comment identifier les modèles dans les données qualitatives. <https://jenni.ai/fr/blog/thematic-analysis-guide> (consulté le 27/05/2026).

Ollivier-Bousquet, M. (1993). Les hormones du lait : provenance et rôles. *INRA Productions Animales*, 6 (4), 253-263.

Omega E.A. (2012). Bovins : la fermeture de la gouttière œsophagienne. *Techniques d'élevage*. <http://www.techniquesdelevage.fr/article-bovins-la-fermeture-de-la-gouttiere-oesophagienne-104472129.html>, (consulté le 20/05/2026).

Petel T., Antier C. & Baret P. (2019). Etat des lieux et scénarios à horizon 2050 de la filière viande bovine Région wallonne.

Pin C. (2023). L'entretien semi-directif. <https://sciencespo.hal.science/hal-04087897v1/document>

Règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil du 30 mai 2018 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques, et abrogeant le règlement (CE) no 834/2007 du Conseil, 2018. , OJ L.

Revillard A. (2008). La conduire de l'entretien – Licence 1 Sociologie et science politique, Université Paris Nord Villetaneuse.
<https://annerevillard.wordpress.com/enseignement/methodes-qualitatives/initiation-investigation-empirique/fiches-techniques-initiation-investigation-empirique/fiche-technique-n%C2%B07-la-conduite-de-lentretien/> (consulté le 27/05/2026).

Roda M. & Henin M.-A., 2022. Élevage des veaux laitiers sous la mère : une expérience innovante à la Ferme d'Esclaye-Henin, Nature & Progrès Belgique, Jambes (Belgique).

Rondeau K., Paillé P. & Bédard E., 2023. La confection d'un guide d'entretien pas à pas dans l'enquête qualitative. *rechqual* 42(1), 5–29, DOI:[10.7202/1100242ar](https://doi.org/10.7202/1100242ar).

Salembier C. et Meynard J.-M. (n.d.). Guide – Traque aux innovations d'agriculteurs. Des repères pour imaginer une traque adaptée à sa situation [support de présentation]. INRAE, Initiative for Design in Agrifood Systems (IDEAS).

Salembier C., Segrestin B., Weil B., Jeuffroy M.-H., Cadoux S., Cros C., Favrelière E., Fontaine L., Gimaret M., Noilhan C., Petit A., Petit M.-S., Porhiel J.-Y., Sicard H., Reau R., Ronceux A., Meynard J.-M. & Meynard J.-M. (2021). A theoretical framework for tracking farmers' innovations to support farming system design. *Agronomy for Sustainable Development* 41(5), 61, DOI:[10.1007/s13593-021-00713-z](https://doi.org/10.1007/s13593-021-00713-z).

Schneider C., Spengler Neff A., Ivemeyer S. et al. (2023). Elevage de veaux sous la mère ou avec une nourrice en production laitière. Fiche technique FIBL, Demeter, BioSuisse.

Schneider, F., & Kolly, G. (2024). Du monogastrique au ruminant. Revue UFA. <https://www.ufarevue.ch/fre/production-animale/du-monogastrique-au-ruminant> (consulté le 20/05/2026).

Silanikove N., Leitner G. & Merin U., 2015. The Interrelationships between Lactose Intolerance and the Modern Dairy Industry: Global Perspectives in Evolutional and Historical Backgrounds. *Nutrients* 7, 7312–7331, DOI:[10.3390/nu7095340](https://doi.org/10.3390/nu7095340).

Simon & Cie. Niche à veaux MINISTAR Blanche en PEHD pour veau max 4 semaines. <https://www.xn--matriel-levage-online-d5bf.be/fr/24889-niche-a-veaux-ministar-blanche-en-pehd-pour-veau-max-4-semaines.html> (consulté le 20/05/2026).

Soltner, D. (2001). La reproduction des animaux d'élevage. Zootechnie générale. 3ème édition, 224 p.

SPW (2020). Evolution de l'économie agricole et horticole de la Wallonie. <https://etat-agriculture.wallonie.be/files/Etudes/Rapport2020.pdf>

SPW (2023). Programme de gestion durable de l'azote en agriculture - État de l'environnement wallon. https://etat.environnement.wallonie.be/contents/indicatorsheets/AGRI_9.html, (consulté le 26/05/2026).

SPW (2024). Coopération "Partenariat Européen Innovation" - Portail de l'agriculture wallonne. *Agriculture en Wallonie*. <https://agriculture.wallonie.be/home/aides/pac-2023-2027-description-des-interventions/les-projets-de-cooperation/cooperation-partenariat-europeen-innovation-.html> (consulté le 27/05/2026).

SPW (2025). Exploitation "bovins laitiers." Etat de l'agriculture wallonne. <https://etat-agriculture.wallonie.be/contents/indicatorsheets/EAW-D3a.html>, (consulté le 05/05/2026).

SPW (2025). Filière laitière wallonne. Etat de l'agriculture wallonne. <https://etat-agriculture.wallonie.be/contents/indicatorsheets/EAW-E2a.html>, (consulté le 05/05/2026).

SPW (2026). Mercuriales. Etat de l'agriculture wallonne. <https://etat-agriculture.wallonie.be/home/prix-et-marches/mercuriales.html> (consulté le 27/05/2026).

Statbel (2024). Chiffres clés de l'agriculture 2024. <https://statbel.fgov.be/fr/nouvelles/chiffres-cles-de-lagriculture-2024> (consulté le 28/05/2026).

Tajik O., Golzar J. & Noor S., 2024. Purposive Sampling 2, 1–9, DOI:[10.22034/ijels.2025.490681.1029](https://doi.org/10.22034/ijels.2025.490681.1029).

van Calster K.J. (2005). Sustainability of Dutch dairy farming systems : a modelling approach.

Vegaplan (2023). Module C : Production Animale – Chapitre 3 : Veaux d'engraissement (Version 3 du 21.09.2023). Cahier des charges et guide sectoriel des bonnes pratiques d'élevage en Belgique. <https://www.vegaplan.be/>

8. Annexes

8.1. Annexe 1 : guide d'entretien (fermes)

Guide d'entretien – Veaux au pis en élevage laitier

Adapter la discussion en fonction de ce qui a déjà été abordé et en fonction du contexte de la ferme.

Introduction

- Se présenter
- Cadre de l'entretien (**objectifs** du mémoire et de l'entretien, **papier** aide mais pas lecture ni strict, écarts les bienvenus,...)
- Autorisation **enregistrement** vocal ? + **Photos**. Volonté d'anonymat ? Punaise localisation

Profil de l'exploitation

- **Présentation de la ferme** (élevage - élevage et cultures, type d'élevage : laitier-viandeux-..., conventionnel-bio, ...)
- **Objectifs** de l'exploitation et productions (valorisation du lait, vente en circuit court, ...)
- Données plus techniques (plutôt élevage à l'herbe (**SAU**), ETP, nombre de bêtes, races, type de salle de traite, types de stabulations/vaches liées, AI et/ou taureau, mono-traite ?, lait **livré** par année à la laiterie, quantité de veaux vendus pour les **colis**, ...)
- **(...→...)** Comment en êtes-vous arrivé là ? Depuis quand est-ce que vous pratiquez ça ? Et quels sont les objectifs sur la ferme pour le futur ?

Focus veaux

- **Le devenir** des veaux (génisses de renouvellement VS le reste, vente à un marchand, à une boucherie, colis de viande, ...)
- **Pratique d'allaitement** des veaux (poudre (DAL, seau, distributeur, ...), lait des vaches donné à la main, mère du veau, vache nourrice, combinaison de plusieurs techniques (et basé sur quoi) ?)
- Veaux au pis : **Relation veau-adulte ? Santé ? Croissance ? Sevrage** (proximité vs écartés, difficultés, ...) ? **Ensauvagement** des veaux ? Et des vaches (trop **maternelles**). Les veaux gardés qui ont tétés (génisses de renouvellement, taureaux de reproduction) pas de soucis qu'ils **tètent adultes** ?
- Si nourrice : comment se passe **l'adoption** ? Critères pour **sélectionner** les nourrices (vache en fin de carrière, alternance années nourrice - salle de traite ?) ? **Alimentation** différente par rapport aux vaches traites ? Garder **couple mère-veau** ? **Association** veaux aux nourrices ? **Combien** de veaux par nourrices ? **H24** ou des moments réservés ? Est-ce qu'elles continuent à passer à la **salle de traite** ? Aménagement des **bâtiments** ?
- Si veaux sous la mère : A-t-il fallu aménager les **bâtiments** ? Toute la journée ou des **moments réservés** ?
- Impacts sur la **production laitière** : est-ce que ça a déjà été observé ? Si oui, variations des taux de cellules, de MG (↓) et de protéines (↑) ? Reprise d'une lactation similaire au reste du troupeau après sevrage ? Difficultés de lâcher le lait lors de la traite ? Impact sur la santé mammaire ?
- **Timeline** de la gestion des veaux globalement (naissances groupées (IVV) ou étalées, sevrage, mise à l'herbe et rentrée en étable, vente, insémination pour les génisses de renouvellement, vente des autres) Quelle nourriture autre que le lait, combien et quand (environ) ?
- Est-ce que cette pratique semble avoir un impact sur la **dynamique** du troupeau ?
 - Taux de mortalité des jeunes veaux (meilleure santé, ...)
 - Génisses de renouvellement (vêlage plus tôt ?). Et celles qui ne sont pas gardées ?
 - Réforme des vaches (si diminution des mammites, ... sur quoi se baser ? Comportement ?)
 - Différence dans la facilité d'insémination ? (Si la vache allaite, peut-être revient-elle moins vite en chaleurs)

- Garder les veaux demande d'avoir moins de vaches en lactation par manque de place ?

- ...

Point de vue / ressenti de l'éleveur (COMMENT)

- Via quel **canal** recevoir les informations sur les veaux au pis ? (Conférences, autres exploitations, reportages, ...)
- **Principales motivations** (top 3 ?) pour faire des veaux au pis? Et ensuite ? pourquoi ? discussion, **avantages** et **inconvénients** (comparatif avec ce qui était fait avant ?)
- **Sentiment** en voyant des veaux au sein du troupeau ? (Fierté, ...)
- Comment est perçue une **vache** qui allaite les veaux plutôt que passe à la salle de traite ? (Ne produit rien, produit de la viande à partir du lait ? ...)
- **Gestion du temps** (est-ce que ça en libère ou justement ça amène une charge de travail ? A quels moments de la journée/de l'année, ...)
- Est-ce que le fait de mettre les veaux à téter amène plus de **sérénité** (moins de maladies, ...) ou au contraire est-ce que ça engendre plus de stress et de **charge**, physique comme mentale ? A quels moments par exemple ?
- Retours sur la pratique de la part de **l'entourage** (clients, amis, autres éleveurs, ...). Est-ce que cette façon d'élever semble aller dans la vision du consommateur lambda, ou justement est-ce que cette façon de faire est vue comme marginale et comme perte de temps, d'argent, ... (Quelle est la première réaction en général ?)
- Vision de la ferme dans le **contexte agricole actuel** ?
- ...

Mots de la fin

- Est-ce qu'il y a quelque chose **non-abordé** qui tient à cœur / aimerait discuter ?
- Toujours d'**accord** d'utiliser le contenu de l'entretien dans le cadre du mémoire ?
- Autres éleveurs qui font des veaux au pis ?
- Remerciements

8.2. Annexe 2 : guide d'entretien (organismes)

Entretiens – Organismes de la filière

Décrire brièvement l'organisme et ses rôles, ainsi que la place de la personne au sein de l'organisme

Avis (personnel ou de l'organisation ?) – Motivations et inconvénients

Thématique déjà discutée au sein de l'organisme ?

- Filière, débouchés
- Qualité laitière
- Viabilité (économique et sociale)
- Futur de la pratique (+ d'exploitations ? risque dualisation ?)
- Santé veaux et vache
- ...

8.3. Annexe 3 : Photos



Figure 28 : Troupeau de vaches nourrices et veaux (Ferme de la Source)



Figure 29 : Loge de 4 vaches fraîchement vêlées (Ferme du Pont)



Figure 30 : Veaux et vaches dans les logettes (Ferme du Pont)



Figure 31 : Loge de veaux et vaches nourrices (Ferme Coquette)



Figure 32 : Loge de vêlage (Ferme du Pin)

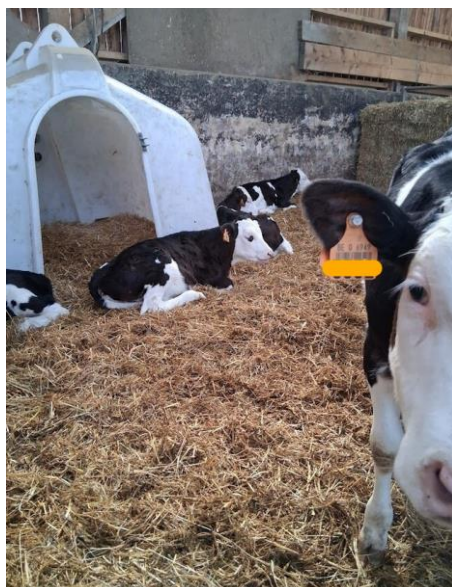


Figure 33 : Loge de 6 génisses (Ferme du Pin)



Figure 34 : Vaches, bœufs et veau nouveau-né (Ferme Babe)



Figure 35 : Vaches traites et veaux qui refusent d'être alimentés manuellement (Ferme du Lapin)



Figure 36 : Vache nourrice accompagnée d'un bœuf et de deux jumeaux qu'elle a adoptés (Ferme au Champ)

8.4. Annexe 4 : Frises chronologiques des exploitations rencontrées

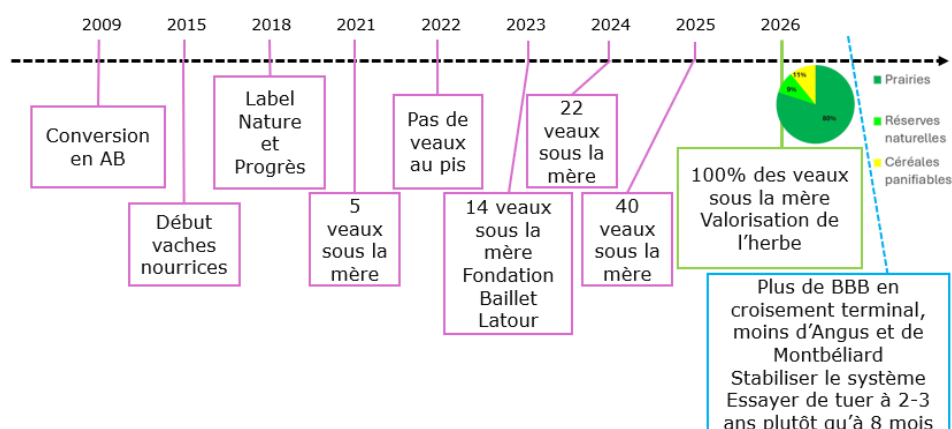


Figure 37 : Frise chronologique du contexte de la Ferme du Pont

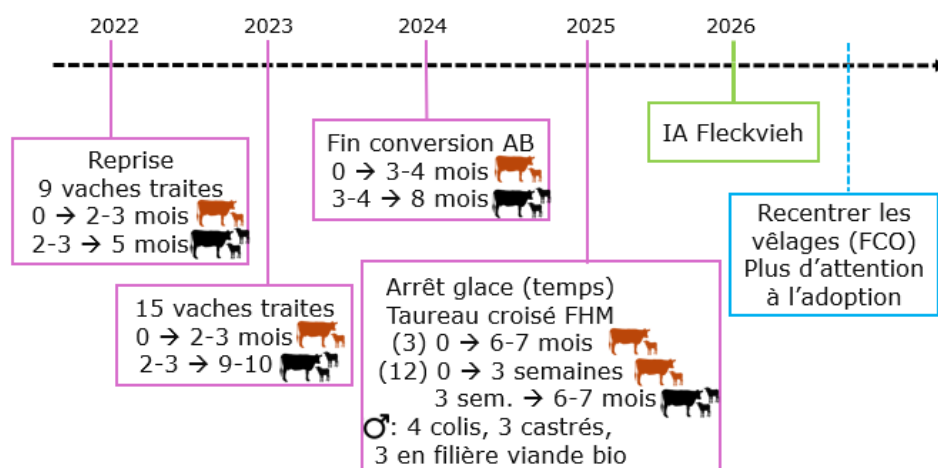


Figure 38 : Frise chronologique du contexte de la Ferme Babe

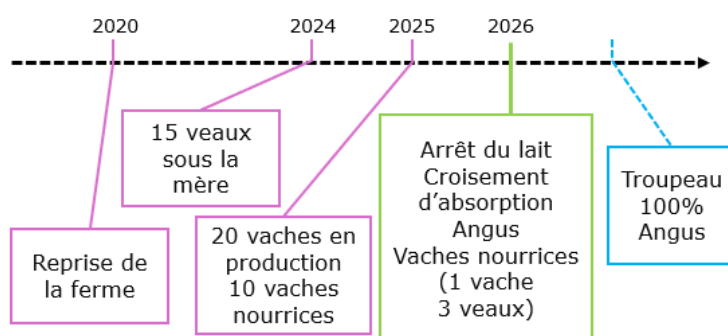


Figure 39 : Frise chronologique du contexte de la Ferme Coquette

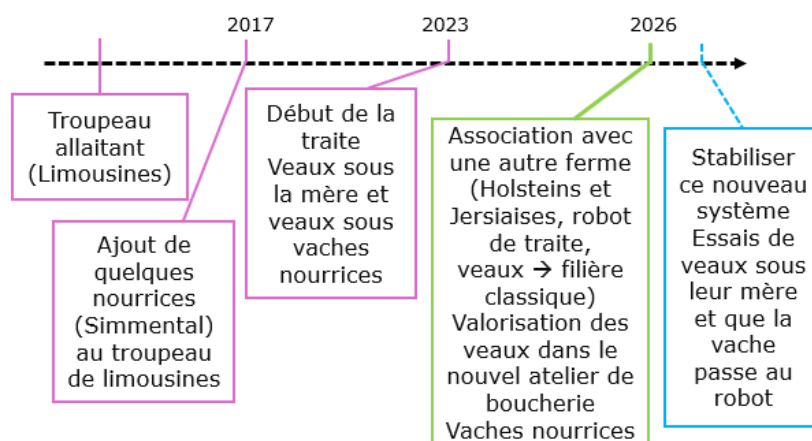


Figure 40 : Frise chronologique du contexte de la Ferme Gourmande

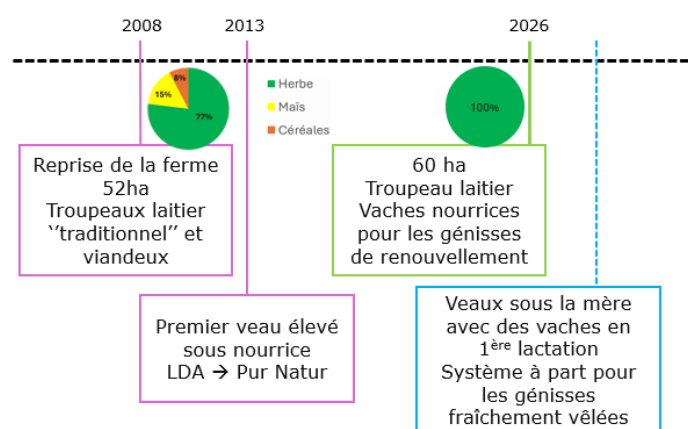


Figure 41 : Frise chronologique du contexte de la Ferme de la Source

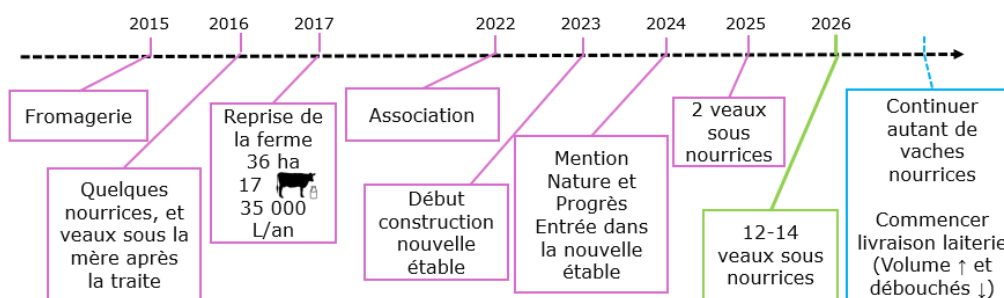


Figure 42 : Frise chronologique du contexte de la Ferme au Champ

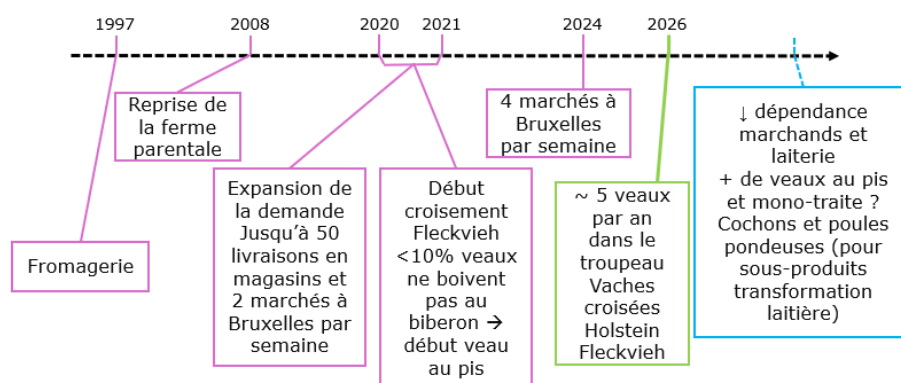


Figure 43 : Frise chronologique du contexte de la Ferme du Lapin

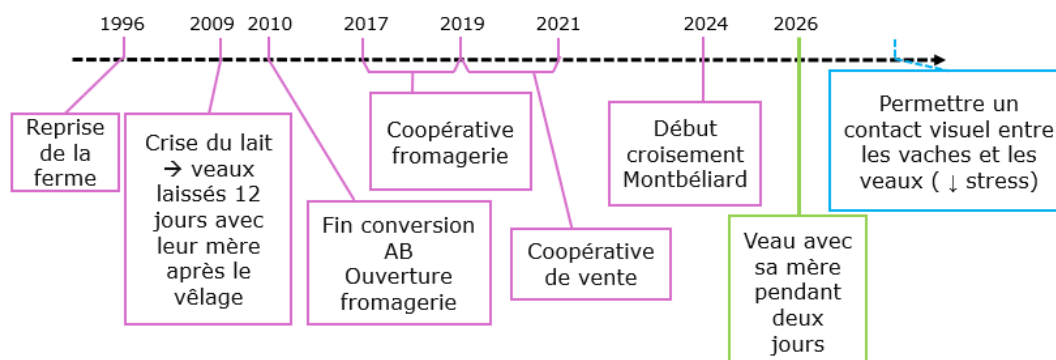


Figure 44 : Frise chronologique du contexte de la Ferme du Pin